

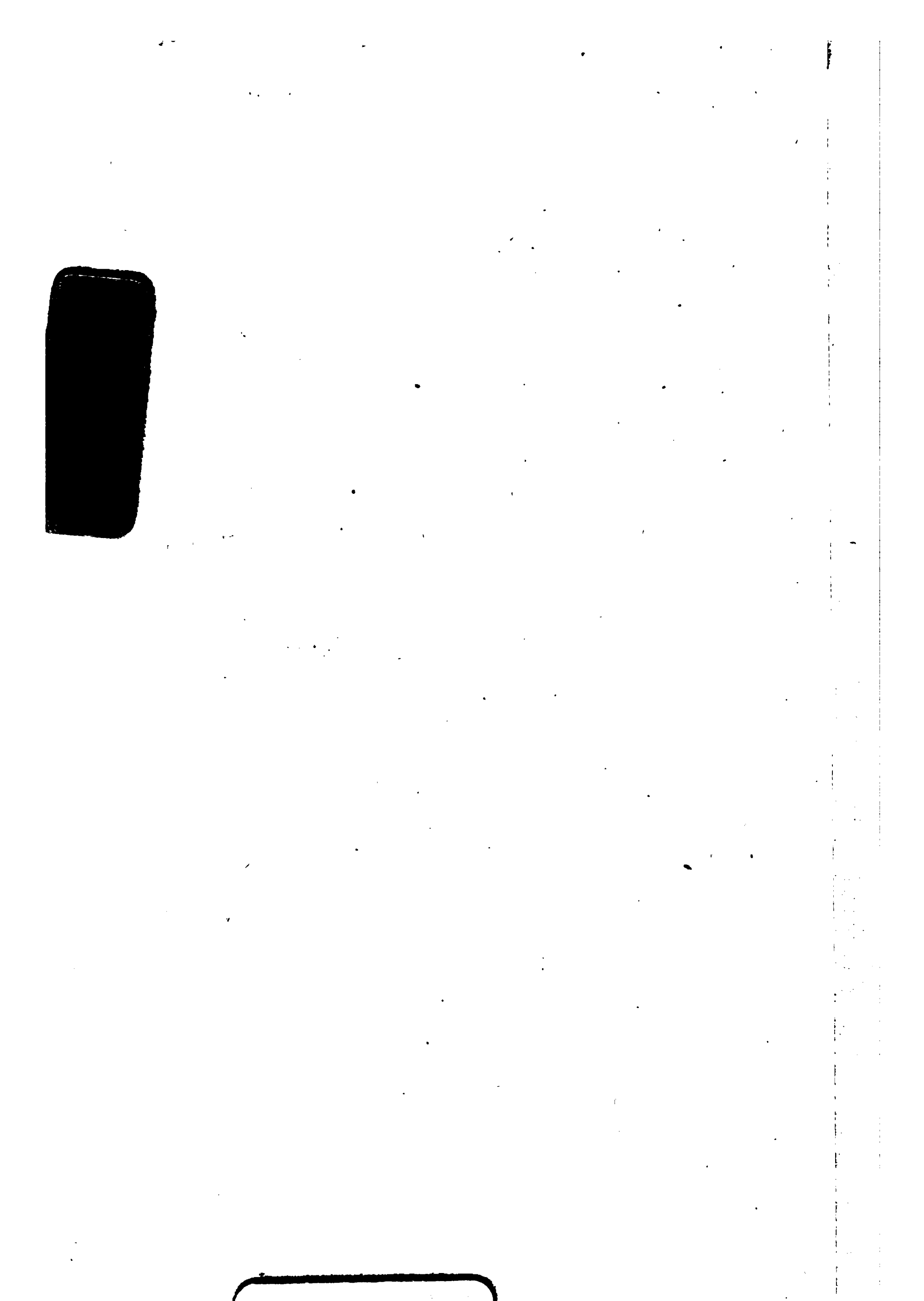


TABLE GÉNÉRALE,

ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE,

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LES QUINZE PREMIERS TOMES FORMANT SEIZE VOLUMES

DE L'HISTOIRE DE HAINAUT,

DE JACQUES DE GUYSE;

Par M. le Marquis DE FORTIA D'URBAN,

De l'Institut royal de France (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres); de l'Académie royale de Bruxelles; de la Société des Bibliophiles de Mons; de la Société d'Émulation de Cambrai; de la Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts de Valenciennes; de celles de Caen, d'Amiens, d'Avignon, de Marseille, de Nimes, de Montpellier, de Toulouse; de la Société des Antiquaires de France; de celle des Bibliophiles français; de celle de l'Histoire de France; de l'Académie de Cortone; de celle d'Archéologie de Rome; de celle des Lincées aussi à Rome; de l'Académie royale de Naples; du Musée de Francfort-sur-le-Mein, etc., etc.

TOME II.

A PARIS,
CHEZ L'AUTEUR,
RUE DE LA ROCHEFOUCAUD, N. 12.

1838.

TABLE GÉNÉRALE

DE L'HISTOIRE

DE HAINAUT.

évêque de Cambrai. 449. Les gens de Liège viennent au secours du roi de France contre les Vandales. IX, 231. Les Normands battent les chrétiens aux environs de Liège. 275. Gérard bâtit le monastère de Brogne en Hasbaie, dans le diocèse de Liège. 311. Hilduin brigue le siège épiscopal de Liège. 331. Brunon, archevêque de Cologne, sacre Rathier évêque de Liége. 357. Rathier est expulsé de ce siège, et Baldéric neveu du comte de Mons est mis à sa place. 359. Liège est à cinq lieues et demie d'Amboise. XI, 110. Le comté de Hainaut est engagé à Théoduin, évêque de Liège. 163. L'évêché de Liège épuise ses trésors pour cette acquisition. 165. L'empereur Henri IV confirme cette transaction. 167. Engagemens réciproques de l'évêque et du comte. 169. Le comte de Hainaut défait ses ennemis avec le secours de l'évêque de Liège. 171. Cette victoire est remportée à Wavrechin. 173. L'église cathédrale de Liège célèbre des messes pour le repos de l'ame du comte de Hainaut. 249. L'évêque de Cambrai abandonne son siège pour se retirer à Liège. 307. Raoul, évêque de Liège, conduit à Liège Baudouin, comte de Hainaut, auprès du roi de France. XII, 325. Les ecclésiastiques du diocèse de Liège refusent de se trouver à une assemblée de ceux du comté de Hainaut. 355. Le cardinal légat du pape blâme la simonie de Raoul, évêque de Liège. 405. Albert, fils du duc de Louvain, prend la croix à Liège. 407. Le pays de Liège confinait avec le marquisat de Namur. 467. Henri, roi des Romains, se rend à Liège avec le comte de Hainaut. 469. Le duc de Louvain et le comte de Namur s'y rendent aussi. 471. Le roi leur fait signer des conventions. 473. Ce prince promet l'évêché de Liège au fils du comte de Hainaut. 481. Le château de Clermont, entre Liège et Hoye, appartenait à Gilles, comte de Duras. XIII, 1. Mort de Raoul, évêque de Liège. 57. L'é-

(1) Voyez la notice de M. le baron de Reiffenberg sur Lucius de Tongres, dans le Bulletin de la Société de l'Histoire de France, tome I, cinquième cahier, p. 269.

M.

(1) Elle n'était pas sa fille comme il est dit XI, 205.

N.

O.

P.

sont conservées dans mon cabinet. II, préf., VII. J'y ai fait imprimer le Tableau historique et géographique du monde. IX. Préface datée de Paris. XII. On y a imprimé les Illustrations de la Gaule Belgique, par Jean le Maire. Texte. 251. Paris a porté le nom de Lutèce. 265. Lutèce, ou Paris, rasée par Brémus et Brennus. 349. Le Tacite de M. Dureau de Lamalle a été imprimé à Paris. 373. J'y ai fait imprimer la Vie du brave Crillon. 445. On y a imprimé l'Histoire ancienne de M. du Rozoir, XIV, préf., II; la Germanie de Tacite traduite par M. Panckoucke, V; la traduction française de Lucien. VIII. Étimologie du nom de Paris. IX, X. Préface datée de Paris. XVIII. J'y ai fait imprimer le Tableau chronologique des évènemens rapportés par Tacite, IV, préf., IV; et l'Art de vérifier les dates. VIII. On y a imprimé l'Histoire des empereurs romains, par Crévier, IX; et les Mémoires de Tillemont pour l'Histoire ecclésiastique. X. La préface en est datée. XXII. Saint Denis, évêque de Paris. Texte, 387. On y a imprimé l'Histoire de Sardaigne. V, 89. Plusieurs saints missionaires se rendent à Paris. 129. Ils étaient au nombre de douze. 137. Saint Denis reste à Paris. 139. On y a imprimé les œuvres de l'abbé Delille, 396; l'Histoire de la monarchie française, par Marcel, 407; la traduction des Voyages d'Azara, par M. Walckenaer, 409; l'Histoire des empereurs, par Tillemont, 418; le Dictionnaire de Moréri, 426; la traduction française de Suétone, 429; l'Histoire naturelle des poissons, par Lacépède, 438; la Notice de M. de Cambri sur l'agriculture des Celtes et des Gaulois, 441, 442; la traduction de Pomponius Méla, par Fradin. 449. Comment on y a traduit le *culcita* des Latins. 455. On y a imprimé la traduction de Pline le naturaliste, V, seconde partie, 6; le Dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques, 8; un nouveau cours complet d'agriculture, 10; la col-

Q.

R.

S.

T.

U.

V.

W.

X.

Y.

SUPPLÉMENT.

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES

ANNALES DU HAINAUT

AVANT LA PRISE DE TROIE.

I. J'ai déjà donné dans ces Annales (1) l'histoire des rois Celtes avant l'arrivée des Troyens dans les Gaules. J'y ai placé le déluge d'Yao, regardé comme le même que celui de Noé, sous l'an 2297 avant l'ère chrétienne, ainsi que je l'avais fait dans un autre ouvrage (2). Si, comme je crois que cela vaut mieux, on compte l'an 1 avant l'ère chrétienne, sans le faire précéder par l'année o, comme le fait le père de Mailla, dans son Histoire générale de la Chine, il faudra dire que le déluge d'Yao a eu lieu l'an 2298 avant notre ère. Laissant les autres dates comme je les ai données dans ces Annales, il en résulte les faits suivans.

2298. Déluge d'Yao, cru le même que celui d'Ogigès ou de Noé.

2070. Samotès, premier roi des Éduens, à Autun (3).

2037. Magus, fils de Samotès, lui succède.

(1) Tome XIX, 433.

(2) Mémoires pour servir à l'Histoire ancienne du globe. VIII, 255.

(3) J'ai parlé assez au long de ce roi et de ses successeurs au tome XIX, p. 433 de ces Annales, auquel je renvoie.

2019. Ce fut sous son règne que Trébéca vint fonder la ville de Trèves (1).

1986. Sarron, troisième roi des Éduens. Héro succède à son père Trébéca. Il règne sur les Tréviriens.

1956. Dryius, quatrième roi.

1926. Barde, cinquième roi.

1887. Les Ombriens pénètrent en Italie, dont ils sont les premiers colons.

1856. Longho, sixième roi.

1822. Barde-le-Jeune, septième roi.

1785. Lucius ou Loucos, huitième roi, auquel est attribuée la fondation de Loucotécie, aujourd'hui la ville de Paris.

1773. Altès, neuvième roi.

1748. Hercules de Libie, dont le nom est Melcarthus ou Melcarth. C'est le Dieu en l'honneur duquel les habitans de Tir célébraient tous les quatre ans, avec une grande pompe, les jeux quinquennaux.

Melcarthus est composé de deux mots phéniciens, *mélec* et *kartha*, dont le premier signifie roi, et le second ville, c'est-à-dire, le roi, le seigneur de la ville. Les Grecs, trouvant quelque conformité entre le culte de ce dieu, à Tir, et celui que l'on rendait dans la Grèce à Hercules, fils d'Amphitrion, s'imaginèrent que c'était la même divinité, et en conséquence, ils appelèrent le dieu de Tir l'Hercules de Tir; c'est ainsi qu'il est nommé par erreur dans les Maccabées (2), d'après l'usage des Grecs.

On a cru que Melcarthus était le Baal de l'Écriture sainte, dont Jézabel apporta le culte de Tir chez les Israélites (3); car, comme Mélec-Cartha, en phénicien, signifie le roi de la ville, pareillement Baal Cartha, dans la même

(1) Tome I, p. 419, de ces Annales.
(2) Second livre des Maccabées. IV, 19 et 20.
(3) Troisième livre des rois. XVI, 31 et 32.

langue, veut dire le seigneur de la ville; et comme, dans l'Écriture, Baal tout seul signifie le dieu de Tir, Mélec se trouve aussi signifier le même dieu. Hésychius (1) dit : « Μάλικα, τὸν Ἡρακλέα Ἀμαθούσιοι. » Les Amatusiens étaient une colonie des Tiriens en Chipre (2).

Mais il ne faut pas confondre les divinités anciennes : quoique Baal et Hercules fussent tous deux adorés à Tir, c'étaient deux divinités différentes. Baal était le dieu de Babilone, dont Trébèca porta le culte à Trèves, et qui donna le nom de Belgique à toute la contrée. Hercules, ou plutôt Melcarth, était le dieu de Tir.

« Hercules », dit Hérodote (3), « est un dieu très ancien « chez les Égiptiens; et, comme ils le disent eux-mêmes, il « est un de ces dieux dont le nombre fut porté de huit à « douze, dix-sept mille ans avant le règne d'Amasis (4). »

« Mais, » ajoute l'historien grec (5), « comme je n'ai « rien voulu négliger pour éclaircir le fait, et conneître la « vérité, je me suis rendu, par mer, à Tir, où je savais « qu'il existait un temple consacré à Hercules. Je le visitai, « et, parmi les nombreux et riches monumens dont il est « orné, j'y remarquai deux colonnes, une d'or pur et l'autre « d'émeraude qui, pendant la nuit même, répandait un « grand éclat. Dans les conversations que j'eus avec les « prêtres de ce dieu, je leur demandai à quel tems ils « fesaient remonter la fondation de leur temple? Ils me « dirent que le temple avait été bâti en même tems que l'on

(1) *Hesychii dictionarium*, art. Μάλικα.

(2) Dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques, par Sabbathier. Paris, 1780. XXVIII, 133, art. *Melcarthus*.

(3) Livre II, ch. 43,

(4) M. Larcher a fait ici un contresens dans sa traduction. Voyez celle de M. Miot.

(5) *Ibidem*, chap. 44.

« avait commencé à habiter Tir, et qu'ils comptaient « depuis cette époque deux mille trois cens ans.

« Je vis aussi dans la même ville de Tir un autre temple « d'Hercules, surnommé Thasien : je me décidai, d'après « ce surnom, à visiter Thasos, et j'y trouvai effectivement « encore un temple bâti en l'honneur d'Hercules par les « Phéniciens, lorsqu'ils fondèrent cette ville, dans leur « navigation à la recherche d'Europe. Or, cette navigation « est antérieure de cinq générations d'hommes, au tems où « l'Hercules d'Amphitrion naquit en Grèce. Ces recherches « prouvent donc évidemment qu'Hercules est un ancien « dieu; et il me semble que c'est avec raison que quelques « Grecs ont élevé des temples à deux Hercules différens, « un auquel ils sacrifient comme à un immortel sous le « nom d'Hercules Olimpien, et un autre qu'ils honorent « simplement comme un héros. »

Cet Hercules Thasien vivait du tems de Cadmus, que les Marbres de Paros placent 1518 ans avant notre ère (1). En effet, Thasos, fils de Neptune, ou plutôt de Cilix, comme le dit Phérécides, s'étant embarqué avec Cadmus pour chercher Europe, aborda en cette petite île, située vers la côte de Thrace vis-à-vis l'embouchure du Nestus, à vingt-deux milles (2) du port d'Abdères, ville de Thrace, à soixante-deux milles du mont Athos, et à pareille distance de l'île de Samothrace. Les Phéniciens qui avaient accompagné Thasos bâtirent une ville dans cette île, et lui donnèrent, ainsi qu'à l'île, le nom de leur chef (3). On pourrait soupçonner qu'Hésychius a confondu Thasos avec Ama-

(1) L'Art de vérifier les dates avant l'ère chrétienne, édit. in-8. III, 141.

(2) Pline, livre IV, ch. 12.

(3) Histoire d'Hérodote, traduite du grec. Paris, 1802. VIII, 333, art. *Thasos*.

thus ou Amathonte, ville de Chipre, située vers le milieu de la côte (1), ou vers la partie sud-est de l'île. En effet, Amathonte était consacrée à Vénus, ainsi que plusieurs autres villes de la même île. Plusieurs géographes, sur l'autorité d'un ancien lexique (2), croient qu'Amathonte était dans l'endroit où est aujourd'hui Limisso; d'autres assurent que les ruines de cette ville sont éloignées de Limisso de plus de sept milles. D'Anville (3) prétend que son placement répond à *Linmeson antica* (4).

Mais l'autorité, d'ailleurs très grave d'Hésychius est confirmée par celle d'Étienne de Bizance (5), qui dit qu'Amathus était une ville très ancienne, où l'on rendait un culte à Adonis Osiris; et comme Adonis était Égiptien, les Cipriens et les Phéniciens prétendaient qu'il leur appartenait. Étienne de Bizance ajoute que le nom d'Amathus venait d'Amathéus, fils d'Hercules, ou d'Amathusa, mère de Cinyras.

L'Hercules gaulois, Ogmios, était antérieur à l'Hercules thasien, et postérieur à l'Hercules égiptien. Son fils Némausus fonda la ville de Nîmes (6). Le plus ancien auteur qui ait parlé de Celtès et d'Hercules de Libie est Timagènes (7). C'est vraisemblablement d'après lui que Diodore de Sicile et Tite-Live en ont fait mention.

1716. Celtès étant mort, sa fille GALATÉE règne avec son mari HERCULES OGMIOS.

(1) Ptolémée, liv. V. chap. 14, p. 157.

(2) *Phil. F. Alex. in suo Lexico geographico*, cité par Pinédo dans son édition d'Étienne de Bizance. *Amstelodami*, 1678, art. *Amathus*.

(3) Géographie abrégée. Paris, 1768, tome II, p. 152.

(4) Table géographique d'Hérodote, art. *Amathonte*.

(5) Art. *Amathus*, p. 70 de l'édition de Pinédo.

(6) Tableau historique et géographique du monde. Paris, 1810, IV, 230.

(7) Tome XIX des Annales de Hainaut, p. 11 de la préface.

1712. Hercules cède à son fils GALATÈS le royaume de la Celtique.

1679. NARBON succède à Galatès, et donne son nom à la capitale du royaume des Bébrices. C'est le douzième roi celte.

1658. LUGDUS, treizième roi celte.

1637. Lugdus fonde la ville de *Lugdunum*, aujourd'hui Lion.

1611. BELGIUS, quatorzième roi celte.

1609. Mort de Belgius, le dernier de la race de Galatès. Il est remplacé par JASIUS JANIGÉNA, patriarche de Toscane.

1559. Jasius est tué par son frère DARDANUS, et les Celtes restent sans roi.

1541. ALLOBROX termina l'anarchie, et fut le seizième roi celte.

1478. ROMUS, fils d'Allobrox, lui succède.

1443. PARIS est le dix-huitième roi celte.

1404. LÉMAN ou LÉMANUS, fils de Pâris, succède à son père. C'est le dix-neuvième roi celte.

1337. GALATÈS SECOND est le vingtième. Il conduit les Galates en Asie.

1322. OLBIUS est le vingt et unième.

1286. NAMNÈS est le vingt-deuxième.

1240. RÉMUS est le vingt-troisième. Tous ces rois sont donnés par le Bérose et le Manéthon d'Annius de Viterbe. Jacques de Guyse n'en parle point. Diodore de Sicile nomme Galatès (1). Jacques de Guyse va maintenant nous fournir nos matériaux (2).

1228. Laomédon, roi de Troie, est tué par Hercules et Jason. BAVO, fils d'une sœur de ce prince, était le premier

(1) Livre V, chap. 24.

(2) Tome XIX, p. 439 de ces Annales.

ujet de Priam, fils de Laomédon, et conséquemment son cousin-germain.

1194. Les Grecs entreprennent le siège de Troie. Bavo conseille à Priam de faire la paix, et ne peut y réussir.

1184. La ville de Troie est prise, et Bavo quitte la Phrigie. Il avait fait équiper des vaisseaux (1); il embarque toutes ses richesses, et aborde en Mauritanie; il passe les colonnes d'Hercules, arrive dans l'île d'Albion, et débarque sur le continent, aux embouchures du Rhin. L'aspect de la contrée lui plut, et il jugea que le pays où il se trouvait était convenable pour y former un établissement.

De la fondation du royaume des Belges.

II. L'an 1183, c'est-à-dire le premier depuis la prise de Troie (2), Bavo dressa ses tentes dans le pays où il avait débarqué. Il donna l'ordre à ses compagnons de s'y établir dans un tems fixé, en se partageant sur la surface de la terre par royaumes, duchés et principautés, suivant leurs conditions, leurs maisons et leurs familles. Il leur ordonna de plus d'élever devant lui leurs lits, leurs tabernacles, leurs pavillons et leurs tentes, afin qu'il pût reconnaître le peuple qui lui était soumis, et qui, semblable à un déluge de sauterelles ou d'abeilles, couvrait toute l'étendue du pays. Comme le nombre des individus ne pouvait se compter, on se contenta de compter les tentes et les lits, et l'on en trouva plus de mille deux cent. Mais voilà que tout à coup, et sans qu'on s'y attendît, un loup blanc sauta au milieu des tentes. De jeunes Troyens se mettent aussitôt à sa poursuite, et après l'avoir suivi pendant trois jours,

(1) Tome I, p. 201 de ces Annales.

(2) *Id.*, p. 207.

ils arrivent sur une montagne, près du temple de Bel, où l'animal leur échappe en s'enfonçant dans un antre. Alors les chasseurs, après avoir pris auprès des habitans des renseignemens sur le temple, sur le territoire, sur la domination sous laquelle était placé ce pays, et sur le nom qu'il portait, revinrent au bord de la mer, auprès de Bavo. Celui-ci reconnut sans doute avec plaisir les descendans des Assiriens qui avaient suivi Trébéca, et qui étaient en quelque sorte ses compatriotes, reconnaissant les mêmes divinités. C'est pourquoi il ordonna à tous ses compagnons de s'éloigner de la mer, et d'entrer dans le pays. Ils se retirèrent donc, et détruisant leurs vaisseaux, ils arrivèrent, après trois jours de marche dans un pays élevé, riche, couvert de bois, convenablement éloigné des marais et des fleuves, soumis à la cité de Trèves, renfermant un petit nombre d'habitans sauvages, et au milieu desquels se trouvait le temple de Bel, construit en marbre, et desservi par des prêtres de la nation des Tréviriens. Ils dressèrent alors leurs tentes autour du temple, et restèrent tranquilles pendant plusieurs années, en occupant plus de quatre mille pas de terres, de forêts et de bois. Bavo créa soixante ducs (1) et autant de comtes pour gouverner son peuple, et pour le conduire à la guerre; il établit soixante chasseurs sous chaque duc, et trente seulement sous chaque comte. Il plaça chaque chasseur à la tête de cent cinquanteniers, et chaque cinquantenier fut chargé du commandement de cinquante chevaliers agiles et propres aux combats. Il laissa le reste du peuple sous les ordres des ducs et dans leur dépendance, et leur recommanda de gouverner avec équité la république.

L'an 1182, la seconde année de l'arrivée des Troyens sur la montagne de Bel, les Tréviriens envoyèrent à Bavo

(1) *Id.*, 225.

des députés qui lui dirent de se retirer entièrement avec son peuple de leur territoire, ou de leur payer tous les ans en tribut mille sangliers, mille cerfs et mille cinq cens vaches; sinon qu'avant un mois ils tomberaient sous les traits des Tréviriens. Bavo leur répondit que les Troyens n'avaient jamais payé de tribut à personne, et qu'au contraire leur histoire leur apprenait que plusieurs peuples avaient été leurs tributaires. Puis il ajouta: « Nous éprouverons le courage des Tréviriens, et ils ressentiront les « effets de notre humanité. » Et il conclut brièvement en disant : « Ce que vous demandez de nous, nous le deman« dons de vous-mêmes, et nous en exigeons encore da« vantage. »

Aussitôt Bavo envoya des coureurs explorer les routes et le pays; et, dès qu'ils furent de retour, ayant choisi trente ducs et quinze comtes pour faire la guerre aux Tréviriens, il envahit leur territoire, et ravageant toute la contrée, il mit le siège devant leur ville, qu'il prit en peu de jours, et qu'il pilla. Puis il la réduisit en cendres, en rasa les murs, les tours et les portes; et portant avec lui le dieu Bacchus, ainsi que les vases, les autels et les ornemens consacrés à son culte; il se proposa de construire un temple destiné à perpétuer le souvenir de sa première victoire, lorsqu'il bâtirait une ville pour son peuple (1).

De là, il s'avança jusqu'au Rhin, l'an 1181, parcourut un an entier et soumit les différens pays situés de chaque côté du fleuve; enfin, chargé des dépouilles des nations qu'il avait subjuguées, il rentra victorieux dans son royaume.

Le roi Bavo ayant terminé cette expédition, ainsi que plusieurs autres entreprises, consulta les dieux, suivant l'usage des Caldéens, l'an 1180. Il y a, disaient-ils (2),

(1) *Id.*, p. 227.

(2) *Cicero*, *de Divinatione*, *lib.* II, *cap.* 42.

dans ce cercle de constellations que les Grecs appellent *zodiaque*, une telle puissance, que chacune de ses parties change et remue le ciel d'une manière différente, selon la place que les étoiles occupent dans le voisinage et dans un tems donné; cette puissance est, disaient-ils, modifiée par les étoiles qu'on appelle *errantes*. Quand elles arrivent à la partie du zodiaque dans laquelle se trouve placée la naissance d'un enfant ou dans celle qui y confine, ou se trouve avec elle en rapport de simpathie : cela produit ce qu'ils appellent *trine aspect* ou *quadrat*.

Il faut donc, continuaient-ils (1), examiner avec la plus scrupuleuse attention l'état du ciel à la naissance d'un homme; le suivre ensuite lui-même depuis ce premier moment jusqu'à son dernier soupir, s'informer exactement de sa fortune, de ses mœurs, de son caractère et des évènemens qui ont accompagné toute la suite de sa vie; consigner ensuite par ordre ces observations et ces rapports dans des tables secrètes, et les conserver bien précieusement, pour y lire sans peine la destinée de tous ceux qui, dans la suite des tems, naîtront sous la même disposition du ciel.

Ce qui se fesait pour les hommes, s'observait aussi pour les villes, et le philosophe romain Lucius Tarutius avait observé avec soin les calculs des Caldéens sur le jour de la naissance de Rome, qu'il regardait comme le même que celui des fêtes de Palès (2). Bavo étudia donc les réponses des dieux, et résolut de bâtir sa ville sur les lieus mêmes qu'il occupait, autour du temple de Bel, et sur la montagne de cette fausse divinité. Il envoya alors des messagers par toute l'Europe, l'Afrique et l'Asie mineure, pour ramener auprès de lui tout ce qu'ils trouveraient de maçons, d'architectes, de charpentiers, de constructeurs habiles, et

(1) *Noctes atticæ Auli Gellii*, *lib.* XIV, *cap.* 1.
(2) *Cicero*, *de Divinatione*, *lib.* II, *cap.* 47.

autres artisans de cette espèce. Tous ces ouvriers étant arrivés, ils se mirent à explorer, dans tout le pays, les veines du sol, à en tirer des pierres et des métaux de plusieurs espèces, à couper des arbres dans les forêts, à construire des fours et des fourneaux en grand nombre pour fondre les métaux, pour cuire les pierres et les briques. Ils firent ainsi toutes les dispositions nécessaires pour la construction de la ville nouvelle (1).

Construction de la ville de Bélis. Mort de Bavo-l'Ancien. Bavo Belginéus lui succède.

III. L'an 1179, le cinquième depuis la dernière destruction de la ville de Troie (2), furent jetés les premiers fondemens d'une cité très puissante aux confins de l'Europe, sur un lieu élevé, appelé le mont de Bel, loin des marais et des rivières, dans le territoire des Tréviriens, à trente mille pas de l'endroit où le Rhin trouble la mer. On la nomma d'abord Bélis, puis Belgis, et c'est d'elle que le royaume et le peuple Belges tirent leur nom. Autour du temple qu'elle renfermait, Bavo fonda un palais avec des pierres polies, carrées, dolées et sciées; et il éleva les murs de ce palais à soixante et dix coudées, c'est-à-dire trente et un mètres. Il construisit quatre tours, hautes de cent vingt coudées, ou cinquante-trois mètres, et dont chaque côté avait trois cens coudées carrées. Il construisit aussi deux portes de la même hauteur que les tours. Celles de la porte Lupine, ainsi nommée parce que c'était sur son emplacement que se trouvait l'antre où s'était retiré le loup blanc dont il a été question plus haut (art. II), avaient leurs murs épais de vingt-

(1) Tome I, p. 229 de ces Annales.
(2) *Id.*, p. 233.

cinq coudées, et l'espace compris entre ces murs était de trente coudées en carré. Les tours de la petite porte que l'on appelait Castellane, étaient toutes deux hautes de cent coudées, ou quarante-quatre mètres; elles avaient des murs de dix-huit coudées d'épaisseur, et comprenaient entre leurs murs une surface de vingt-quatre coudées carrées; de sorte que chaque tour de cette porte avait soixante coudées ou environ vingt-sept mètres de diamètre. Toutes ces constructions, jusqu'à vingt-cinq coudées au-dessus des fondations, formaient une masse solide et sans vides, enduite d'un bitume épais et d'un ciment fait de briques broyées et mêlées avec de la chaux. Toutes ces tours appartenaient à la partie principale du palais, à l'exception de la porte Castellane, qui était adossée à la seconde partie du même édifice. Ce palais, composé ainsi de deux parties, ressemblait à un vaisseau par sa forme étroite et longue. Sa longueur surpassait de sept fois sa largeur, et sa plus grande largeur interne était de trois cens coudées. Ses deux portes s'ouvraient du côté du midi, et elles étaient unies par un mur de soixante et dix coudées d'élévation, et de vingt coudées d'épaisseur. Les deux parties du palais ne communiquaient entr'elles que par ces deux portes. Le mur de chacune de ces deux parties était, du côté du midi, de hauteur égale, ainsi que nous l'avons dit; mais du côté du levant, où se terminait le palais, on voyait deux tours égales à celles de la porte Castellane. Du côté du nord, le mur de la seconde partie du palais avait la même épaisseur que le mur précédent; mais il était élevé de quarante coudées, et garni d'un grand nombre de tours. La principale partie du palais était pavée de pierres d'un grand prix. Jacques de Guyse observe que de son tems ceux qui creusaient à une certaine profondeur dans l'emplacement de ce palais, y retrouvaient ces pavés et en reconnaissaient la beauté. Ce témoignage d'un auteur véridique, écrivant sur les lieux,

sera certainement apprécié par ceux qui cherchent la vérité de bonne foi.

La plus grande partie du palais, au nord, était entièrement entourée, hors des murs, d'un fossé large de deux cens coudées, ou de quatre-vingt-huit à quatre-vingt-neuf mètres, enfermé de murs de toutes parts, et pavé partout avec des pierres polies.

Du côté du couchant, et tout auprès du temple de Bel, s'élevait la maison royale et pontificale, construite d'une manière admirable en pierres de taille; c'était là que le roi Bavo, lorsqu'il voulait offrir quelque sacrifice, se retirait avec ses prêtres.

Le palais royal ayant été bâti, un peuple innombrable s'établit tout à l'entour, et jusqu'à une distance de deux milles, en se rangeant par familles et par alliances, comme les ducs, les comtes et les chasseurs l'avaient ordonné. Alors Bavo fit élever, à une certaine distance du palais, des maisons, des châteaux, et d'autres édifices de divers genres pour les ducs et les autres officiers; il les fit garnir de tours, de portes et d'autres défenses. Mille tours, pareilles à celle de la porte Castellane, défendaient l'enceinte de la ville; sept portes, qui furent ensuite bâties par ses ordres, en l'honneur des sept planètes à orbite oblique, pour le culte desquelles il avait beaucoup de vénération, regardaient ce qu'il appela les sept régions du monde; car dans chaque pays le monde est la contrée qui s'étend à quelque distance de ce qui en est regardé comme le centre.

Sept temples, fondés par lui sur ces sept portes, furent achevés dans des tems convenables. Ce prince fut le premier en Europe qui ordonna d'honorer et d'adorer les planètes et la milice céleste; c'est pourquoi tous ceux qui étaient affligés de quelque malheur se rendaient aux temples

de ces idoles, dans l'espérance d'obtenir des remèdes à leurs maux.

Bavo fit aussi établir, dans des tems favorables, sept grandes routes, pavées de pierres carrées, en l'honneur des sept mêmes planètes, ou fausses divinités, et ordonna que chaque route porterait le nom de l'idole, de la porte ou du temple auquel elle aboutirait, afin d'attirer à leur culte les personnes des deux sexes, et que nul ne pût plus, en s'abstenant d'honorer ces faux dieux, prétexter cause d'ignorance.

Il jeta aussi les fondemens du temple de Bacchus. Ce qu'il avait nommé les sept planètes étaient la Lune ou Cinthie, Mercure, Vénus, le Soleil, Mars, Jupiter et Saturne (1). On sait qu'il n'y a véritablement là que cinq planètes; le soleil se distingue des planètes, en ce que c'est de lui qu'émane la lumière, et la lune n'est qu'un satellite de la terre. Mais ces distinctions ne se fesaient point à l'époque dont nous parlons ici. Bavo, favorisé par Diane, dont il avait fait observer la fête par tout le peuple, et guidé par un cerf blanc, découvrit la fontaine des fleurs, dans laquelle se baignaient les faunes, dieux connus, les satires et les nimphes; et, par le ministère d'un vieillard, il fit amener en abondance, par des conduits souterrains, les eaux de cette fontaine dans la ville de Belgis. On voyait encore du tems de l'historien Clérembaud, en beaucoup d'endroits, tant en deçà qu'au-delà de la Sambre, les lits, les conduits et les réservoirs de cette fontaine. Il y avait en outre, dans la même ville, deux fontaines, celle de Diane, à l'orient, et, au couchant, celle de Bel. Ces fontaines donnaient naissance à deux ruisseaux qui environnaient la

(1) Tome I, p. 239 de ces Annales.

plus grande partie de la ville, et qui, se réunissant au midi, se jetaient dans la Sambre (1).

Lorsque la ville eut été entièrement bâtie, c'est-à-dire vers l'an 1176 avant notre ère, et que l'on eut publié des lois honorablement reçues par tous les Troyens, le peuple commença à s'inquiéter beaucoup pour savoir si, à la mort du roi, on lui élirait un successeur, choisi indifféremment parmi tous les citoyens, ou si ses fils monteraient sur le trône simplement par le droit de leur naissance (2), en un mot, si la couronne serait héréditaire ou élective; cette question était en effet de la plus haute importance, et a été agitée dans toutes les sociétés.

Forme du gouvernement des Belges.

IV. L'an 1176, Bavo ayant appris le sujet de l'agitation du peuple, fit venir auprès de lui les ducs, les comtes et les hommes les plus sages de la nation. Après une mûre délibération entr'eux, il fut déclaré que les gouvernemens qui admettaient la succession naturelle à la couronne étaient plus heureux que ceux où la couronne se donnait par l'élection et le plus souvent même par le hasard, prenant pour principe que les dieux sont plus élevés et plus puissans que la fortune, que la sagesse et la vraie philosophie doivent l'emporter sur la force. Les grades et les dignités du royaume furent ainsi réglés : tous les princes et tous les gouverneurs de la ville et du royaume furent, sous peine de mort, soumis immédiatement après les dieux au prince des druides. Sept archi-

(1) *Id.*, p. 267.
(2) *Id.*, p. 242.

flamines furent établis pour assister le prince des druides dans ses fonctions : dix ducs et autant de comtes avec leurs familles, furent placés sous chacun des archiflamines, et ceux-ci commandèrent encore à neuf druides, c'est-à-dire à neuf prêtres institués dans les neuf temples de la cité, pour avoir la charge des sacrifices communs, offerts chaque jour aux idoles de la ville; à ces druides furent soumis tous les autres prêtres du royaume. On décréta encore que l'archidruide succéderait à la couronne, et serait druide en même tems, et que cette dignité resterait désormais héréditaire, en suivant l'ordre naturel de succession; et l'on institua des chasseurs, des chevaliers, des augures, des magiciens et des pasteurs, qui devaient être élus par le collège des comtes; ainsi que des questeurs, des chiliarques et des censeurs, que toutes les classes du peuple devaient élire en commun. C'est à ces officiers que fut confié le gouvernement de la cité et du royaume; et toute la république fut satisfaite de ces institutions (1).

Alors le roi Bavo, en présence de tout le peuple, nomma l'aîné de ses fils prince des druides, tant de la ville que du royaume, et l'installa lui-même dans le temple de Bel. La nomination des autres officiers fut laissée aux électeurs ; et lorsque toutes les charges furent pourvues, tout le monde s'empressa de rendre grâce aux dieux, en leur offrant pour la première fois des présens et des sacrifices; et, comme on les priait de donner des réponses sur la fortune et la prospérité de la ville et du royaume; ils rendirent tous des oracles, rapportés par Jacques de Guyse dans le premier volume de cet ouvrage (2). Je crois inutile de les répéter ici. Bavo fit graver la réponse de chaque idole sur la porte de son propre temple, en lettres grecques, et en vue de

(1) *Id.*, p. 244.
(2) *Id.*, p. 246.

tous; il ordonna à chacun d'examiner ce que l'on devait faire à cette occasion (1).

La réponse de Bacchus était remarquable, et fut la cause d'une première révolution. Voici quelle était cette réponse.

« Les vignes et les abeilles multiplieront dans le royaume « des Belges; mais enfin quelques traîtres qui auront survécu « le vendangeront; et il sera désolé au pressoir par un règne « de fer. La ville sera décorée d'une multitude d'idoles; mais « elles renfermeront dans leur sein la mort du sacerdoce. »

Une telle menace était faite pour effrayer. Le peuple murmura : on disait généralement que plusieurs chefs, rencontrés par Bavo dans la mer de Toscane, et venus avec lui et leurs compagnons, étaient les restes de ces traîtres, qui, associés à Énée, à Anchise et à d'autres, avaient livré la ville de Troie, et que dès-lors on devait craindre qu'ils ne trahissent encore la ville de Belgis. On se porta bientôt à une révolte ouverte; les quartiers des chefs accusés furent assiégés, et plusieurs chasseurs, ainsi que des chevaliers et d'autres officiers, furent tués. Bavo courut aussitôt vers la troupe des assiégeans, et parvint à calmer un peu le peuple. Ayant fait venir auprès de lui les quatre chefs qui étaient la cause de l'émeute, à l'entrée de la nuit, il leur conseilla de s'éloigner de Belgis; et après leur avoir donné, avec des trésors, ses propres filles pour être leurs principales épouses, il leur permit de bâtir des villes partout où ils voudraient, dans toute l'étendue de son royaume. C'est pourquoi Turgontus fonda avec les siens la ville de Tongres, située dans l'Hasbain, près de Liège. Mosellanus fonda avec les siens Mosellane, qui est la ville de Metz d'aujourd'hui. Morinéus, avec les siens, bâtit Moriane, qui porte maintenant le nom de Térouenne; et Clarinéus, bâtit avec les siens, la ville de Clarinée (2),

(1) *Id.*, p. 251.
(2) *Id.*, p. 253.

située près de Compiègne, à peu de distance de l'Oise, sur une montagne élevée qui porte le nom de Mont-de-Clarin (1).

Bavo mourut l'an 1166, après treize ans de règne (2), et son corps fut brûlé en grande cérémonie dans le théâtre de Bacchus, avec les corps de plusieurs ducs, comtes, chasseurs, chevaliers et autres nobles, qui se jetèrent volontairement dans les flammes de son bûcher. Les archiflamines et les druides accompagnèrent cette pompe de chants lugubres, et firent au roi, selon la coutume des Phrigiens, des obsèques magnifiques (3).

A ce prince succéda son fils Bavo Belginéus, qui, dix ans auparavant avait été institué par son père archidruide ou prince des prêtres. Il défendit au peuple, sous peine de mort, de se servir dans les ventes ou marchés ordinaires d'or, d'argent et de pierres précieuses, et il lui ordonna d'offrir tout l'or et tout l'argent qu'il pourrait avoir aux dieux, pour leur fondre des statues. Cet ordre fut donné pour obéir à la réponse de Mercure (4), ainsi conçue :

« Les échanges, les marchés, les comptes et les contrats « se feront sans le secours de l'argent ou de l'or ; c'est alors « que le royaume sera heureux et reculera ses bornes ; « mais lorsque l'usage changera, il sera peu à peu réduit « en cendres. »

Bavo Belginéus ordonna de plus, pour rendre Mars propice, qu'aux jours de Mars et de Vénus de chaque semaine, les mardi et les vendredi, toutes les personnes des deux sexes quitteraient leurs maisons et demeureraient à l'air au

(1) *Id.*, p. 256.
(2) Tome VI de ces Annales, p. 55.
(3) *Id.*, tome I, p. 257 et 259.
(4) *Id.*, p. 265.

milieu des rues, sur les places, dans les théâtres, dans les champs ou ailleurs; et que là, pendant ces deux jours, ils mangeraient, ils dormiraient et resteraient, en l'honneur du dieu Mars, sous peine de couper les membres à celui qui manquerait à cette obligation, sans une nécessité évidente, et déclarée d'avance. Il prit cet arrêté en l'honneur de Mars, et afin d'endurcir les corps de ses sujets à la fatigue et aux duretés de la vie. On donne à ce prince quatre-vingt-cinq enfans mâles et cent filles. Il acheva la construction des temples de Bel, de Mars et de Mercure, que son père avait commencée, et, voyant que la ville manquait d'eau par l'insuffisance des fontaines, il voulut y pourvoir. Une rivière, qui fut par la suite appelée Cambre, et qui est aujourd'hui la Sambre, coulait à quatre milles de Belgis; il la fit diviser en ruisseaux étroits et en chutes d'eau, par le moyen de grosses et longues masses de murailles, élevées en travers au milieu de la rivière, et qui la coupaient d'un bord à l'autre; puis il fit construire entre ces digues cinq cens roues mobiles, qui, par leur mouvement circulaire versaient des courans d'eau dans des citernes creusées dans les digues; sur ces citernes, d'autres roues, mises en mouvement par les roues d'en bas, portaient en tournant les eaux déjà puisées dans des réservoirs plus élevés, de sorte que celles-ci montaient par un mouvement circulaire et uniforme jusqu'aux sommets des digues, où elles tombaient dans de grands réservoirs de métal. De là elles coulaient par des canaux souterrains et par des tuyaux, jusque dans la ville, et se rendaient principalement dans le fossé, dont nous avons parlé plus haut (art III), et qui était creusé au milieu de Belgis, près du palais des prêtres; ce fossé fournissait de l'eau à toute la ville (1).

(1) *Id.*, p. 267.

Mort de Bavo Belginéus. Bavo-le-Lion et Bavo-le-Loup lui succèdent.

V. Bavo Belginéus régna quarante-quatre ans, et Bavo Léoninus ou le Lion qui lui succéda l'an 1121 avant notre ère, fut conséquemment le troisième roi des Belges (1). Ce fut lui qui acheva entièrement la construction du temple de Bacchus, ainsi que la confection de l'idole, des vases et des ornemens consacrés à cette divinité ; il ordonna le premier que les lions, les loups et les autres animaux féroces seraient offerts en sacrifices. Il se nourrissait ainsi que ses enfans de sang humain. Il eut quarante-quatre fils qu'il créa tous ducs, malgré les décrets qui rendaient ces ducs éligibles, et entre lesquels il partagea le gouvernement de son royaume. Mais il arriva que plusieurs communautés se révoltèrent contr'eux et en tuèrent un grand nombre. Ceux qui échappèrent à ce massacre se livrèrent à la tirannie. Bavo-le-Lion, informé de leur conduite, reconnut le mauvais état du royaume, et rétablit l'élection ordinaire pour les duchés. Après cette restauration, les tirans se retirèrent au-delà des monts, et causèrent dans la suite de grands dommages au peuple belge. Le roi eut encore treize fils dans sa vieillesse, et confia leur éducation aux archiflamines, d'après les demandes de la communauté. Ceux-ci s'abstenant, conformément aux lois, de se nourrir de sang humain, furent élevés dans la crainte des dieux (2).

Vers l'an 1112, le même prince, ayant triomphé de Goffarius, roi d'Aquitaine, soumit les États de ce dernier

(1) *Id.*, tome VI, p. 57.
(2) *Id.*, tome I, p. 273 et 275.

jusqu'à la mer; et après avoir établi; du consentement de tout le peuple, douze de ses fils rois des diverses cités de son royaume, il nomma l'aîné de ses fils archidruide à Belgis. Bavo-le-Lion mourut dans cette dernière ville (1), l'an 1102, après vingt ans de règne (2), et son corps fut brûlé selon l'usage. Soixante de ses officiers et vingt-deux de ses femmes, se précipitèrent volontairement sur son bucher. Lorsque les obsèques furent terminées, BAVO LUPINUS ou LE LOUP, son fils aîné, monta sur le trône (3).

Celui-ci dut ce surnom au palais qu'il bâtit dans l'extrémité méridionale de la ville, près du temple de Jupiter, et qui a porté le nom de palais du Loup jusqu'au tems de Jacques de Guyse. Le territoire de Louvignies, village situé à une demi lieue au sud-ouest de Bavai, tire son nom de Bavo-le-Loup. Ce prince, entr'autres constructions, fit achever trois temples avec leurs idoles, lorsqu'il eut fini le palais dont nous venons de parler. Il construisit ces trois temples au midi de la ville, d'après les réponses des dieux (4).

Il s'appliqua avec ardeur à l'art des enchantemens, aux prestiges, aux transformations et aux sciences merveilleuses (5), comme aux mathématiques, à la nécromancie, aux aruspices, aux augures, aux horoscopes et à d'autres arts semblables. Il ne laissait pas d'imiter Bavo-l'Ancien, et de s'occuper fortement de l'astronomie terrestre ou géomancie (6).

Il soumettait tellement à son art et à sa volonté les

(1) *Id.*, p. 275.
(2) *Id.*, tome VI, p. 57.
(3) *Id.*, tome I, p. 275.
(4) *Id.*, p, 283.
(5) *Id.*, *ibid.*
(6) *Id.*, p. 287.

divinités des bois, des eaux, des fontaines, des champs et de l'air, qu'il se rendait maître de toutes celles qu'il voulait par ses enchantemens, à l'exception cependant de Diane et de ses nimphes. C'est pourquoi, lorsqu'une cité, un royaume ou une nation se révoltaient contre lui, il envoyait deux ou trois de ses serviteurs avec des figures ou des impressions, des anneaux ou des caractères, à l'entrée seulement du royaume, de la cité ou de la nation rebelles, et peu de jours après ils lui ramenaient les séditieux enchaînés. De même, lorsqu'il envoyait un de ses serviteurs avec certaines poudres ou certains caractères, les eaux dans lesquelles celui-ci les jetait se corrompaient et devenaient venimeuses, se changeaient en sang ou prenaient une autre couleur, débordaient ou inondaient le pays, ou bien elles rendaient les terres entièrement stériles; les autres élémens étaient également soumis au pouvoir merveilleux de Bavo, de sorte que ce prince parvenait ainsi à dompter entièrement les nations (1).

En outre, il condensait tellement les nuages qu'il conduisait en toute sûreté sur des nuages de mille piés de long, des chevaux, des bœufs, des ânes, des chars et des armées; ce dont on peut voir la preuve dans ce qui arriva à la ville de Tongres qui s'était d'abord révoltée contre lui. Il condensa si fortement l'air au-dessus de cette ville qu'il plaça sur ce léger élément la plupart de ses soldats, avec leurs arcs et leurs flèches. Les habitans, frappés de terreur à cette vue, lui livrèrent aussitôt la ville (2).

S'il fesait prisonnier un de ses ennemis, ou si un belge méritait la mort, il ne le fesait pas mourir; mais il le changeait en arbre, en pierre, en oiseau ou en bête; il fesait marcher sur les eaux et sur les rivières, ainsi qu'il est dé-

(1) *Id.*, p. 293.
(2) *Id.*, p. 293 et 295.

montré, dit Jacques de Guyse, par la Meuse, le Rhin et la Moselle, sur lesquelles il fit passer plusieurs fois ses troupes à pié sec sans immersion et sans danger. Il soumettait tellement à son pouvoir, et même au pouvoir de tous les Belges, les divinités des champs, des jardins, des bois, des fontaines et des eaux, que celles-ci étaient prêtes en tout tems à leur obéir, et à les servir en certains endroits. Elles gardaient les moutons et les grands troupeaux, conduisaient les chevaux et les bœufs à la charrue, coupaient les arbres, cultivaient les terres et les jardins, pêchaient et chassaient; elles polissaient le bois, sculptaient les pierres, bâtissaient des ponts, des tours et des remparts; elles tiraient le lait des brebis et des vaches, préparaient du beurre et des fromages; en un mot, il n'y avait aucun genre de services qu'elles ne fussent prêtes à rendre (1).

Un jour que Bavo, dans une partie de plaisir, était entré dans une forêt pour chasser, un daim, d'une blancheur éclatante, et qui avait la tête couronnée de quatre cornes d'or, levé par l'aboiement des chiens, se mit à fuir dans la forêt; mais se plaisant à faire aboyer la meute, il s'amusait tantôt à courir, tantôt à rester en place, et quelquefois il feignait d'être pris. Bavo, qui avait d'abord trouvé un grand plaisir à cette chasse, finit par s'en ennuyer. Voyant que, malgré son vif désir d'atteindre l'animal, il ne pouvait y parvenir, il eut recours aux sorts dans son impatience; et voilà aussitôt que Pan et les autres divinités qui lui sont soumises, lâchant de grandes lamies, frappent le daim d'épouvante. Mais Diane, s'apercevant du danger que courait son daim, en fut irritée. Sur-le-champ, elle le métamorphosa en laurier, tandis qu'elle changea en loups Bavo et ses compagnons, et en vautours les chiens qu'ils avaient amenés avec eux. Pan, avec ses Arcadiens, éloigna, pendant

(1) *Id.*, p. 295.

plusieurs années, les nimphes et les faunes de cette forêt (1). Tel est le récit que Jacques de Guyse a puisé dans les écrits de Lucius de Tongres, et je ne crois pas que l'on me soupçonne d'en garantir la vérité. Il paraît que Lucius de Tongres avait lu l'Odissée d'Homère et l'histoire de Circé; mais il connaissait aussi sans doute les merveilles des magiciens de Pharaon, surpassées par les miracles de Moïse, qui a été lui-même l'historien de son triomphe.

Mort de Bavo-le-Loup. Bavo-le-Brun lui succède; et à celui-ci Brunéhulde.

VI. Bavo-le-Loup régna cinquante ans (2), et mourut sans enfans l'an 1052 avant notre ère. Son frère Bavo-le-Brun, qui lui succéda, décora la ville et le royaume en achevant la construction des temples et la confection des idoles et des autels. Il défendit, pour se conformer aux réponses des dieux, que les femmes fussent plus longtems communes à tous, et régla; sous peine de mort, que tout homme ne prendrait au plus que quatre épouses; à l'exception des prêtres, qui ne devaient en avoir que deux. Il établit aussi dans la cité et dans le royaume la police des mœurs qui était en vigueur chez les Athéniens, et fit afficher les lois sur les portes des temples, n'exigeant rien de ses sujets, que ce qu'il leur avait fait connaître d'abord (3).

Il abolit l'usage de l'or et de l'argent, et de toute matière qui eût pu engendrer des crimes. Il partagea également les terres entre tous, afin que la distribution égale des biens

(1) *Id.*, p. 295 et 297.
(2) *Id.*, tome VI, p. 57.
(3) *Id.*, tome I, p. 309.

empêchât un individu autre qu'un prêtre, un duc, un comte, un chasseur, un chevalier ou un décurion, de devenir plus puissant qu'un autre homme. Il ordonna à ses sujets de prendre leurs repas en public, afin que les richesses et le luxe ne pussent regner en secret dans la suite. Il ne permit aux jeunes gens qu'un seul vêtement, qui devait leur servir pour toutes les saisons de l'année, et il défendit qu'aucune personne s'habillât mieux, et fît meilleure chère qu'une autre. Il voulut que chacun, à l'exception des enfans de cinq ans, des hommes de cinquante et des infirmes, allât piés nus et tête nue pendant neuf mois de l'année. Il ordonna que tous les marchés se fissent par des échanges et sans le secours de l'argent; que les enfans devenus adultes fussent menés au milieu des champs, et non sur la place publique, afin qu'ils ne passassent point les premières années dans le luxe, mais dans le travail et dans la fatigue. Il les priva aussi de l'usage des lits pour prendre leur sommeil, et de toutes les manières délicates de vivre. Il leur défendit de rentrer dans la ville, avant d'être devenus véritablement hommes, se proposant pour but dans tous ses réglemens de rendre son peuple plus guerrier. Il ordonna de marier les jeunes filles sans douaire afin qu'on ne prît pas une femme seulement pour sa fortune, et que les maris, n'étant pas retenus par le frein d'une dot reçue, surveillassent avec plus d'autorité et de sévérité la conduite de leurs épouses. Il voulut encore que les plus grands honneurs fussent rendus non aux riches ou aux puissans, mais aux vieillards distingués par leurs vertus, et qu'en aucun lieu de la terre la vieillesse ne fût plus honorée que dans ses États. Ce prince, renvoyant trente-quatre de ses épouses, n'en garda que deux, qui lui donnèrent, pendant le tems qu'il fut roi, soixante-deux fils, dont il exigea une entière soumission aux lois (1).

(1) *Id.*, p. 311.

Ses préparatifs pour la guerre ne furent pas inutiles, mais il était devenu vieux, et le jeune Ébrancus, roi de l'île d'Albion, l'an 1018 avant notre ère, avânt même d'être monté sur le trône, ravageait avec ses soldats les terres des Ruthènes; Bavo-le-Brun se ligua avec les rois des Ruthènes et des Morins, pour réprimer cette audace; mais ces princes ne purent débarquer, et Bavo, après avoir essuyé toutes sortes de malheurs, fut contraint de rentrer sans gloire dans ses États, ayant négligé de consulter les dieux. L'année suivante, ce prince archidruide rassembla à Belgis tous les citoyens du royaume, au tems de la fête de Bel, pour rendre avec plus de dévotion des actions de grâces aux dieux, au sujet de l'achèvement de la ville et de l'accroissement du royaume. Il sacrifia au dieu Bel et aux autres idoles de la cité ses deux fils aînés, avec une quantité innombrable de loups, de lions, d'ours et de sangliers. On répandit d'abord le sang de ces victimes sur l'autel; puis on coupa leurs corps en morceaux, et on les brûla en grande cérémonie sur d'énormes bûchers (1).

Dans la même année, à la fête de Bacchus, le grand-prêtre Bavo-le-Brun, en présence de toute la ville, du peuple et de tout le royaume, se jeta, par esprit de religion, au milieu du feu des sacrifices, avec deux archiflamines, trois ducs, cinq comtes, sept veneurs et beaucoup d'autres, qui, tous poussés par le même motif, et s'offrant eux-mêmes dévotement, firent le sacrifice de leurs vies, furent brûlés et réduits en cendres. Cet évènemeut frappa d'une si grande terreur tous les citoyens du royaume, qu'ils portèrent de concert une loi qui défendit, sous peine de mort, de transgresser les lois de Bavo-le-Brun et celles des dieux. C'est depuis ce tems que l'usage se fortifia, d'initier les fils des princes et des ducs aux mistères sacrés,

(1) *Id.*, p. 313.

et d'apaiser les Dieux par leur sang. Dans le même tems, Ébrancus, prince des Bretons, étant entré dans les Gaules, dévasta la ville des Morins (1). On pourrait faire un curieux rapprochement entre la législation de Bavo-le-Brun et celle de Licurgue qui a vécu peu de tems après. Il existe entr'elles une analogie très frappante dans un grand nombre de dispositions. Je me borne à celles-ci : partage des terres, distribution égale des biens, repas en public, sévérité dans les habillemens, interdiction de l'argent, austérité de l'éducation, mariage des jeunes filles sans douaire, honneurs rendus aux vieillards.

Bavo-le-Brun avait régné trente-cinq ans (2). Son fils BRUNÉHULDE lui succéda, l'an 1017, dans le gouvernement du sacerdoce, de la ville et du royaume belges. Ce prince renouvela d'abord les lois des Troyens, et confirma celles que ses prédécesseurs avaient ajoutées ; il força de plus, sous peine d'être écorché tout vif, tout citoyen de son royaume à suivre le même culte et à adorer les neuf divinités de la cité belge ; il accrut aussi magnifiquement le culte des idoles (3).

Dès les premiers tems de Brunéhulde, l'an 998 avant notre ère, Ébrancus devint roi des Bretons (4). Ayant fait une heureuse descente dans les Gaules pour réparer et ravitailler la ville des Morins (Térouenne), il osa former le projet de subjuguer les Belges, dont il dévastait les frontières. Le grand-prêtre Brunéhulde, encore à la fleur de de son âge, rassemble aussitôt ses armées, et attaque Ébrancus. Ces deux rivaux combattirent l'un contre l'autre avec

(1) *Id.*, p. 315.
(2) *Id.*, tome VI, p. 57.
(3) *Id.*, tome I, p. 319.
(4) Mémoires pour servir à l'Histoire ancienne du globe. Paris, 1811. I, 182.

courage et acharnement; mais enfin Brunéhulde ayant fait un grand carnage des Bretons, chassa leur roi de son royaume, et le poursuivit jusqu'au bord de la mer, où périt une grande partie de ses soldats. Le vainqueur alors, ayant réparé la cité des Morins, y établit pour roi Aganippus, son frère, et fit construire un temple en l'honneur de Mars, non pour y offrir les sacrifices prescrits, mais seulement pour y perpétuer le souvenir de ce dieu (1).

Règne de Brunéhulde.

VII. L'archidruide Brunéhulde que nous appelons BRUNEHAUT, ne fut pas long-tems débarrassé des Bretons. Vers l'an 980, Brutus, surnommé Vert-Écu, fils d'Ébrancus, ayant rassemblé une armée nombreuse, passa la mer avec les Albaniens pour envahir le pays des Belges; et ayant débarqué sur le rivage voisin de l'embouchure de l'Escaut, il répandit ses troupes dans les bois et les forêts, jusqu'au marais que l'on appelle aujourd'hui la Haine, à huit mille pas de Belgis; puis, couronnant de châteaux les montagnes, et occupant tout le pays depuis la mer jusqu'à la rivière de Haine dont nous venons de parler; il bâtit des villes, des châteaux, des bourgs et des places fortes, dont plusieurs, dit Jacques de Guyse, toujours appuyé sur l'autorité de Lucius de Tongres, conservent encore aujourd'hui les noms qui leur ont été imposés par les Bretons, tels que le mont de Brutes, comme on l'appelle à présent, et la station des Brutes où fut livrée la bataille dont il sera fait mention plus bas, lieu qui porte maintenant le nom d'Estambruges, à cinq mille toises de Condé, au nord-est (2).

(1) Tome I de ces Annales, p. 321.

(2) *Id. ibidem.*

L'archidruide Brunéhulde ayant aperçu les Bretons sur les montagnes, tourna la rivière et les marais, et ayant joint les ennemis entre deux montagnes, dans une vallée appelée, comme nous l'avons dit, la station des Brutes, on combattit avec acharnement. Il y eut une grande perte d'hommes dans les deux armées. Enfin, de nombreux renforts étant arrivés aux Belges, de Tongres et de Trèves, ainsi que des royaumes des Ruthènes et des Morins, les Bretons furent taillés en pièces. Après la fuite et la déroute de ceux-ci, un grand nombre d'Albaniens restèrent au milieu des bois, retirés dans des retraites impénétrables; et, quoique menant une vie sauvage, ils ne laissèrent pas que d'incommoder fortement les Belges dans la suite (1).

Le grand-prêtre Brunéhulde, qui, d'après la nouvelle loi, n'avait pris que deux épouses, eut de la première vingt-deux enfans mâles, qu'elle lui donna en sept couches, et qui tous, dans la suite, portèrent les armes. Celle-ci accoucha d'abord de quatre enfans à la fois, et en mit au monde trois, à chacune de ses six couches suivantes. De la seconde épouse naquirent douze garçons et douze filles, en différens tems (2).

Sous le règne de Brunéhulde, vers l'an 978, les Mosellans ayant attaqué les peuples de Trèves, leur causèrent de grands dommages; comme la ville de ces derniers avait été déjà depuis longtems ruinée par les Belges, et qu'ils ne pouvaient la relever sans le consentement de ceux-ci, ils mandèrent à Brunéhulde de les défendre contre les Mosellans, ou de leur permettre de fortifier leur ville, sinon qu'ils se soumettraient entièrement à leurs ennemis. Le grand-prêtre assembla aussitôt une armée nombreuse des différentes parties de son royaume, et descendit contre les Mo-

(1) *Id.*, p. 321 et 323.
(2) *Id.*, p. 323.

sellaus à la tête de quarante ducs et de quarante comtes, avec soixante chasseurs et plusieurs rois. Après les avoir écrasés aussi promtement que la tempête, il s'empara de leur pays; puis étant entré dans la ville de Trèves, il la fit réparer, et comme ceux d'Agrippine, aujourd'hui Cologne, s'étaient alliés aux Mosellans contre les Tréviriens et les Tongriens, il attaqua leur ville, et, dans l'espace de huit mois, il soumit à sa domination toutes les villes situées sur le Rhin, et rasa les murs et les portes d'Agrippine (1).

Pendant ce tems-là, cette même année 978, les Allobroges, les Celtes et les Séquaniens ayant appris que la ville de Belgis était sans défenseurs, se réunirent dans l'intention de secourir les Mosellans, et projetèrent de s'emparer de Belgis, en se fesant passer pour pélerins. Une multitude immense se mit donc en route pour aller adorer le dieu Mars; mais tous les prêtres de la ville commencèrent à être jaloux des prêtres de Mars, en voyant l'affluence des pélerins qui se portaient vers ces derniers. Ayant consulté le dieu Bel à ce sujet, il leur fut répondu que toute cette foule déguisée était descendue non par dévotion pour Mars, mais dans l'intention de surprendre la ville. Alors les Belges, ayant fermé la porte de Mars, attaquèrent subitement ces pèlerins, qui se défendirent avec opiniâtreté; cependant, après beaucoup de sang répandu de part et d'autre, ils sortirent en petit nombre de la ville; le reste fut tué. Ensuite, les Belges s'étant mis à la poursuite des Séquaniens, les atteignent près d'une rivière, les combattent et les font tomber sous leurs coups, ou périr dans les flots. C'est de la déroute de ces Séquaniens que la rivière, à ce que l'on rapporte, prit le nom de Sécaut. C'est aujourd'hui l'Escaut (2).

(1) *Id.*, p. 323 et 325.
(2) *Id.* p. 325 et 327.

L'an 977, Brunéhulde étant de retour de sa victoire sur les Mosellans et les Agrippiniens, après avoir permis de réparer la ville de Trèves, apprit la tentative des Allobroges, des Celtes et des Séquaniens; il résolut de venger cette injure. C'est pourquoi il marcha contre les Allobroges; mais il essuya de grandes difficultés dans le passage des rivières. Les Allobroges, fortifiés du secours des Celtes et des Séquaniens, opposèrent une vigoureuse résistance; enfin, ne pouvant vaincre l'opiniâtreté des Belges, ni repousser leurs assauts continuels, après de nombreux combats, et de sanglantes défaites, ils prirent le parti de se réfugier sur les montagnes et dans les lieus déserts; ils abandonnèrent leurs propres cités. Les Belges alors parcoururent pendant trois ans les contrées qui appartenaient à leurs ennemis, et les réduisirent toutes sous leur domination, qu'ils étendirent jusqu'au Rhône, aux Alpes Pennines, et à ce que Jacques de Guyse appelle les monts Cendrés (1), c'est-à-dire au mont Cenis.

Suite des conquêtes de Brunéhulde.

VIII. Le succès de Brunéhulde contre les Allobroges ne fut que le prélude d'autres conquêtes. L'an 974, ayant organisé ses nouvelles possessions, il conduisit son armée dans l'Aquitaine, dans la Touraine, dans l'Armorique, dans l'*Hunaique*, et vers les monts Caspies; il affama tous les pays par lesquels il passa, les ravagea par le fer et le feu, et étendit ses conquêtes jusqu'à la mer d'Espagne. Il revint dans ses États au bout de dix ans, l'an 968, après avoir triomphé de tous ses ennemis, emmenant avec lui plusieurs rois qu'il avait faits prisonniers; mais à

(1) *Id.*, p. 327 et 329.

son arrivée, ayant offert des sacrifices aux dieux des Belges, et s'étant acquitté de tous les devoirs de leur culte, il renvoya tous ces princes captifs, avec honneur; et, en reconnaissance de ses victoires, il sacrifia son fils aîné au dieu Mars. Le peuple se livra en cette occasion à de grandes réjouissances. Brunéhulde avait appris des dieux qu'il n'avait aucun danger à craindre du côté de la mer (1).

Mais l'an 967, les Saxons, les Suèves, les Alains et plusieurs autres nations ayant passé le Rhin, vinrent avec une armée innombrable assiéger la ville de Trèves; et, sans interrompre le siège, ils se mirent à dévaster le pays de toutes parts jusqu'à Tongres et jusqu'à Mosellane. Aussitôt que Brunéhulde eut appris cette nouvelle, ayant de nouveau rassemblé ses troupes, il passa la Meuse, et vint dresser ses tentes à quatre mille pas du camp des assiégeans; puis, ayant réuni ses forces, il attaqua les Saxons, et engagea un combat sanglant. Il avait préparé trois échelles et placé à chacune d'elles quatre rois, dix ducs et autant de comtes, avec les chasseurs et les soldats qui étaient sous leur commandement. A la première attaque, qui fut grave et vigoureuse, la première échelle fut perdue et foulée aux piés. La seconde échelle, qui avait été construite plus récemment, s'avança aussitôt pour assaillir les Saxons déjà fatigués; mais les Belges, combattant sur des monceaux de cadavres, commençaient à mollir, lorsque Brunéhulde qui s'en aperçut, invoqua le dieu Mars, et fit approcher la troisième échelle, qu'il commandait lui-même. Attaquant ensuite en flanc et en dos les Saxons, qui combattaient comme des lions, on vit commencer une lutte terrible et très longue, où enfin ceux-ci, ne pouvant plus supporter le poids des armes de leurs adversaires, abandonnèrent le champ de bataille, après l'avoir couvert de leurs morts, et s'enfuirent

(1) *Id.*, p. 329.

du côté de Mosellane, jusqu'à un pont qu'ils avaient construit. Brunéhulde étant resté victorieux sur le champ de bataille, détacha quatre rois, huit ducs et autant de comtes, avec les chasseurs et ses autres troupes qui se trouvaient sous son commandement, afin de poursuivre l'ennemi, et tous ceux qu'épargna le fer trouvèrent la mort dans la rivière, à l'exception d'un petit nombre qui parvint à se sauver (1).

Après cette bataille, Brunéhulde partagea également toutes les dépouillles ; et après s'être reposé trois jours seulement à Trèves, avec un petit nombre des siens, afin de soigner les blessés, il se mit à la poursuite du reste des Saxons. Mais il manda auparavant à Belgis qu'on lui envoyât encore dix ducs, dix comtes, trente chasseurs, et toutes les troupes dont ils avaient le commandement, avec ordre de les diriger sans délai sur la Saxe où il se rendait. Passant ensuite le Rhin avec ses Belges, il poursuivit les ennemis vivement et sans relâche : il trouva les peuples stupéfaits, surpris, désespérés, dispersés, désolés et consternés de la déroute de leurs concitoyens, et ne rencontra que peu ou point de résistance en entrant dans la Suévie et dans la Saxe. Les Suèves formaient, du tems de Tacite, la principale tribu des *Alemanni*, ou une partie de la Germanie, qui n'était pas la Suède. Brunéhulde traversa ces contrées en soumettant les villes et les places fortes; mais lorsqu'il fut arrivé dans la Haute-Saxe, il la trouva en armes et prête à lui résister avec vigueur. Il l'envahit néanmoins, et après l'avoir épuisée par cinq années de guerre continuelle, il la réduisit enfin tout entière sous sa domination (2), l'an 962.

Il voulut pousser encore plus loin ses victoires. Il soumit

(1) *Id.*, p. 329 et 331.
(2) *Id.*, p. 331 et 333.

la Dacie, la Norwége, et jusqu'à la Prusse d'une part, et de l'autre l'Esclavonie, la Hongrie, et enfin toute la Germanie. Brunéhulde rentra triomphant dans ses États, l'an 959, après avoir été absent pendant huit années, et après avoir réuni sous son empire les pays et les peuples d'une mer à l'autre, et jusqu'aux Alpes Pennines, aux monts Pirénées, et du Jura aux monts Caspies (1). Il n'avait cependant que le tiers de la Gaule, puisque son successeur Aganippus second n'en avait pas davantage, comme on le verra ci-après (art. XV). Les *Treveri*, les *Mediomatrici*, les *Leuci* et les *Verodunenses* appartenaient à la Première Belgique; les *Ambiani*, les *Atrebates*, les *Bellovaci*, les *Morini* et les *Nervii* composaient la seconde (2).

L'an 958, après avoir ainsi illustré, agrandi et pacifié son empire, il ajouta de nouvelles lois à celles de la cité et du royaume, les publia, les imposa à tous les peuples qu'il avait domptés, et leur enjoignit d'y être fidèles, sous peine d'être écorchés tout vifs (3), tant la législation était sévère, pour ne pas dire cruelle.

La première loi qu'il ajouta aux anciennes portait que toutes les nations qu'il gouvernait seraient soumises au même culte, à la même religion, à l'unité d'adoration, de sacrifices et d'offrandes, sans aucune distinction, et sous peine de subir le supplice dont nous venons de parler. Il ordonna encore, sous peine du même supplice, *que tout* royaume, toute nation, toute ville ou place forte, ou village, toute maison et toute personne qui se trouvaient sous sa domination apporteraient certaines offrandes, et feraient certains sacrifices à des époques déterminées, dans les chapelles et les temples, aux dieux immortels de la ville de

(1) *Id.*, p. 333.

(2) Précis de la Géographie universelle, par Malte-Brun. Paris, 1812. I, 272.

(3) Annales de Hainaut. I, 335.

Belgis. Il décréta de plus, sous peine du même châtiment, que les matières servant aux échanges, les lois, les mesures et les poids, qui étaient déjà depuis long-tems adoptés par les citoyens de Belgis, seraient communs à tous ses sujets. Enfin, il voulut sous peine du même supplice, que dans toutes les choses douteuses et embarrassées, dans les maladies et les autres accidens, les seuls dieux de la ville de Belgis fussent consultés (1).

Des grandes routes ou chaussées de Brunehaut.

IX. Afin qu'aucun royaume, aucune nation, aucune ville ou forteresse, aucun homme ni aucune femme, ne pussent s'excuser en prétextant cause d'ignorance, Brunéhulde fit d'abord promulguer solennellement dans tous les pays toutes les lois de la ville de Belgis, et ordonna qu'elles fussent gravées sur les portes des villes, des forteresses et des villages de son empire, afin qu'elles demeurassent exposées aux ieux de tous; ensuite il fit paver les sept grandes routes qui avaient été commencées par Bavo-l'Ancien, et qui, partant des sept temples, ou des sept portes des planètes, ou des sept idoles de la ville de Belgis, s'étendaient en droite ligne jusqu'aux limites ou confins de ses royaumes. Elles avaient toutes cent piés de large, et quatre d'entr'elles étaient recouvertes de briques cuites, ornées de colonnes de marbre, et bordées d'allées de chêne; c'étaient la route de Jupiter (2); celle de Mars (3), celle du Soleil (4), et celle de

(1) *Id.*, p. 335 et 337.

(2) C'est la route d'Avesnes qui conduisait à Neuchâtel et au pays des Sénonais, comme on le verra à l'article XVII.

(3) La route de Famars était celle de Valenciennes.

(4) La route du Soleil est celle qui passe au Quesnoi Elle conduit à Solêmes, où était le temple du Soleil.

Vénus; les trois autres, c'est-à-dire, les routes de Saturne, de Mercure (1) et de la Lune, étaient pavées depierres, recouvertes en marbre; elles étaient revêtues d'écailles et de pierres noires. Le soin d'entretenir et de conserver toutes ces routes fut confié aux chasseurs. Cette époque fut celle à laquelle la ville de Belgis fut à son plus haut point de gloire, de puissance et de splendeur (2).

Brunéhulde ordonna ensuite qu'une grande pierre de marbre, bien polie, fût placée au centre de la ville; c'était un heptagone, c'est-à-dire qu'elle avait sept faces, dont chacune était de quatre coudées dans toutes ses dimensions. Le grand-prêtre avait fait percer les grandes rues de la ville, de manière qu'en se plaçant sur cette pierre on pouvait voir sans empêchement les sept portes ou les sept temples; ce qui fesait connaître le climat ou la contrée correspondante à chaque rue; et il voulut encore que l'on sculptât sur chacune des faces de la pierre l'image de l'idole qu'elle regardait. Il ordonna de plus que l'on érigeât sur l'heptagone une statue de métal doré, haute de soixante coudées, tenant une massue à deux mains, et prête à frapper. Cette statue, qui était tournée du côté du midi, et qui passait pour être l'idole de Bel, subsista jusqu'au tems de Jules César, qui la réduisit en poudre, et qui fit de la chaux avec la pierre qui la portait (3).

La ville de Belgis renfermait en tout neuf temples consacrés à neuf divinités distinctes, ainsi que nous l'avons dit (art. III); à l'endroit le plus élevé du grand palais était le temple de Bel, d'une construction admirable, bâti de pierres polies, de diverses couleurs, avec des ciselures de fleurs de

(1) La route de Mercure était celle de Condé, qui conduisait à Macourt ou à Mercuriale.

(2) *Id.*, p. 337 et 339.

(3) *Id.*, p. 339 et 341.

lis, des sculptures d'animaux, et des dorures sur toutes les sommités ; un or éclatant formait la couverture du toit. L'autel était d'argent, semé de toutes parts de pierres précieuses, et l'idole, entièrement d'or, représentait un homme avec une couronne sur sa tête, et élevant à deux mains une massue prête à frapper (1).

Le second temple était bâti presqu'au milieu de la ville, et se nommait le temple de Bacchus. C'était le plus célèbre après celui de Bel. Il y avait un autel, construit de bois d'olivier, de vigne et de pommier, sur lequel on avait sculpté une vigne avec des grappes de raisin dorées, qui portait l'idole du dieu. Sa statue était d'or, et représentait un enfant avec une figure de femme. Il avait le corps nu, et la tête ornée d'une corne; il était porté par des tigres; il avait une couronne de pampre, et devait son nom de Bacchus Dionisius, dieu de Nisa, à une montagne de l'Inde sur laquelle il avait été élevé (2). C'est de ce surnom que nous avons fait Denis.

Les sept autres temples étaient situés dans la circonférence de la ville, à l'endroit des portes, et étaient construits de marbres polis, blancs et noirs. Des sculptures en relief ornaient les pierres et les murs, tant en dedans qu'en dehors, aux lieux les plus apparens; elles représentaient des arbres, des figures, des animaux, des fruits, des fleurs, des feuilles, des oiseaux et des poissons.

Le premier de ces sept temples était celui de Saturne, où était élevé un autel de plomb, qui portait la statue de ce dieu, faite de l'or le plus pur, et figurant un vieillard, petit, voûté, pâle; il tenait une faulx de la main droite qui portait la figure d'un dragon rongeant sa queue; il approchait de sa bouche, avec sa main gauche, son propre

(1) *Id.*, p. 341.
(2) *Id.*, p. 341 et 343.

fils qu'il déchirait avec ses dents; un casque couvrait sa tête, et il avait auprès de lui ses quatre enfans, Jupiter, Junon, Neptune et Pluton. Le premier lui coupait les génitoires, que l'on voyait jetés dans la mer représentée devant lui, et donnant naissance à une jeune fille extrêmement belle; c'était Vénus (1).

Le quatrième temple était celui de Jupiter. Il renfermait un autel de cuivre et d'airain, sur lequel sa divinité était représentée assise majestueusement sur un trône d'ivoire. D'une main, il tenait le sceptre royal; de l'autre, il brandissait la foudre au-dessous de lui; et en frappait les géans qu'il foulait renversés à ses piés; enfin, un aigle volait autour de lui, et enlevait avec ses serres un très bel enfant, qui était Ganimède (2).

Suite de la description des temples et des idoles de Belgis.

X. Le cinquième temple était consacré à Mars. Il renfermait un autel de fer sur lequel s'élevait la statue du dieu : elle était de fer pur, ainsi que tous les instrumens nécessaires à son culte, les portes et les fenêtres du temple, et les sièges. Mars était représenté sous la figure d'un homme transporté de fureur, assis dans un char de fer doré, la tête couverte d'un casque d'or, et la main armée d'un fouet. Un loup était figuré devant lui, parce que cet animal lui était principalement consacré (3).

Le sixième temple était celui d'Apollon ou du Soleil. Il

(1) *Id.*, p. 347.
(2) *Id.*, p. 349.
(3) *Id.*, p. 351.

était décoré d'un autel d'or, orné de chrisolites de diverses espèces, d'escarboucles, et d'autres pierres précieuses. Il portait la statue du dieu, faite de l'or le plus pur. Apollon était représenté sous la figure d'un jeune homme se montrant tantôt sous les traits d'un enfaut, tantôt sous ceux d'un vieillard; sa tête soutenait un trépié d'or; il portait d'une main un carquois et des flèches; de l'autre il tenait une lire. On avait sculpté sous ses piés un monstre effroyable qui avait un corps de serpent, surmonté de trois têtes, dont l'une était celle d'un chien, une autre d'un loup, et la troisième d'un lion. Ces trois têtes, malgré leur division et leur diversité, s'ajustaient à un seul corps, terminé par une seule queue de serpent. On avait aussi sculpté près de la statue d'Apollon un laurier vert, sur lequel volait un corbeau noir, spécialement consacré à ce dieu. Les neuf muses formaient en chœur une danse sous le laurier, et chantaient mélodieusement autour d'Apollon, tandis que lui-même blessait l'énorme serpent Pithon, sculpté un peu plus loin, qui paraissait atteint d'une flèche au milieu du corps (1).

Le septième temple était celui de Vénus. On y voyait un autel d'ivoire et d'oripeau, qui supportait la statue de Vénus, entièrement d'or. C'était une jeune fille très belle et sans aucun vêtement; elle nageait dans la mer, et tenait dans sa main droite une conque marine. Elle était parée de roses, et sept colombes, qui volaient autour d'elle, lui formaient une couronne sur la tête. Le plus laid de tous les dieux, le grossier Vulcain, lui avait été donné pour époux. Trois jeunes filles nues et gracieuses se tenaient devant la déesse. Deux d'entr'elles avaient le visage tourné de son côté, tandis que la troisième regardait d'un côté opposé. Cupidon accompagnait aussi Vénus sa mère; il était aveugle,

(1) *Id.*, p. 355.

et portait des ailes; il tirait avec un arc une flèche à Apollon; mais, comprenant que les dieux étaient irrités de son audace, il se réfugiait auprès de sa mère (1).

Le huitième temple était consacré à Mercure; on y voyait un autel construit de vif-argent mortifié et condensé. L'idole du dieu, formé de l'or le plus pur, le surmontait. Il était représenté sous la figure d'un homme avec des ailes à la tête et aux talons, tenant dans sa main gauche un glaive recourbé, qui porte le nom de cimeterre, et une baguette qui avait une vertu somnifère, et qui était entourée de serpens. Il tenait aussi une flûte de roseau, qu'il appliquait à ses lèvres. Un casque couvrait sa tête, et devant lui on voyait un coq, oiseau spécialement consacré à ce dieu. D'un autre côté paraissait Argus, dont la tête était couverte d'ieux, étendu mort auprès de lui. Mercure était le dieu des marchands (2).

Le neuvième temple était consacré à la Lune ou Diane. On y voyait un autel d'argent pur, brillant et clair, sur lequel était placée une statue d'or qui représentait la déesse sous la figure d'une femme, tenant un arc et une flèche, et suivant à la chasse des cerfs craintifs; elle était entourée de plusieurs chœurs de nimphes des montagnes, des fontaines et de la mer, auxquels se joignaient les dieux cornus que l'on appelait divinités des champs (3).

L'un de ces temples a conservé son nom encore aujourd'hui. On reconnaît aisément *Fanum Martis* dans Famars. Les chemins ou chaussées de Brunehaut portent aussi leur nom. La pierre de Brunehaut, dont M. de Bast parle fort au long dans ses Antiquités romaines et gauloises (4), est, comme

(1) *Id.*, p. 357.
(2) *Id.*, p. 359.
(3) *Id.*, p. 361.
(4) Gand, 1804, p. 111.

il le reconnaît formellement, un monument antérieur aux Romains, et remonte à la plus haute antiquité.

« Ce monument, » dit-il, « est haut d'environ quinze « piés, large de dix et épais de deux. D'après les fouilles et « les expériences faites, sa base doit se trouver très profon- « dément enfoncée dans la terre, et égaler pour le moins, « si elle ne la surpasse pas, la partie qui est hors de terre. « Cette masse énorme n'est que du grès, et quoi qu'en dise « Pontrain, historien de la ville de Tournai (1), il est très « vraisemblable qu'elle aura été trouvée dans l'endroit « même ou non loin de là; parce que les habitans as- « surent que tous les champs y abondent en grès; mais à « qui attribuer ce monument? à la reine Brunehaut? Cette « opinion ne paraît guère fondée. Cette reine n'a jamais été « maîtresse de Tournai ni de son territoire. Elle était reine « d'Austrasie, et Tournai appartenait au royaume de Sois- « sons. Tournai était de l'apanage de Chilpéric. » Il en était de même de Bavai.

Je ne crois donc pas que l'on puisse attribuer à la reine Brunehaut la construction des chaussées de Brunehaut, comme l'a fait M. de Sismondi dans son Histoire des Français (2). Lui-même fait voir combien son opinion est fausse, car il reconnaît qu'un château de Brenehaut se trouve à Bourges, et une tour de Brunehaut à Étampes, où le roi Brunehaut peut avoir été, d'après l'histoire que l'on vient de lire, tandis que la reine Brunehaut n'a été ni à Bourges, ni à Étampes. Nicolas Bergier, dans son histoire des grands chemins de l'empire (3), traite de fables le récit

(1) Son histoire a été imprimée, sans nom d'auteur, à La Haye, en 1750. Il y est question de cette pierre, p. 73, sous le nom de pierre Brunehaut.

(2) Paris, 1821. I, 445 et 446.

(3) Paris, 1622, p. 96.

de Jacques de Guyse et l'opinion puisée dans les Annales de Saint-Bertin sur la reine Brunebaut. Il attribue aux Romains les sept routes qui passent par Bavai; mais il n'explique point pourquoi et comment les Romains ont bâti ces chaussées, ou du moins il l'explique mal; et lui-même a reconnu l'authenticité des récits de Jacques de Guyse, dans un ouvrage postérieur (1).

Fin de l'histoire du roi Brunéhulde. Son fils Bruno lui succède.

XI. Brunéhulde fut le premier parmi les Belges qui fit peindre sur les étendards, les écus et les boucliers, sur les pavillons et les tentes, sur les armures et les armes, des armoiries particulières à la ville et au royaume (2).

L'an 950, Brunéhulde étant devenu vieux, la dissention éclata entre les ducs et ses fils, à l'occasion de celui de ces derniers qui serait choisi pour occuper le sacerdoce après la mort de leur père. L'aîné devait, d'après les lois, succéder à son père; mais comme ils étaient venus quatre au monde à la fois, il demeurait incertain, l'un d'eux ayant été sacrifié, comme on l'a vu plus haut (art. VIII), à qui des trois restans serait dévolu le sacerdoce (3).

Brunéhulde voyant que cette dissention pouvait causer un grand préjudice à la ville et au royaume, consulta le dieu Bel. La réponse fut que le sort devait régler les frères dans leur partage, et que l'un serait nommé grand-prêtre, que l'autre serait duc de Trèves, et que le troisième aurait

(1) Le Dessein de l'histoire et antiquités de Reims. Reims, 1635.

(2) Tome I, p. 363 de ces Annales.

(3) *Id.*, p. 368 et 369.

un établissement chez les Allobroges, les Aquitains et les Neustriens.

On obéit à l'oracle, et Bruno obtint, au sort, le souverain sacerdoce, du vivant même de son père; le sort désigna Belgion pour duc de Trèves, tandis qu'Aganippus partit pour être roi des Allobroges et des Neustriens. Mais ce dernier ne voulant demeurer dans aucune des villes de ses sujets, en bâtit une nouvelle, à laquelle il donna le nom de Belgis la Gauloise.

A partir de cette époque, on compte dans le royaume des Belges trois villes qui se sont appelées Belgis : la première et la plus considérable (Bavai) se nomme simplement Belgis, sans aucun surnom et sans aucune autre désignation, si ce n'est qu'elle est appelée par quelques-uns *Belgis Togata* ou *Armata*; c'est la ville fondée par Bavo, roi de Phrigie; la seconde (Trèves) prit le nom de *Belgis comata*, de Belgion, duc de Trèves, parce qu'elle est située dans la Gaule *Comata* ou chevelue; la troisième, *Belgis* la Gauloise, porte aujourd'hui le nom de Beauvais (1).

La Gaule *Comata* était ainsi nommée pour la distinguer de la *Gallia togata* et de la *Gallia Braccata*, la *Togata* ou en toges était la Cisalpine, au nord de l'Italie; la *Braccata* ou en braies était la Narbonaise, entre les Pirénées, la partie inférieure du Rhône et la Méditerranée; la Chevelue était la Transalpine, entre les Alpes et l'Océan. Mais cette dernière dénomination était la seule connue du tems de Brunéhulde. Les deux autres appartiennent au tems de Jules César.

Brunéhulde, du consentement de tout le royaume, établit ses autres fils, nés de sa première femme, rois ou ducs, dans différentes provinces ou villes des Gaules. Quant à ses autres fils du second lit, il les envoya gouverner les pro-

(1) *Id.*, p. 369.

vinces des Saxons, des Danois, des Norvégiens et de toute la Germanie, en les plaçant tous sous l'autorité du prince des prêtres des Belges (1). Il gouvernait alors depuis 67 ans (2). C'était conséquemment l'an 950 avant notre ère, époque de l'avènement de Bruno.

Trois ans après, l'an 947, Brunéhulde, après avoir atteint la soixante et dixième année de son sacerdoce, mourut, plein de jours, dans la ville de Belgis. Cent rois, mille ducs, douze cens comtes, plus de deux mille chasseurs, chevaliers et autres officiers se rendirent, suivant leur usage, à ses obsèques, et l'on vit jusqu'à cent rois, ducs ou comtes des plus illustres de son empire, se précipiter dans les flammes de son bûcher, devant la grande statue de Bel, au milieu de la ville (3).

Une sibille de la ville de Belgis rendit alors un grand nombre de prophéties, au nombre desquelles fut celle-ci: « Je vais vous annoncer des extrémités du monde des choses « merveilleuses. Une ourse, née en Belgique, de la semence « d'un lion, engendrera plusieurs loups et plusieurs lions à « la fois, qui se feront la guerre pour s'emparer du « royaume des Belges, l'objet de tous leurs désirs. Cha- « cun donnera des lois au pays dont il se sera emparé; « mais l'ambition engendrera des troubles et des fureurs. « Alors le léopard, suivi de toute sa race, accourra plein « de force à travers les mers, et brisera les os aux lions. « De même que l'Égipte fut autrefois frappée des dix plaies « à Memphis, de même la Belgique pleurera un jour au « lieu d'une mer de sang, la perte de ses enfans. Alors « Borée, les vents du levant, du couchant et du midi, « s'enfleront avec une égale violence; et Zéphire y joindra

(1) *Id.*, p 369 et 371.
(2) *Id.*, tome VI, p. 57.
(3) *Id.*, tome I, p. 371.

« ses fureurs, en amenant avec lui les foudres et les tem-
« pêtes. Les aigles, les milans et les cigognes accourront
« de toutes parts; un prince juste causera la ruine de la
« Belgique, et cette catastrophe deviendra alors évidente à
« tous. Malheur à toi, nation Belge! tu ne peux éviter ces
« tems désastreux qui te sont annoncés (1). »

L'an 946, Leilus étant monté sur le trône des Bretons, Bruno, qui voulait acquérir de la gloire comme son père, reçut des dieux une réponse plus favorable que celle de la sibille. Ils lui annoncèrent que l'île de Brutus serait abordable pour les Belges. Il fit alors équiper une flotte, par le conseil de ses ducs; et ayant attaqué cette île avec une armée nombreuse, il entra dans un de ses ports, non sans avoir éprouvé une forte résistance, puis il soutint de longues guerres et de grands combats contre les Albaniens et les Bretons, et enfin il se rendit maître de l'île, ainsi que de tous ses habitans, qu'il contraignit de payer un tribut aux dieux de Belgis (2).

Bruno conquiert l'Angleterre, et meurt. Son frère Aganippus lui succède.

XII. Les tributs n'étant pas acquittés exactement, Bruno fut obligé de retourner dans l'île des Bretons, vers l'an 940. Il brûla la ville des Trinobans, peuple qui habitait le pays formé aujourd'hui des comtés d'Essex et de Middlesex. Leur capitale, qui portait alors le nom de Trinobante, est à présent la ville de Londres. Bruno brûla aussi la ville d'Ébrancus, aujourd'hui York. Il emporta le double des dépouilles qu'Ébrancus, roi de Bretagne, avait autrefois

(1) *Id.*, p. 375 et 377.
(2) *Id.*, p. 381.

enlevées aux Morins et aux Rhutènes (art. VI), et les partagea également entre ses soldats. Ensuite, lorsque l'île eut été entièrement subjuguée, et que le roi Leilus eut été mis en fuite (1), Bruno, à l'exemple de Brunéhulde, fit construire et paver des routes royales dans toute l'étendue du pays. Elles partaient de la mer de Cornouaille, et aboutissaient à celle de Cathnesse. Il fit aussi tracer une autre route dans le sens de la largeur de l'île, et qui, de la ville de *Menenia*, dans le comté de Pembroke, située sur la mer Démétique, s'étendait jusqu'à Portsmouth, et conduisait en droite ligne aux villes comprises entre ces deux extrémités. Dans la suite des tems, ces routes ont été, dit-on, réparées par un roi de Bretagne (2), car Leilus n'était pas encore entièrement dépouillé, et après sa mort, arrivée l'an 921, il eut pour successeur Rud Hudibras (3).

Bruno fit aussi transporter dans la ville de Belgis, avec l'autel et les vases, une idole qui était placée dans la ville de Trinobante (Londres), et qui était celle de Neptune, le dieu des eaux. Passant ensuite en Albanie, que l'on appelle maintenant l'Écosse, il en fit la conquête, et la rendit tributaire, ainsi que tous ses habitans, des dieux de Belgis. De là, il débarqua en Hibernie (4), où régnaient des rois particuliers. C'était alors Conmaol, fils de Héber, qui en était roi (5). Bruno s'empara de cette île après plusieurs

(1) *Id.*, p. 381. Jacques de Guyse donne au roi Leilus le nom de Léar, qui est celui d'un de ses successeurs. Voyez le tome XIX, p. 469 de ces Annales.

(2) Annales du Hainaut. I, 383.

(3) *Id.*, XIX, 470.

(4) *Id.* I, 383.

(5) Histoire de l'Irlande, par Ma-Geoghegan. Paris, 1758, tome I, p. 64. Voyez le Tableau historique et géographique du monde. Paris, 1810, I, 209.

combats, et en força les habitans à lui payer tribut, l'an 915 avant notre ère.

Alors il reprit en triomphe le chemin de son royaume; mais Neptune souleva avec son trident les eaux de la mer, et une horrible tempête ayant éclaté aussitôt, le vaisseau sur lequel Bruno naviguait avec les ducs et les comtes fut englouti au fond de l'abîme, et toute la flotte fut dispersée sur les mers. Enfin, les vaisseaux qui s'étaient sauvés du naufrage étant rentrés à Belgis, ce qui restait des compagnons de Bruno célébra ses funérailles (1). Ce prince avait régné trente-six ans (2).

Aganippus fut nommé grand-prêtre à la place de son frère; mais sous Hudibras, fils et successeur de Leilus, roi de Bretagne, les îles se révoltèrent et refusèrent absolument de payer le tribut que les Belges leur avaient imposé. Le jeune Aganippus, à cette nouvelle, équipe une flotte immense, rassemble les rois et les ducs qui lui étaient soumis, et se prépare avec vigueur à reconquérir ces îles rebelles. Mais Hudibras, leur roi, instruit de ces préparatifs, envoie, avec les tributs dus aux dieux de Belgis, ses excuses à Aganippus, et lui livre vivans quelques-uns des révoltés, donnant ainsi toute satisfaction à ce prince, qui se désista de son entreprise (3).

Du tems de cet Aganippus, vers l'an 904, il éclata dans la ville de Belgis de graves séditions, des guerres intestines, et un grand déchaînement de tous les élémens. Les dieux ayant été consultés sur la cause de ces maux, répondirent qu'ils étaient produits par la présence de Neptune. C'est pourquoi Aganippus, par le conseil de ses ducs, résolut de placer l'idole de cette divinité à une plus grande distance

(1) Annales de Hainaut. I, 383.
(2) *Id.*, 21, 57.
(3) *Id.*, I, 383 et 385.

de la ville, sur les bords d'une rivière qui porte aujourd'hui le nom de Sambre, et sur une montagne qui se trouve au confluent de la Sambre et de la Meuse. Ce fut là en effet qu'il fit élever un temple à Neptune, le dieu des eaux. Ce lieu se nomme aujourd'hui Namur dans la langue du pays, et pendant long-tems le temple porta le nom de cette divinité (1).

Aganippus eut quatre fils des deux épouses légitimes qu'il avait choisies, suivant les statuts de la Belgique. Mais parce qu'il avait pris en Bretagne cinq femmes d'une admirable beauté, il répudia ses deux épouses légitimes; et un grand murmure s'éleva à cette occasion parmi son peuple. Le dieu Bel ayant été consulté répondit: « Que le « prince subisse la loi que lui-même est chargé de faire « exécuter. » A cette réponse, le peuple garda le silence pour le moment; mais il arriva qu'un Belge ayant été accusé d'avoir connu une autre femme que la sienne, le peuple ne voulut entendre sa condamnation que de la bouche du grand-prêtre, qui ordonna, suivant la loi, que le coupable serait écorché vif, en présence de tous. Alors le peuple s'écria :

« Nous te jugeons d'après tes propres paroles; »

et furieux contre Aganippus, son prince, parce qu'il avait publiquement manqué à la loi, il l'attaque aussitôt, le met en pièces, et pend sa tête avec des crochets en fer à la porte de son palais, condamnant à la peine de mort, afin de perpétuer le souvenir de son crime et de sa punition, celui qui oserait enlever cette tête destinée à servir de leçon aux princes futurs (2).

Quant aux cinq femmes d'Aganippus, elles furent en-

(1) *Id.*, p. 385.
(2) *Id.*, p. 387.

terrées vivantes (1). Cet évènement mémorable eut lieu l'an 885 avant notre ère, Aganippus ayant régné vingt-neuf ans (2).

Règne d'Aganippus second ; construction de trois temples.

XIII. Le fils d'Aganippus lui succéda, sous le nom d'AGANIPPUS SECOND. Il ne fesait que d'entrer dans l'adolescence, et n'était pas encore en âge de gouverner, lorsqu'il fut ramené à la ville par sa nourrice (3).

Dans les commencemens de son règne, l'an 884, la ville de Belgis fut désolée par une horrible famine, causée par la multitude des pélerins qui venaient consulter les dieux. Elle devint si grande que les Belges se virent contraints non seulement de manger ce qui était destiné aux sacrifices, mais encore de se nourrir de chair humaine et de la chair des loups, des ânes, des renards et des chevaux. Un grand nombre d'habitans mouraient de faim dans les rues en plein air, et l'on ne recevait plus de vivres des provinces supérieures de la Gaule, parce qu'Aganippus premier ayant été tué, les rois et les ducs, qui étaient ses parens, empêchaient qu'on en transportât. On n'en amenait pas davantage par mer, parce que plusieurs îles s'étaient révoltées (4).

L'an 882, les Belges, se voyant ainsi privés de tout secours humain, voulurent se venger. Ils décrétèrent que le peuple, qui était devenu furieux, placerait le jeune

(1) *Id.*, p. 387 et 389.
(2) *Id.*, VI, 57.
(3) *Id.*, I, 389.
(4) *Id.*, p. 401 et 403.

prince des prêtres sur les épaules d'un Belge vigoureux, sortirait de la ville en corps d'armée, se dirigeant plein de rage vers les provinces supérieures de la Gaule, et pillerait toutes les villes approvisionnées. Les Belges attaquèrent donc les rois et leurs ducs, qui leur refusaient des vivres; ils mirent en fuite les uns, en tuèrent d'autres, et emmenèrent le reste captif. Aganippus établit Siguentius, son frère, duc des Sénonais. Enfin, les Belges s'étant rétablis au milieu de l'abondance, et ayant fait leurs approvisionnemens, retournèrent dans leur pays, après avoir écrasé ou humilié les nations qui avaient refusé de se ranger à leur obéissance (1).

L'année suivante 881, Aganippus voyant la ville suffisamment approvisionnée, convoqua tous les sujets de son royaume pour délibérer sur les affaires générales du gouvernement, et sur celles de la ville; et lorsqu'ils furent assemblés, il leur fit un discours où il ajouta ces mots, par l'avis de son Conseil : « Nos prédécesseurs, » dit-il, « en subjuguant vos nations, vos royaumes et vos duchés, n'ont « exigé de vous aucun tribut pour cette ville, ni pour le « peuple de ce royaume, vous ayant seulement obligés « d'en payer aux dieux de Belgis; mais comme ces tributs « ne suffisent pas à votre subsistance, il me paraît juste « que vous, qui êtes à charge à la cité par la multitude « de vos pélerins, vous leur accordiez quelque tribut : « autrement, ils ne pourraient entretenir vos pélerins « qu'avec des frais immenses de votre part ou de la « nôtre (2). »

Les sujets ainsi consultés répondirent qu'ils s'acquitteraient volontiers des tributs dus aux dieux, mais qu'ils ne voulaient pas s'obliger autrement que n'avaient fait leurs

(1) *Id.*, p. 408.
(2) *Id.*, p. 403 et 405.

prédécesseurs; que cependant ils feraient en sorte que chacun apportât avec soi les choses dont il avait besoin, et doubleraient avec honneur les oblations aux dieux. Le prince ayant accepté leur proposition, la convertit en loi générale par un édit qu'il publia.

Six ans après, l'an 875, cette loi étant devenue le sujet de grandes querelles entre les étrangers et ceux de la cité, le prince décréta, par le conseil des ducs et des comtes, non seulement de la ville, mais encore de tout le royaume, que l'on construirait à une plus grande distance de la ville qu'auparavant, les temples des dieux, ceux qui attiraient surtout une affluence plus considérable de monde, et que ce serait dans ces nouveaux temples que les étrangers et les pélerins feraient leurs dévotions, ce qui devait ôter tout prétexte aux inimitiés existantes.

Cet ordre fut exécuté dès l'année suivante, 874. L'idole du Soleil fut d'abord transportée au lieu que l'on nommait alors temple du Soleil, mais que l'on appelle aujourd'hui Solêmes. Il est situé sur la route du Soleil (1).

L'année suivante, 873, on transporta l'idole de Mars avec son autel, les ornemens et les prêtres de son culte, près d'une montagne qui prit alors de Mars le nom de temple de Mars, et qu'aujourd'hui l'on nomme vulgairement Famars (2).

L'an 872, on tranféra l'idole de Mercure auprès d'une ville qui portait le nom de Caricie ou Carinée, mais qui, ayant changé de dénomination, fut appelée temple de Mercure, et quoiqu'après sa destruction elle perdît son nom vulgaire, puisqu'elle porte aujourd'hui celui de Blaton, qui signifie effacé, détruit, cependant le pays qui en

(1) *Id.*, p. 405.
(2) *Id.*, p. 405 et 407.

est voisin porte l'ancienne dénomination de pays de Mercure, où, dans la suite, le pape Léon consacra, dit-on, une église, et qu'on appelle la Mercoul; ou que d'autres nomment par corruption Macourt; et quoique l'idole de Mercure ne fût pas placée en cet endroit, mais au-dessus d'une montagne très voisine, sur la grande route de Mercure, dieu des marchands, ce lieu néanmoins prit le nom de cette divinité.

On fonda aussi de grandes villes dans ces trois cantons, et l'on établit dans chacune d'elles un duc, deux comtes et autant de prêtres qu'en exigeait le service du temple; mais elles restèrent toujours sous la domination belge. La ville de Belgis se vit alors un peu débarrassée de l'excès de sa population (1).

Construction du temple de la Lune. Guerre contre les Bretons et les Albaniens.

XIV. L'an 871, l'idole et l'autel de la Lune furent aussi transportés loin de la ville, et placés au milieu du bois qui se trouve entre des montagnes et des coteaux, et qui portait alors, comme il porte encore maintenant, le nom de bois des Faunes, et en français *li boz de la Fagne*. Mais on bâtit le temple seul, sans fonder de ville, pour se conformer à la nature des Faunes et des dieux cornus, qui fuient les cités (2).

Vers l'an 862, Le roi Lear ou Leir, fils et successeur de Bladud, monta sur le trône des Bretons (3), et le changement de prince donna du courage à cette nation, ainsi qu'à

(1) *Id.*, p. 407.
(2) *Id.*, *ibidem*.
(3) *Id.*, tome XIX, p. 470.

celle des Albaniens, réduite à payer un tribut sous le roi Brunéhulde. Ils étaient cachés dans les bois depuis la déroute de leurs compatriotes, et s'étaient tellement multipliés que, sans compter les femmes et les enfans, ils s'élevaient à plus de trente mille combattans. Ils occupaient les forêts depuis la mer jusqu'aux marais qu'on appelle aujourd'hui les marais de Haine ct, ne passaient pas l'Escaut. Ils causaient plusieurs dommages aux Belges, et principalement aux habitans de la nouvelle cité de *Fanum Mercurii*. Ils avaient tellement fatigué les pays voisins par leurs incursions, que les prêtres de Mercure s'étaient vus contraints de rapporter pour un tems l'Idole de ce dieu dans la ville de Belgis. C'est pourquoi, l'an 861, Aganippus envoya dans ces contrées dix ducs avec un nombre égal de comtes, ainsi que plusieurs chasseurs et autres officiers sous leurs ordres, et ceux-ci trouvèrent l'ennemi prêt à se défendre. Il occupait les bords d'une rivière qui passe dans les bois, et à laquelle la déroute que les Albaniens essuyèrent près de là fit donner le nom d'Albe; leur ville, qui est située près de Chièvre, est encore aujourd'hui nommée vulgairement Arbre. On combattit donc avec acharnement en cet endroit, parce que la rivière se trouvait entre les deux armées ; et un grand nombre d'Albaniens y périrent. Enfin, Lupus, leur chef, s'adressa au général des Belges : « Nous « demandons, » dit-il « la merci et la paix, à cette condition « que nous pourrons habiter tranquillement ces forêts, au « milieu desquelles nous avons été nourris ; nous obligeant « en retour à payer tous les ans mille porcs, cinq cens « vaches et deux cens cerfs à la ville et au peuple « belges (1). »

Ceux-ci ayant entendu ces propositions, ne voulurent faire aucune réponse sans le conseil d'Aganippus. Cepen-

(1) *Id.*, tome I, p. 409.

dant, la ville ayant pris une délibération sur ce sujet, les Belges répondirent qu'ils voulaient qu'on donnât tous les ans à la ville de Belgîs deux mille porcs, mille bœufs et deux cens cerfs, et qu'alors ils laisseraient les Albaniens habiter en paix le pays seulement qui se trouve entre la rivière qui porte aujourd'hui le nom d'Escaut, et celle qu'on appelle maintenant la Denre, de manière cependant qu'ils ne pourraient commander aux ports de mer (1).

Ces conditions furent acceptées par Lupus, chef des Albaniens, et par ses troupes. Il commença donc à se retirer, et, le jour suivant au matin, il passa la Denre qui était tout proche. Ce fut alors, c'est-à-dire l'an 860, que les Albaniens élevèrent sur une haute montagne, au bas de laquelle coule une rivière, et qui se nomme aujourd'hui le mont de Saint-Audebert, un temple avec un autel et une statue, en l'honneur de *Janus Bifrons* qu'ils adoraient (2).

Après la construction de ce temple et l'érection de son idole, les Albaniens, l'an 859, bâtirent une ville ou une forteresse au milieu des marais voisins, et l'appelèrent du nom de leur chef, *Luposa*, en français Leuse, ainsi qu'elle se nomme encore aujourd'hui (3).

L'an 858, Léar, roi de Bretagne, étant privé d'enfans mâles, et n'ayant que trois filles, Gonorilla, Régane et Cordeilla, les chérissait toutes et surtout Cordeilla, la plus jeune des trois, avec une extrême tendresse. Lorsqu'il fut devenu vieux, il résolut de partager son royaume entr'elles, et de les marier à des princes qui recevraient ainsi une couronne avec leur main. Mais afin de connaître celle qui serait la plus digne de posséder la plus belle partie de ses états, il les interrogea chacune en particulier, et chercha à s'assurer

(1) *Id.*, p. 409 et 411.
(2) *Id.*, p. 411.
(3) *Id.*, p. 413.

de celle qui l'aimait le plus. Gonorilla, à laquelle il s'adressa d'abord, commença par attester toutes les divinités du ciel qu'elle avait plus d'amour pour son père que pour sa propre vie. Léar lui répondit : « Puisque ma vieillesse t'est « plus chère que ta vie même, choisis le mari que tu « voudras ; je l'accepte pour époux, et je te donne le tiers « de la Bretagne (1).

Régane, qui était la seconde, voulut, à l'exemple de sa sœur, gagner la bienveillance de son père, et répondit que, ne trouvant pas d'expression assez forte pour lui peindre son amour, elle se contenterait de jurer qu'elle le préférait à toutes les autres créatures. Le père, dans sa crédulité, lui assura une dot pareille à celle qu'il avait promise à sa fille aînée.

Cordeilla, la plus jeune des trois, ayant compris qu'il avait été dupe des flatteries de ses sœurs, voulut l'éprouver, et résolut de lui répondre d'une autre manière. « Il « n'est aucune fille, » dit-elle, « qui puisse aimer un père « plus qu'un père ne le mérite. Je ne pense donc pas qu'il « s'en trouve une seule qui songe à exagérer son amour, « à moins qu'elle n'ait l'intention de déguiser la vérité « sous des discours agréables et trompeurs. Pour moi, je « vous ai toujours aimé et je vous aime encore comme un « père ; mais si vous en exigez de moi davantage, apprenez « tout l'amour que je ressens pour vous, et sachez que tant « vous avez, tant vous valez et tant je vous aime. »

Le père, irrité de sa franchise, lui répondit sur-le-champ avec colère : Puisque tu méprises si fort la vieillesse de « ton père, que tu dédaignes de lui témoigner autant « d'amour que lui en ont marqué tes sœurs, moi aussi je « n'aurai pour toi que du mépris, et tu n'auras aucune « portion dans le partage que je fais de mon royaume entre

(1) *Id.*, p. 415 et 417.

« tes sœurs. Oui, je te le jure, jamais je ne prendrai soin « de te marier aussi honorablement que mes autres « filles (1). »

Aussitôt, par le conseil des Grands du royaume, il marie ses deux aînées aux ducs de Cornouailles et d'Albanie, et leur cède la moitié de l'île, se réservant l'autre moitié pendant sa vie seulement; car, à sa mort, toute la monarchie devait appartenir aux deux princesses (2).

Aganippus second épouse Cordeilla, qui donne un asile à son père.

XV. Aganippus second avait déjà une épouse (3). Mais comme il lui était permis d'en avoir deux, ayant entendu parler de la beauté de Cordeilla, l'an 857, il envoya aussitôt des députés au roi de la Bretagne pour lui demander sa troisième fille en mariage. Le père, nourrissant toujours son ressentiment au fond de son cœur, dit qu'il consentait à lui donner sa fille, mais sans argent et sans terres; Aganippus renvoya les députés auprès du roi Léar pour l'assurer qu'il ne désirait que sa fille, et non la dot qu'il lui pouvait faire; car il possédait assez d'or et d'argent, et avait sous sa domination le tiers de la Gaule. Cette alliance fut donc conclue, et Cordeilla, ayant été envoyée dans la Gaule, épousa Aganippus (4). Aganippus eut de ses deux épouses quatorze fils, à l'aîné desquels il donna le nom d'Aganippus (5).

L'an 838, le roi Léar, se trouvant accablé de langueur et de vieillesse, fut attaqué par les ducs qu'il avait donnés pour maris à ses deux filles aînées. Ces princes, oubliant

(1) *Id.*, p. 417.
(2) *Id.*, p. 417 et 419.
(3) *Id.*, p. 413.
(4) *Id.*, p. 419 et 421.
(5) *Id.*, p. 413.

ses bienfaits, se révoltèrent contre lui, et le dépouillèrent de ses états, ainsi que de la puissance royale qu'il avait jusqu'alors exercée avec gloire et fermeté. Cependant la paix se rétablit entr'eux ; Maglannus, duc d'Albanie, l'un des gendres de Léar, reçut chez lui son beau-père avec soixante chevaliers, afin qu'il ne vécût pas sans honneurs. Mais, dès l'an 836, le roi Léar avait à peine séjourné deux ans chez Maglannus, que Gonorilla, irritée contre les chevaliers de son père, qui maltraitaient les officiers du palais, parce que ces derniers ne leur procuraient pas une assez grande abondance de vivres, alla se plaindre à son mari, et ordonna au roi son père de se contenter d'une suite de trente chevaliers et de renvoyer les trente autres.

Le roi Léar, indigné de ce procédé, quitte le duc d'Albanie, et va trouver Hennin, duc de Cornouailles, auquel il avait marié sa seconde fille Régane. Il fut d'abord reçu de ce prince avec honneur. Mais avant qu'une année fût révolue, c'est-à-dire l'an 835, la discorde éclata entre les officiers du roi et ceux de ses enfans. Régane, fatiguée du bruit qui en était la suite, ordonna à son père de renvoyer tous ses chevaliers, à l'exception de cinq seulement qu'il garderait pour son cortège (1).

Le roi, désespéré, retourne auprès de sa fille aînée, dans l'espoir de réveiller sa tendresse, ou d'exciter sa commisération afin d'obtenir d'elle de conserver toute sa suite; mais la princesse n'avait pas oublié son ressentiment, et elle attesta tous les dieux du ciel qu'elle ne consentirait à le recevoir chez elle qu'à condition qu'il ne garderait qu'un seul chevalier, et qu'il renverrait sur-le-champ tous les autres. Son père fut contraint d'obéir ; il congédia toute sa suite, et ne retint avec lui qu'un seul officier. Mais, se rappelant alors son ancienne fortune, il fut réduit à détester la misère à la-

(1) *Id.*, p. 421.

quelle il se voyait condamné. Il se souvint de la plus jeune de ses filles, de celle qu'il avait envoyée au-delà des mers; il pensa à se réfugier auprès d'elle; mais la crainte d'être mal accueilli suspendait sa résolution (1).

Enfin, ne pouvant plus supporter sa misère, l'infortuné Léar s'embarque pour la Gaule. Pendant la traversée, ne voyant pour tout cortège autour de lui que deux officiers, il ne put retenir ses pleurs et ses sanglots, et il éclata en ces termes: « O irrévocables arrêts des destins! quel cours « avez-vous donc fixé? Pourquoi m'avez-vous élevé au « comble d'un bonheur qui devait si tôt changer? Le plus « grand tourment que j'endure vient du souvenir de ma fé- « licité passée, bien plus que de la présence du mal qui « m'accable aujourd'hui. Oui, je suis plus déchiré par la « mémoire de ces milliers de chevaliers, dont j'étais sans « cesse entouré, quand je renversais les remparts des cités, « ou que je ravageais les provinces des ennemis, que par « le sentiment de mes malheurs actuels, qui ont forcé ceux « qui rampaient sous moi à m'abandonner dans ma détresse. « O fortune ennemie! ne viendra-t-il jamais un tems où je « pourrai rendre les maux que je souffre à ceux qui, après « m'avoir suivi dans mes jours de bonheur, m'abandonnent « et me fuient à présent dans ma pauvreté? O Gordeilla! « que ta réponse a été vraie, lorsque je t'ai demandé quel « amour tu avais pour moi! tu m'as répondu en effet (2):

« Tant vous avez, tant vous valez, et tant je vous aime.

« Oui, tant que j'ai eu de quoi donner, j'ai paru valoir « quelque chose aux ieux de ceux qui ont été les amis, non « de ma personne, mais de mes faveurs. Ce n'étaient pas « moi qu'ils aimaient, c'étaient plutôt mes présens; car

(1) *Id.*, p. 421 et 423.
(2) *Id.*, p. 423 et 425.

« aussitôt que les présens ont manqué, ils se sont éloignés « de moi. Mais de quel front osé-je recourir à toi, moi qui, « dans la colère où m'avaient mis tes paroles, ai songé à « te marier sans te faire aucun des avantages que tes « sœurs ont reçus de moi? elles qui, après avoir éprouvé « mes bienfaits, me laissent languir dans l'exil et dans la « pauvreté! »

En parlant ainsi, il aborda et descendit à Carinée où se trouvait le temple de Mercure. Sa fille y était alors (1).

Léar, s'arrêtant à quelque distance de la ville, envoya Vélanius, son écuyer, à Cordeilla, pour lui raconter qu'étant tombé dans une si grande misère, manquant du nécessaire pour se nourrir et pour se vêtir, il implorait la compassion de sa fille. A cette nouvelle, Cordeilla, émue, pleura amèrement, et demanda combien son père avait de chevaliers avec lui. Vélanius répondit qu'il n'avait personne, à l'exception d'un seul écuyer, c'est-à-dire de lui-même, qui attendait dehors avec son maître (2).

Cordeilla remet son père sur le trône de Bretagne. Mort d'Aganippus second, Audengier lui succède.

XVI. Cette même année 835, Cordeilla, touchée de la situation de son père, prit autant d'or et d'argent que Léar pouvait en avoir besoin, et donna le tout à Vélanius, en lui ordonnant de conduire son père dans une autre ville, située sur la terre des Albaniens, et placée sous la domination de Lupus; et alors, de le faire recevoir comme infirme, de lui donner des bains, de le vêtir et de le réchauffer. Elle

(1) *Id.*, p. 425.
(2) *Id.*, p. 427.

lui commanda aussi de composer à son père une suite de quarante chevaliers richement vêtus et ornés avec magnificence, après quoi Léar ferait lui-même annoncer son arrivée au roi Aganippus ainsi qu'à sa fille. Vélanius, retournant aussitôt auprès du roi Léar, le conduit dans une autre ville, et le cache avec les Bretons et les Albaniens qui l'accompagnaient, jusqu'à ce qu'il ait fait ce que Cordeilla lui a ordonné (1).

Dès que Léar fut couvert d'ornemens et entouré de son cortège avec un appareil digne d'un roi, il fit dire à Aganippus et à sa fille qu'il avait été chassé par ses gendres du royaume de Bretagne, et qu'il était venu à eux afin d'obtenir du secours pour recouvrer ses états.

Le prince et la princesse allèrent au devant de lui avec les Grands et les consuls de leur royaume, et, après l'avoir accueilli avec honneur, ils lui donnèrent le gouvernement de toute la Gaule inférieure, en attendant qu'ils l'eussent rétabli dans sa première dignité. Le roi Léar séjourna à Lupa, qu'on nomme Leuse, et ce fut à son occasion que Cordeilla fonda, entre le territoire des Bretons et celui des Albaniens, trois villes, dont la première, qui est aujourd'hui Ligne, porta le nom de son père; elle donna son propre nom à la seconde, qui s'appelle aujourd'hui Corde; et à la troisième, qui est Vélanie, celui du chevalier de son père.

Aganippus envoya des députés dans toute la Gaule pour assembler tous les chevaliers en armes, afin de travailler, avec leur secours, à rétablir le roi son beau-père sur le trône de Bretagne. Après les avoir réunis, Léar emmena sa fille avec lui, et ayant assemblé une armée en Bretagne, il combattit les rebelles et les vainquit (2). Il garda sa fille

(1) *Id.*, p. 427.
(2) *Id.*, p. 429.

avec lui, Aganippus étant mort cette même année 835 (1).

Audengier succéda à Aganippus second dans le sacerdoce des Belges cette année 835. Il enseigna aux Belges la science des astres, la nécromancie, les mathématiques et les autres sciences des élémens, telle que la piromancie, l'hidromancie et les évocations des esprits; mais, en s'appliquant entièrement aux prestiges et aux divinations, il négligea le gouvernement de son royaume (2).

Sa mère savoit mieux administrer que lui. Après qu'elle eut réduit à l'obéissance tous les anciens sujets de son père, le roi Léar termina par sa mort un règne de soixante ans (3). Alors Cordeilla, seule chargée de l'administration du royaume, fit ensevelir son père dans un souterrain qu'elle avait fait creuser sous la rivière de la Sture, dans la ville de Leicester, à Janus Bifrons. Elle gouverna l'île entière et le royaume de Bretagne pendant cinq ans, au bout desquels elle mourut, après avoir souffert un grand nombre de persécutions de la part des fils de ses sœurs (4).

Sa mort arriva l'an 797 (5), et son fils Audengier, archidruide des Belges, dépourvu du soutien qu'il recevait d'elle, fut chassé de ses états, par la permission des dieux contre lesquels il osait lutter par ses talens pour la magie. Il rassembla les chasseurs et les pasteurs, et les initia si bien à son art, qu'il subjuguait les pays, les peuples et les nations par ses sortilèges. Il causa de grands préjudices au royaume, et s'empara de la ville de Mosellane, aujourd'hui Metz; puis il se jeta sur les Tréviriens, et finit par les soumettre en-

(1) Jacques de Guyse le fait survivre au roi Léar. Mais je préfère de suivre la chronologie donnée par la longueur des règnes.

(2) Annales de Hainaut. I, 435.

(3) Tome XIX, p. 470.

(4) Tome I, p. 429 et 431.

(5) Tome XIX, p. 470.

tièrement. Il commit de grands ravages chez les habitans de Tongres et de Cologne et dans tout le royaume. Il y avait déjà plusieurs années qu'il avait empêché les Saxons, les Suèves, les Hessois, et généralement tous les Germains, de venir sacrifier aux dieux. Il avait même détruit les grandes routes du royaume. Les Belges, contraints par la force, lui rendirent le souverain sacerdoce; mais celui-ci, ne se fiant pas à ce peuple, reprit sa première dignité, et voulut régner à Trèves (1).

Les Belges, mécontens du parti qu'il avait pris, élurent, du consentement du royaume et des Gaules en particulier, Hérisbrand, son frère, l'an 796 avant notre ère. Ensuite ils rassemblèrent une armée, et marchèrent sur Trèves. Audengier, étant sorti à leur rencontre, leur livra un combat meurtrier, et en tua un grand nombre. Cependant il fut pris à la fin d'une seule guerre l'an 795. Ses complices, dans l'espoir de s'échapper, s'enfuirent jusqu'à la Moselle; mais ils furent presque tous tués sur ses bords à coups de javelots, ou noyés dans la rivière, un petit nombre ayant réussi à se sauver. Les Belges, glorieux d'avoir pris celui qui s'était montré l'ennemi des dieux, divisèrent ainsi son corps. Ils coupèrent d'abord le bras droit avec l'omoplate, et l'envoyèrent aux Saxons, afin qu'ils rendissent des actions de graces aux dieux de ce qu'on l'avait pris; et que, pour en perpétuer éternellement le souvenir, ils suspendissent, au milieu du principal théâtre de la cité royale, ces dépouilles sanglantes, qui leur apprendraient à ne jamais blasphémer contre les dieux. Ils envoyèrent, de la même manière et pour le même motif, le bras gauche et l'épaule gauche à la ville de Cologne, la cuisse et la jambe droites à la ville de Mosellane, et la jambe gauche à celle de Tongres. Puis ils clouèrent sa peau, excepté celle de la tête, aux portes

(1) Tome I, p. 435 et 437.

du palais de Trèves, et portèrent à Belgis la tête et le tronc encore palpitans (1).

Règne d'Hérisbrand.

XVII. Hérisbrand ne craignit pas de présider à la punition sévère de ses prédécesseurs. L'an 794, lorsque la tête et le tronc d'Audengier furent à Belgis, les habitans rendirent d'abord hommage aux dieux, et leur firent des sacrifices pour les remercier de la victoire qu'ils avaient remportée; ils enduisirent de miel le corps d'Audengier, et l'ayant placé devant la grande statue, au milieu de la ville, ils le laissèrent dévorer entièrement par les mouches. Ils attachèrent aussi sa tête aux portes du palais royal, à côté de celle d'Aganippus second, pour servir d'exemple aux princes à venir. Ensuite Hérisbrand, s'étant appliqué à fermer les plaies du royaume, ramena tous les peuples de l'empire à l'unité de culte, et rétablit la paix (2).

L'an 790, les Sénonais, malgré l'opposition de leur roi, ayant bâti, au milieu de leur ville, un temple en l'honneur de la déesse Minerve, sans en avoir obtenu la permission du prince des Belges, dédaignèrent de venir à Belgis, et présentèrent, contre le texte formel des lois, à Minerve, les offrandes qui n'étaient dues qu'aux dieux de Belgis. A cette nouvelle, Hérisbrand fit demander aux Aquitains, aux Celtes, aux Séquaniens et aux Neustriens, ce qu'ils pensaient de cette innovation. Ceux-ci répondirent qu'ils voulaient s'en tenir aux dieux de leurs pères, et qu'ils n'admettaient pas Minerve au nombre de leurs divinités. Alors Hérisbrand demanda leur assistance contre les Séno-

(1) *Id.*, p. 437 et 439.
(2) *Id.*, p. 439.

nais, parce qu'il avait résolu de défendre l'honneur de leurs dieux. Puis il assembla une armée levée dans ses états et dans les états voisins, se flattant d'être secouru par les Celtes, les Aquitains, les Séquaniens et les Neustriens; il marcha aussitôt contre les Sénonais, dont le roi, fidèle à la foi qu'il avait jurée avec les Belges, refusa de combattre contr'eux, aimant mieux mourir que de manquer aux traités; il fut tué devant l'idole de Minerve (1).

L'an 789, les peuples auxquels Hérisbrand avait demandé du secours, apprenant que celui-ci n'était accompagné dans son expédition que d'un petit nombre de troupes, firent entr'eux un traité par lequel ils s'engageaient à prendre le parti des Sénonais, et à faire aux Belges le plus de mal qu'il leur serait possible, afin de s'affranchir, pour quelque tems au moins, des tributs qu'ils leur payaient. Hérisbrand ne tarda guère à être informé de cette résolution hostile; car, lorsqu'il s'avançait avec peu de monde, et qu'il était arrivé à l'endroit où la route de Jupiter est coupée par la rivière de l'Aisne, la plupart de ses soldats ayant déjà passé l'eau, un messager lui porta la nouvelle du traité qui venait d'être conclu contre les Belges. Ses troupes prirent la résolution de tenir ferme. Elles choisirent un plateau le long de l'Aisne, creusèrent un fossé tout à l'entour, et se divisèrent en deux corps. Les ducs, sous la conduite du prince, *s'établirent* dans cette espèce d'île qui venait d'être *formée*, et y bâtirent un fort. C'est de cet endroit qui, dans la suite, fut appelé et s'appelle encore Neuchâtel, dans le département de l'Aisne, arrondissement de Laon, qu'Hérisbrand envoya en Germanie des députés aux rois et aux ducs, aux Tréviriens et aux Agrippiniens, pour les engager à lui prêter des secours contre les Sénonais qui s'étaient révoltés contre les dieux. Il députa aussi auprès des Albâniens, qui,

(1) *Id*, p. 445 et 447.

flattés de l'honneur qui leur était fait d'être appelés avec les autres peuples par le grand-prêtre, se rendirent aussitôt à son invitation, et arrivèrent les premiers de tous, au nombre de quinze mille hommes, à l'île qu'il occupait, ayant à leur tête Lupinus, fils de Lupus (1).

Peu de jours après, les Trévíriens avec leurs alliés, et particulièrement avec les Mosellans, entrèrent par un autre chemin dans le pays des Sénonais. Alors Hérisbrand, sortant de son île, passe la rivière à la pointe du jour, pénètre dans les terres des ennemis, ravage leurs champs, et vient assiéger leur ville.

Pendant le siège, et au commencement du troisième mois de sa durée, on vit, d'une part, les Allobroges, les Neustriens, les Celtes, les Séquaniens et les autres nations voisines qui avaient formé l'alliance dont nous avons parlé; et de l'autre, le prince des prêtres avec les Belges, les Trévíriens, les Saxons, les Suèves, les Agrippiniens, et un grand nombre d'autres peuples, se ranger dans la campagne, et se préparer au combat.

On était sur le point de commencer l'attaque de la ville, et les échelles étaient déjà préparées, sans que les Albaniens eussent encore obtenu de place parmi les Belges pour combattre. Alors Lupinus, s'élançant hors des rangs, vint supplier le pontife de lui permettre d'attaquer le premier avec ses troupes les ennemis des dieux, non pas tant pour leur livrer une bataille en règle, que pour les fatiguer par une escarmouche. Ayant obtenu cette permission, ses soldats se précipitent un instant après sur leurs adversaires, et en font un grand carnage. Les Belges et leurs alliés se mettent aussitôt à leur poursuite, les atteignent, les coupent, et les forcent enfin à fuir ou à se tuer les uns les autres (2).

(1) *Id.*, p. 447 et 449.
(2) *Id.*, p. 449.

Hérisbrand soumet les Sénonais et l'Aquitaine. Il élève un temple à Minerve.

XVIII. Après s'être enrichis des dépouilles des Sénonais et de leurs alliés l'an 789 avant notre ère, les Belges et les Albaniens reviennent faire l'attaque de la ville, la prennent au bout de trois jours, en rasent les murailles et les portes, passent au fil de l'épée un grand nombre de ses habitans, et s'emparent de tout ce qu'ils trouvent, ne respectant que le seul temple de Minerve. Mais Hérisbrand, ayant enlevé la statue de Minerve, la fit transporter à Belgis, avec son autel, les instrumens et tous les autres objets nécessaires aux sacrifices. Ensuite il s'avança jusque sur le Rhône, et subjugua par la force toutes les nations qui s'étaient unies et armées contre les Belges. Enfin, ayant pénétré dans l'Aquitaine, il châtia sévèrement les villes et les châteaux qui avaient pris part à la conjuration, et les ramena à l'ancienne unité du culte, en les forçant de payer aux dieux les tributs accoutumés, et leur fesant jurer que désormais ils seraient fidèles aux traités. Après avoir entièrement humilié et châtié les nations qui s'étaient conjurées contre les Belges, et après les avoir réduites à l'unité de culte, de gouvernement et de lois, Hérisbrand rentra victorieux dans ses états, et renvoya dans leurs pays les différens peuples qui l'avaient accompagné (1).

Peu de tems après son retour, l'an 788 avant notre ère, Hérisbrand, ayant fait des préparatifs pour bâtir un temple à Minerve, en fut empêché quelque tems par l'assemblée du peuple opposée à ce nouveau culte. Enfin, l'harmonie

(1) *Id.*, p. 419 et 451.

étant revenue entre le souverain et les sujets, on plaça la statue de Minerve sur la porte de Mars, c'est-à-dire dans le temple que ce dieu occupait autrefois. Mais il se porta bientôt une si grande affluence de peuple, et principalement de la Gaule supérieure, vers l'idole de Minerve, que les Belges eurent de justes raisons de craindre une famine générale, ou la perte de leur ville. C'est pourquoi, voulant préserver la ville d'un grand nombre de dangers, ils décrétèrent que la statue de cette divinité serait placée un peu loin d'elle, sur la montagne de Janus Bifrons; de manière qu'elle pût être aperçue facilement de Belgis, et afin de récompenser les Albaniens, dont Janus Bifrons était le dieu, et qui habitaient en cet endroit, des efforts qu'ils avaient faits pour s'emparer de Minerve. Après que cette délibération eut été prise, et avant la translation de l'idole, Hérisbrand offrit des sacrifices aux dieux, et les interrogea sur ses propres destinées futures, et sur celles de la cité de Belgis. Voici quelle fut leur réponse (1).

« Le sacerdoce des Belges se changera en tirannie, et « les lois de leurs pères périront. Des signes paraîtront « dans les cieux, et le peuple, sans y songer, accomplira « l'oracle. »

Cette terrible prédiction ne suspendit pas les travaux. Minerve fut transportée hors de la ville, selon le décret qui avait été rendu. Elle fut placée sur une montagne, près de Janus Bifrons, et dans le même temple que ce dieu (2). Mais aussitôt après cette translation, il apparut une comète dans le ciel, du côté de l'orient, dans le signe du verseau : elle était grosse comme la lune; elle traînait après elle une longue chevelure éclatante de lumière, et, en peu de tems, elle parcourut les douze signes du zodiaque. Le grand-

(1) *Id.* p. 451 et 453.
(2) *Id.*, p. 453.

qui s'y opposèrent en leur remontrant que ce serait une folié à eux de faire la guerre aux dieux. Alors les Belges parcoururent toute la montagne, pénétrèrent dans le pays de leurs ennemis, et, pendant quinze ans, firent périr sans pitié tous ceux qu'ils rencontrèrent jusque sur les bords de la mer; ils les pendaient ou les noyaient, ou bien encore ils les tuaient à coups de bâton ou d'épée. Ils portèrent leur vengeance si loin, qu'il ne resta plus, dans tout le pays qui s'étend entre l'Escaut et la Denre et jusqu'à la mer, un seul homme âgé de plus de quinze ans. Ensuite les ducs, qui commandaient l'armée, décrétèrent que les Albaniens qui auraient échappé à leur glaive seraient bannis à perpétuité du royaume des Belges, en menaçant d'écorcher vifs tous ceux que l'on y rencontrerait. Ils soumirent à la même peine leurs femmes et leurs enfans qui les recevraient sous quelque prétexte que ce fût. Ils les déclarèrent en outre hors la loi, et prescrivirent de les tuer comme des bêtes féroces partout où ils seraient trouvés. C'est de là qu'est venu le proverbe que l'on applique encore de notre tems aux personnes mises hors la loi et aux ennemis des princes, et qui dit qu'il faut les traiter comme des Albaniens (1).

Comme on apercevait tous les jours davantage de Belgis la montagne où le grand-prêtre avait péri, et que cette vue renouvelait la douleur des Belges, les ducs ordonnèrent, pour éloigner ce souvenir, que l'idole de Janus Bifrons serait transportée loin de la montagne, dans une vallée qui, jusqu'à nos jours, a été appelée la vallée de Janus Bifrons, mais qui porte maintenant en français le nom de Briffœil, entre Leuze et Mortagne.

Quant à la montagne, il fut ordonné plus tard qu'elle prendrait le nom de la déesse qu'on y adorait, et qu'elle s'appellerait la montagne de Minerve (2).

(1) *Id.*, p. 459 et 461.
(2) *Id.*, p. 461.

Enfin, les ducs étant rentrés dans leur patrie, toute la ville de Belgis célébra la mort de ceux qui avaient péri, et versa des larmes sur leurs cendres. Elle resta néanmoins, ainsi que tout le royaume, sans pontife, parce que des neuf enfans qu'avait eus Hérisbrand, huit étaient tombés sous les coups des Albaniens avec leur père, et que le dernier n'avait pas encore atteint l'âge de gouverner. Le peuple, réuni en assemblée générale, nomma par acclamation le chasseur Ursus, qui descendait de Bavo-le-Lion (1), autrefois pontife de Belgis, pour exercer la tutèle du jeune prince et la régence de la cité et du royaume, jusqu'à ce que l'héritier présomptif du sacerdoce eût atteint l'âge de puberté. Cette élection fut reçue avec indignation par les ducs, les prêtres et les archiflamines. Néanmoins, Ursus prit en main les rênes du gouvernement, agissant d'abord en grand-prêtre, mais sur la fin agissant en tiran (2). Cette révolution arriva l'an 776, Hérisbrand ayant gouverné pendant vingt ans. Les archidruides avaient régné quatre cent un ans depuis la fondation de Belgis, et le premier roi qui lui succéda fut Ursus, l'an 1er de l'établissement des olimpiades (3), c'est-à-dire l'an 776 avant notre ère.

Aussitôt que les cités de l'empire belge eurent appris la mort déplorable du grand-prêtre Hérisbrand, l'élection du chasseur Ursus, les dissentions intestines de la cité et l'horrible massacre des pélerins, elles commencèrent à murmurer violemment contre Belgis : elles se plaignirent de ce que les dieux tout-puissans n'avaient protégé ni le grand-prêtre,

(1) Le texte dit *Leonis* et la traduction française *Léon* ; mais il n'y a pas eu de souverain pontife nommé Léon. *Leonis* signifie lion ; c'est le surnom de Bavo-le-Lion, qui était le troisième archiflamine (art. V.) Il avait établi douze de ses fils rois de diverses cités. Ursus descendait apparamment de quelqu'un de ses fils.

(2) Tome I, p. 461 et 463.

(3) *Id.*, tome VI, p. 57.

ni ses enfans, dans un acte de piété et de justice; de ce que les Belges n'avaient secouru, ni assez efficacement, ni assez tôt leur pontife : de ce qu'ils n'avaient pas entièrement purgé la terre des vivans de la race et du nom de ces abominables Albaniens, qui avaient commis un si grand forfait sous la garde de leurs dieux; de ce que vraisemblablement ils n'avaient pardonné au crime des Albaniens, de leurs pères et de leurs maris, et n'avaient réservé les enfans et les femmes, que par leur convoitise pour les tributs qu'ils devaient à la ville, et non pour ceux qu'ils devaient aux dieux (1).

Belgis est abandonnée par les cités éloignées, mécontentes du passage du sacerdoce des Belges à la royauté.

XX. Ces plaintes n'étaient pas les seules que fissent les peuples voisins et autrefois dépendant de Belgis. Ils reprochaient encore aux Belges d'avoir élu, au mépris des archiflamines et des dieux, un chasseur pour exercer la régence de l'empire, et de ne pouvoir plus supporter davantage le joug de la loi ni celui des dieux, puisque la cité de Belgis, ainsi que les prêtres, paraissaient à tous les ieux s'être beaucoup relâchés de l'obéissance qu'ils devaient à leurs institutions. C'est par ces motifs, et par une foule d'autres semblables, que les diverses cités et nations commencèrent à ne plus offrir de sacrifices aux dieux, et à s'écarter de l'obéissance et de la soumission accoutumées; de sorte que l'an 775, dans l'espace de six mois, toutes les villes de l'empire, à l'exception de trois, qui étaient voisines de Belgis, éclatèrent en révolte ouverte, et se firent des dieux et des

(1) *Id.*, tome I, p. 463 et 465.

déesses, des temples, des bois sacrés et des idoles. Chaque ville et chaque nation suivirent en cela leur propre mouvement, et adoptèrent le culte qui leur fit plaisir. Les Sénonais et les Celtes furent les premiers à donner l'exemple, et, aussitôt qu'ils furent informés de la conjuration générale, ils tuèrent inhumainement les ducs belges qui gouvernaient leurs villes (1).

Pendant que les choses se passaient ainsi, la division se mit dans la ville de Belgis, à l'occasion de l'assemblée du peuple, qui, excitée en secret par Ursus, voulait se soustraire à plusieurs conséquences de la loi, et s'affranchir des anciennes coutumes de ses pères; et, comme les archiflamines, les ducs et les comtes, soutenaient avec force l'observation des lois divines, un grand nombre d'entr'eux, ainsi que beaucoup de citoyens qui se montraient zélés pour la gloire des dieux, furent massacrés sans pitié par l'assemblée du peuple et par Ursus (2).

A la nouvelle de ce massacre et de ces événemens funestes, les archiflamines, les ducs et les comtes, qui avaient échappé au danger, se réfugièrent en des lieux sûrs, et laissèrent la ville et les temples absolument sans prêtres, sans ducs et sans ministres. Ursus, voyant cela, craignit pour lui-même; et, sans savoir aucunement de quelle manière il se conduirait, il feignit d'être passioné pour la justice : il convoqua tout le peuple, et lui parla ainsi (3) :

« Nobles et redoutables citoyens, qui êtes sortis du sang « illustre de Troie, lorsque, par la permission des dieux « invincibles, et par suite des fautes de nos pères et des « nôtres propres, Hérisbrand, le grand-prêtre des muses « sacrées, périt misérablement, en défendant des lois saintes

(1) *Id.*, p. 465.
(2) *Id.*, p. 465 et 467.
(3) *Id.*, p. 467.

« et des vertus héroïques, et en voyant tomber à ses côtés « ses fils, qui étaient d'un naturel si aimable, il ne survécut « à ce désastre qu'un seul de ses enfans, celui dont vous « m'avez, d'un commun accord, élu le vicaire, malgré ma « faiblesse et mon peu de mérite ; mais je ne puis ni apaiser « les dieux, ni offrir les sacrifices accoutumés, quoique nous « ayons besoin, plus qu'en aucun autre tems, ainsi que « vous pouvez le voir, d'implorer leur protection, attendu « qu'aucun homme sage n'oserait entreprendre de réparer « nos malheurs sans l'aide toute-puissante des dieux, et « sans le conseil des archiflamines, des prêtres, des mi- « nistres, des ducs et des comtes. Et comment pourrais-je « ramener à l'unité et à la concorde un si vaste empire, « déchu et déchiré d'une manière si déplorable ? Je n'en « vois pas les moyens, à moins que les archiflamines, « ainsi que leurs ministres, ne retournent à leurs fonctions, « pour assister notre grand-prêtre encore en bas-âge, dans « les choses seulement qui concernent les sacrifices des « dieux ; et de cette manière, la ville leur devra sa conser- « vation. Pour moi, je m'appliquerai avec mes officiers à « réparer, ainsi qu'il plaira au ciel, le mal que nous ont « fait les nations et les villes qui se sont soulevées contre « nous (1). »

Ce discours fut approuvé de tout le peuple, et l'on exécuta ce qu'Ursus avait ordonné. Celui-ci fit alors le dénombrement des citoyens de Belgis qui étaient propres à la guerre, et il en trouva quatre cent quatre-vingt mille, depuis l'âge de vingt ans jusqu'à celui de cinquante ; c'était, à cette époque, le seul âge auquel on pût aller à la guerre. Comme Ursus ne paraissait jouir que du seul titre de chasseur, l'assemblée du peuple décréta, avec le consentement des quatre cités, qu'il serait élevé à la royauté, pour épar-

(1) *Id.*, p. 467 et 469.

gner aux nations sujettes la honte d'obéir à un chasseur. Elle ordonna aussi, sous peine de mort, que tous les citoyens porteraient à ceux qui, dans la suite, seraient revêtus de la même dignité, le même respect et la même obéissance qu'ils montraient précédemment pour le grand-prêtre (1).

Ce fut ainsi que l'assemblée du peuple belge se donna pour premier roi, dans la ville de Belgis, l'an 775, le célèbre chasseur Ursus; il eut, dit-on, de ses femmes légitimes trente-huit fils; et ceux-ci lui donnèrent soixante-quatorze petits-fils, qui tous se montrèrent fort habiles dans les armes (2).

Règne d'Ursus.

XXI. Ursus était d'une conformation extraordinaire, robuste et couvert de poil comme un ours; sa ressemblance avec cet animal féroce lui en avait fait donner le nom. Sa taille était belle et élevée; car il surpassait de près de deux coudées les plus grands citoyens de Belgis. Sa figure inspirait la terreur; mais elle n'était pas sans beauté. Il avait un courage et une audace que rien ne pouvait ébranler. Il était léger et agile de corps, d'un esprit vaste et intelligent; cruel dans ses affections, horrible à voir, rusé dans ses discours, et lent dans sa démarche. On rapporte qu'il mit de ses propres mains cinq ours en pièces, qu'il attaquait seul les sangliers et les autres bêtes sauvages, et que ses propres forces lui suffisaient pour les domter (3).

Dès la première année de son règne, s'apercevant que les temples des dieux n'étaient fréquentés que par un

(1) *Id.*, p. 469.
(2) *Id.*, tome II, p. 3 et 5.
(3) *Id.*, p. 5.

petit nombre de personnes, que chaque nation avait adopté des dieux et des idoles particulières, et qu'elles s'étaient choisi de nouvelles lois, il ressentit une vive douleur de ce changement; il envoya des députés à tous les peuples et à toutes les places fortes, afin de les engager à payer, selon l'antique usage, les tributs qui étaient dûs aux dieux, et à obéir à la cité de Belgis, à ses lois et à lui-même, de même qu'au prince des prêtres; ou, en cas de refus, à se tenir prêts à combattre. Partout ses députés furent renvoyés sans présens et sans honneurs; et c'est depuis ce tems que l'empire belge a été divisé en quatre parties (1).

1. La Saxe, la Hesse, la Suévie, la Dacie et toute la Germanie transrhénane se donnèrent un roi, et fondèrent un nouveau royaume.

2. Belgis la chevelue ou Trèves, Agrippine, Tongres, Mosellane, Argentata, depuis appelée Strasbourg, et toutes les autres villes qui se trouvent entre le Rhin et la Meuse, se liguèrent entr'elles, et commencèrent un nouvel empire.

3. Les Sénonais, les Celtes, les Séquaniens, les Allobroges, les Aquitains, et, en général, tous les peuples qui habitent entre les montagnes du Rhône et la mer d'Espagne, s'étant conjurés entr'eux, comme s'ils n'eussent formé qu'un seul royaume, se préparèrent à opposer aux Belges la plus vigoureuse résistance.

4. D'un autre côté, Belgis la gauloise ou *Beauvais*, Rouen, Lutèce, la Neustrie, Gand, Leuse, Moriane, les Ruthènes, les Bretons, les Albaniens ou les Scots, s'étant de même ligués entr'eux, occupèrent contre les Belges la quatrième partie de l'empire.

Belgis ne retint dans son parti que les villes qui l'avoisinent, telles que Solêmes, Famars, la cité de Mercure, et quelques forteresses ou châteaux, mais en petit nombre,

(1) *Id.*, p. 5 et 7.

et se vit ainsi dépouillée de tous ces grands honneurs qu'elle avait possédés (1).

L'an 774, Ursus, vivement irrité de cette révolte générale, rassembla tous les hommes robustes et armés qu'il trouva dans les villes qui lui étaient soumises, et se disposa à envahir les terres des rebelles. Il leva deux cent mille hommes à Belgis, quatre-vingt mille à Solêmes, soixante mille à Famars, et cent mille dans tout le pays voisin compris entre la mer, la Meuse et l'Aisne (2).

Abandonnant alors sa patrie et les villes qui étaient sous sa domination, après les avoir fortifiées et approvisionnées, il commença les hostilités en fesant attaquer la ville de Moriane et les Ruthènes par ses soldats, qui se montraient aussi altérés de sang que de jeunes lions qui attendent leur proie. Mais les peuples et les habitans des cités qui formaient la ligue la plus faible, voyant qu'ils allaient essuyer le premier choc, résolurent de rester avec les femmes et les enfans dans leurs propres pays, et d'attendre le secours des dieux, plutôt que d'aller hors de leurs frontières combattre les Belges en rase campagne (3).

Ursus, après avoir investi Moriane à tel point qu'aucun habitant ne pouvait en sortir, renouvela les anciennes lois des armes, entre lesquelles je rapporterai les suivantes.

La première loi qu'il rendit, fut de défendre, sous peine d'être écorché vif, de tuer aucun enfant, aucune femme enceinte ni aucun sexagénaire, qui implorerait merci, soit par signes, soit par paroles. Il défendit aussi de mettre le feu à aucune habitation sans l'ordre du roi, et il ordonna qu'il ne serait point fait de violence aux jeunes filles. Il régla de plus que les soldats qui resteraient auprès des ba-

(1) *Id.*, p. 7.
(2) *Id.*, p. 9.
(3) *Id.*, p. 9 et 11.

gages auraient une part égale à celle des soldats qui iraient au combat, et qu'on ne ferait point de grace à tout homme ou à toute femme de l'âge de vingt à cinquante ans, qui attaquerait ou opposerait de la résistance, etc.

Enfin, le gros de son armée ayant achevé et assuré le blocus de la place, le reste de ses troupes battit la campagne, et se répandit jusque sur les frontières de la Neustrie et jusqu'à la mer, et à trente milles autour de la place (1).

Comment les Albaniens se soumirent aux Belges après la prise de Moriane.

XXII. Les troupes d'Ursus ne rencontrèrent d'autre ennemi que les Albaniens, qui s'étaient réfugiés sur les bords de la mer, et qui s'y tenaient cachés dans des retraites assurées que protégeaient les Ruthènes. Ce malheureux peuple envoya des députés au roi pour implorer sa miséricorde. Mais Ursus ayant observé que ces endroits écartés servaient de retraite à ces infames Albaniens, qui avaient massacré la noble famille des prêtres de Belgis, ainsi qu'on l'a vu plus haut (art. XIX), il formait la résolution de les attaquer, lorsqu'un des ducs qui l'accompagnaient lui tint ce discours :

« Prince, » dit-il, « vivez éternellement. Cette nation « abominable s'est, il est vrai, souillée jusqu'ici des plus « grands crimes envers nos princes : mais il n'est pas pos- « sible de réparer le mal qui a été commis. Certes, si nous « pouvions rappeler les nôtres à la vie en fesant périr ces « misérables, je serais d'avis de leur faire souffrir mille « fois la mort. Cependant ils ont été punis de leurs crimes, « ainsi que leurs parens ; et, comme nous ne manquons pas

(1) *Id.*, p. 11.

« d'adversaires à combattre, puisque nous en sommes en-« tourés de tous côtés, servons-nous de nos ennemis contre « nos ennemis, afin de les détruire les uns par les autres. « Il me semble donc que, dans les circonstances où nous « nous trouvons, nous devons faire grace aux Albaniens, « en exigeant d'eux certaines conditions. »

Cet avis plut au roi et aux princes; ils invitèrent le duc qui venait de le donner à exposer ces conditions; ce qu'il fit de la manière suivante (1).

La première condition fut que les Albaniens resteraient à jamais esclaves des citoyens de Belgis; la seconde que, s'il leur arrivait de retomber dans leurs fautes, ou de se révolter, ils seraient écorchés vifs; la troisième, qu'ils seraient tenus d'abandonner sans retour, à la cité de Belgis ou au roi, la cinquième partie du produit de leur travail, le cinquième de leurs possessions ou du butin qu'ils auraient fait; la quatrième, qu'ils n'auraient aucune part dans le butin appartenant aux Belges de condition libre, tandis que ceux-ci seraient toujours admis pour un cinquième dans le partage des dépouilles enlevées par les Albaniens, ainsi qu'on vient de le dire; la cinquième, que, dans la campagne, devant les villes ou ailleurs, ils éloigneraient toujours leurs tentes de mille pas de celles des Belges; la sixième, qu'ils seraient toujours placés au premier rang dans toutes les affaires, soit qu'il s'agît de l'attaque d'une ville, d'une tour, d'un mur, du passage d'une rivière, d'un fossé, ou d'une autre expédition semblable; la septième enfin, qu'ils n'entreraient jamais dans la cité de Belgis (2).

Ces conditions furent approuvées par le roi et par son Conseil, et transmises ensuite aux députés des Albaniens, qui demandèrent trois mois pour se consulter. Le nombre

(1) *Id.*, p. 13.
(2) *Id.*, p. 15.

de leurs troupes s'élevait à environ quatre-vingt-dix mille hommes exercés au métier des armes (1).

Les armées d'Ursus s'étant réunies, les Belges, après avoir assiégé pendant quatre mois la ville de Moriane, aujourd'hui Térouenne, et après lui avoir livré plusieurs assauts graves et meurtriers, attaquèrent la place par cinq côtés à la fois, en envoyant des troupes fraîches à toutes les attaques. Enfin, à la cinquième, ils firent une brèche aux remparts, et s'emparèrent de la ville; durant tout le premier jour, ils ne furent occupés qu'à tuer les Morins, le second jour, qu'à piller les maisons; le troisième jour, ils parcoururent les maisons, les palais, les rues, les portiques, et pourvurent à la sûreté et à la subsistance des enfans et des vieillards, des jeunes filles et des femmes enceintes; le quatrième jour, ils établirent des postes pour veiller à la défense de la place. Ursus nomma son fils aîné duc de la ville, plaça plusieurs ducs sous ses ordres, et fit abattre les murailles, les tours, les portes et toutes les fortifications de Moriane. Enfin, après qu'il eut renvoyé à Belgis une grande partie du butin, il s'avança avec ses troupes vers Belgis la gauloise (2).

L'an 773, les Albaniens, ayant vu ce que les Belges avaient fait, furent saisis de crainte, et acceptèrent les conditions du traité qui leur avait été proposé, en jurant, quoiqu'à contre-cœur, de les observer fidèlement; de sorte qu'ils suivirent les Belges au siège de Belgis la gauloise.

Lorsque l'armée se préparait à effectuer le passage d'une rivière, les Gallo-Belges, qui avaient pris position pour le disputer, défendirent courageusement le bord où ils se trouvaient, et fesant pleuvoir une grêle de pierres et de javelots sur l'autre côté de la rivière, tuèrent ou noyèrent

(1) *Id.*, p. 15 et 17.
(2) *Id.*, p. 17.

un grand nombre de Belges qui tentaient de la passer. Aussitôt qu'Ursus s'aperçut du carnage qu'on fesait de ses soldats, qui tous succombaient sans gloire, il ordonna que l'on fît dans un endroit de la rivière des dispositions ostensibles pour effectuer le passage, et que l'on y plaçât cent mille hommes qui feindraient de le vouloir opérer; tandis qu'à dix mille pas plus haut, il fit jeter sans bruit plusieurs ponts qui, jusqu'à ce jour même, ont été appelés les ponts de Bères, c'est-à-dire d'Ursus. On sait qu'un ours se dit *baer* en allemand, et *bear* en anglais. C'est du grand nombre des ponts établis sur cette rivière pour débusquer les Gallo-Belges, que la contrée, nommée aujourd'hui le Ponthieu, a tiré son nom (1).

Enfin les Gallo-Belges, voyant avec douleur que les Belges et les Albaniens avaient passé, se retirèrent sur un plateau, et y attendirent de pié ferme l'arrivée de l'ennemi. Ils étaient au nombre d'environ cent cinquante mille combattans (2).

Siège et soumission de Belgis la gauloise ou Beauvais.

XXIII. Ursus ayant donc effectué le passage de la rivière avec toute son armée, et voyant les Gallo-Belges préparés au combat, envoya des éclaireurs pour connaître l'appareil, le nombre et la position de leurs troupes. Les rapports effrayans qu'il reçut sur tous ces objets commencèrent à ébranler son courage. Il voyait avec crainte que les ennemis occupaient la montagne, et avaient derrière eux un bois qui leur servait de refuge, tandis que l'armée belge n'était

(1) *Id.*, p. 19.
(2) *Id.*, p. 19 et 21.

maîtresse que de la plaine et de la rivière ; et il ignorait absolument comment il devait commencer l'attaque. Mais un duc proposa d'entourer la montagne, et d'envoyer quatre-vingt mille hommes s'emparer des hauteurs en traversant la forêt ; ces troupes, au bout de trois jours, attaquèrent les Gaulois au lever de l'aurore, tandis qu'à la même heure on dirigeait une pareille attaque du côté de la plaine contre la montagne : ce qui fut exécuté. Mais les Gallo-Belges combattirent si vaillamment et avec tant d'opiniâtreté à la première attaque, qu'ils tuèrent, le premier jour, plus de vingt mille Belges (1).

Ursus, que la déroute de ses troupes jetait dans de violens accès de fureur, croyait que les soldats qu'il avait envoyés sur la montagne avaient été pareillement massacrés ; mais, au milieu de la retraite de son armée, et dans le moment même que les Gallo-Belges, se croyant vainqueurs et maîtres de la montagne, commençaient à se livrer à la sécurité et à déposer leurs armes pour se remettre de leurs fatigues, les Belges fondirent soudain sur eux, en débouchant par le bois, et en les prenant par derrière ; les ayant trouvés fatigués et sans armes, ils en firent un horrible carnage, et forcèrent tout ce qui échappa au glaive à se rendre prisonnier. Ursus, entendant des cris, envoya à la découverte des éclaireurs qui connurent bientôt la défaite des Gaulois. Alors les Belges, montant sur le plateau, firent prisonniers tous ceux qui restaient (2).

De là Ursus conduisit son armée jusqu'à l'endroit où finissent les montagnes ; et, étant arrivé sur le territoire de Beauvais, il fit dresser ses tentes autour de la place. Huit jours après son arrivée, il députa dix prisonniers, citoyens de Beauvais, vers les habitans de cette ville, pour les en-

(1) *Id.*, p. 21.
(2) *Id.*, p. 21 et 23.

gager à se rendre au roi et à la cité de Belgis, ou, à leur refus, pour les avertir qu'ils seraient attaqués. La cité ayant tenu Conseil sur ce message, et voyant que ses défenseurs avaient péri et qu'elle était menacée d'éprouver le même sort, répondit qu'elle était prête à vivre, comme anciennement, sous l'obéissance du prince des prêtres et des dieux de la cité de Belgis, et à payer, selon l'antique usage, les tributs ordonnés pour les sacrifices; mais qu'elle ne reconnaîtrait jamais le nouveau roi ni les nouvelles lois des Belges. Ursus fut saisi de fureur en entendant cette réponse, et jura de n'abandonner le siège de la place qu'après l'avoir détruite (1).

Pendant ces événemens, Belgis la chevelue, Agrippine, et les autres cités, qui avaient formé entr'elles une ligue redoutable, ayant appris que la ville de Belgis était dépourvue de ses habitans, prirent la résolution d'en faire le siège, afin de la détruire, s'il était possible, parce qu'elle leur imposait trop de charges. Leurs troupes, ayant donc traversé paisiblement la Moselle et la Meuse, arrivèrent sous les murs de Belgis. Les Belges, à cette vue, s'empressèrent de faire savoir à Ursus ce qui se passait chez eux, et réclamèrent de lui les plus promts secours. Ursus, à cette nouvelle, ne savait ce qu'il devait faire. Il consulta les ducs, qui conseillèrent de tenir cet événement secret pendant trois jours, et de donner, dès le premier jour, à la ville de Beauvais un assaut vigoureux et opiniâtre. Ils ajoutèrent que le second jour on recommencerait l'attaque en redoublant d'efforts, et que si la place voulait entrer en composition, le roi n'écouterait les propositions que comme malgré lui; mais aussi qu'il userait de miséricorde à son égard si elle ajoutait d'autres offres à celles qu'elle avait faites d'abord. Ce plan fut exécuté. Ursus fit aussitôt publier que, le jour

(1) *Id.*, p 23.

suivant, au lever du soleil, il livrerait assaut à la ville, et que chacun devait s'y disposer. Il ordonna aux Albaniens de se tenir prêts à commencer l'attaque (1).

Aussitôt que l'heure fixée fut venue, une multitude prodigieuse d'Albaniens et de Belges accourent en armes, comblent le lit de la rivière d'un côté de la ville avec des bois, de la paille, du foin, des fagots et de la terre, et marchent par cet endroit à l'attaque des murs de la place; mais ils furent repoussés avec vigueur, et il y eut de part et d'autre un grand nombre de morts. Le combat dura jusqu'au commencement de la nuit, et les Belges se retirèrent.

Le jour suivant, au lever du soleil, des troupes fraîches recommencèrent l'attaque au même endroit que la veille, et en dirigèrent une seconde sur le côté opposé de la ville. Les assiégés se défendaient vaillamment; mais, vers la neuvième heure, ils firent un signal pour obtenir une audience du roi. Celui-ci fit aussitôt retirer ses troupes et suspendre l'attaque (2).

Les Belges s'emparent de Beauvais. Ursus retourne à Belgis.

XXIV. Les Gallo-Belges envoyèrent à Ursus des députés qui lui offrirent toutes les redevances qu'ils avaient autrefois coutume de payer aux dieux, au prince des prêtres et à la cité de Belgis; ils y ajoutèrent un revenu annuel de cent bœufs, de mille tonneaux de vin; et de cinq cens tonneaux d'huile, s'il consentait à lever le siège et à les laisser vivre selon leurs anciennes lois. Mais le roi, ayant pris l'avis de son Conseil, répondit qu'il ne lèverait le siège qu'après

(1) *Id.*, p. 25 et 27.
(2) *Id.*, p. 27.

que toute la ville se serait rendue à lui, qui était roi, de la même manière que s'il eût été prince des prêtres, et qu'après qu'elle se serait obligée à lui payer quatre fois plus qu'elle n'offrait. Les députés accordèrent volontiers ce qu'exigeait Ursus, et la paix fut conclue aussitôt (1).

Alors le roi, étant entré dans la place à la tête d'un corps de dix mille hommes d'élite, prit et confirma le serment des citoyens, reçut et donna un grand nombre de présens, et retourna, la nuit du même jour, dans son camp (2).

Dès le matin du jour suivant il fit connaître à son armée les nouvelles qu'il avait reçues de Belgis ; tous les soldats se mirent en marche et se hâtèrent d'arriver dans leur patrie. Le cinquième jour de marche ils n'étaient plus qu'à dix milles de Belgis, lorsqu'on leur rapporta que ce jour même les Belges étaient aux prises avec les Germains, qui avaient mis le feu à une grande partie du pays. Ils redoublèrent alors de vitesse, et trouvèrent à leur arrivée le combat terminé en faveur des Germains, qui avaient passé en vainqueurs la rivière qui porte aujourd'hui le nom de Sambre. Il périt dans le combat plus de vingt-cinq mille Belges et plus de quinze mille Germains. Au nombre des ôtages que ces derniers prirent, fut Hérès, jeune prince des prêtres, dont le sort malheureux jeta toute la ville dans la consternation (3).

Ursus s'étant mis à la poursuite des Germains, les trouva désarmés près du lieu qui porte maintenant le nom de Berlaimont; il leur livra bataille, et en tua près de trente mille. Il restait encore aux Germains deux cent soixante mille hommes propres aux combats. Ils avaient eu l'espoir de faire prisonnier Ursus avec ses troupes dans l'attaque du matin, et n'avaient fait aucun mouvement. Le roi rangeait

(1) *Id. ibidem.*
(2) *Id.*, p. 27 et 29.
(3) *Id.*, p. 29.

son armée en bataille, lorsque quatre archiflamines s'avancèrent vers lui, et après l'avoir salué, en disant : « Vive à « jamais le roi ! » ils lui parlèrent ainsi (1) :

« Quel sujet de guerre existe-t-il entre toi et les Germains ? « ne sont-ils pas nos frères ? Nous allons nous rendre auprès « d'eux ; car, avant de les attaquer, il est juste de savoir « s'ils ont l'intention de se révolter contre la ville et contre « toi, et de contrevenir aux lois qu'ils observaient ancien- « nement, comme aussi de garder en leur pouvoir le prince « des prêtres. Si telle est leur résolution, exécute alors ce « que tu as entrepris; mais s'il en est autrement, continuons « de vivre avec eux en paix et en amitié, comme feraient « des frères, ainsi que nos pères l'ont fait avant nous. »

Le roi répondit : « Allez, faites ce que vous avez dit. »

Les archiflamines allèrent donc auprès des Germains, et leur proposèrent paix et amitié. Ceux-ci répondirent :

« Nous voulons vivre sous le régime du prince des « prêtres, que nos pères ont fait, et, comme eux, offrir « aux dieux les sacrifices qui leur sont dûs, pour obéir aux « anciennes lois. Mais jusqu'à ce jour nous n'avons point « vu de rois dans la famille sacerdotale, et nous ne vou- « lons pas reconnaître Ursus pour notre roi ; seulement « nous lui obéirons comme étant le lieutenant du prince « que nous avons avec nous, et jusqu'à ce que ce dernier « ait atteint sa majorité ; car, passé ce terme, nous ne vou- « lons plus lui obéir (2). »

Pendant que les archiflamines étaient occupés à ménager la paix, le roi Ursus, par le conseil des Albaniens, fondit tout à coup sur les Germains avec toutes ses troupes, tant albaniennes que belges, et en fit un horrible carnage. Dans cette attaque, le jeune prince des prêtres, qui avait été fait

(1) *Id.*, p. 29 et 31.
(2) *Id.*, p. 31.

prisonnier, fut tué avec les archiflamines qui traitaient de la paix. Près de quatre-vingt mille Germains restèrent sur le champ de bataille, tandis que les Belges et leurs alliés ne perdirent que vingt mille de leurs combattans. Ce fut ainsi que finit l'illustre et généreuse race des princes des prêtres, par la méchanceté du roi Ursus.

Après ce massacre, la plupart des Belges coururent à Belgis annoncer l'action que venait de commettre Ursus, et marchèrent ensuite contre lui, animés de la plus vive fureur. Le roi, ayant appris leurs desseins, rassembla ses troupes comme il put, et attendit les Belges dans un poste avantageux. Ceux-ci, marchant en désordre, tombèrent sous les coups d'Ursus à mesure qu'ils se présentèrent. Plus de soixante et dix mille des leurs y périrent (1).

Perfidie détestable d'Ursus contre la ville de Belgis.

XXV. Le jour suivant, le roi, ayant fait rassembler leurs cadavres, en construisit, sur les bords de la Sambre, une montagne qui porte encore aujourd'hui le nom de montagne des Belges, et qui s'appelle en français Berlaimont. C'est alors qu'on dit que les Belges fermèrent pour la première fois les portes de leur ville (2).

L'an 772, Ursus, ayant vu ce qui se passait, fit alliance avec les Germains qui restaient encore, et forma avec eux le siége de Belgis. Il y avait près de quatre mois qu'il tenait la ville assiégée, lorsqu'il envoya secrètement des agens dans la place auprès de ses partisans qu'il savait lui être les plus dévoués, afin de les engager à user de tous les moyens

(1) *Id.*, p. 33.
(2) *Id.*, p. 33 et 35.

pour soulever le peuple, et pour mettre, à une époque désignée et pendant le silence de la nuit, le feu aux différens quartiers de Belgis, en les avertissant que les assiégeans livreraient sans faute un assaut à la ville, tandis que les citoyens seraient occupés à éteindre l'incendie. Il fit dire de plus à ses partisans de se rassembler tous à une heure fixe dans un endroit qu'il leur indiquait, et aussitôt qu'ils apprendraient que le roi donnerait l'assaut à la place, d'attaquer vivement les citoyens qui lui opposeraient de la résistance; pendant ce tems, le roi surviendrait avec ses troupes, et terminerait l'affaire (1).

Ce projet fut exécuté. Ursus, après avoir indiqué le jour de l'attaque, donna l'assaut à la ville avec les troupes des Germains et toutes celles des villes voisines. Au même moment, et tandis que le trouble règne dans la place, le feu éclate de tous côtés, les palais des ducs sont réduits en cendres, la ville est pillée par les partisans du roi enfermés dans ses murs; toute la race des prêtres et tous leurs amis sont passés au fil de l'épée; les défenseurs des lois, des dieux et de la cité, ne trouvant plus aucun asile, sont impitoyablement égorgés comme de vils troupeaux. Ursus s'empara de la ville, et après s'être défait de tous ses adversaires, il changea les lois à son gré, et Belgis pleura pendant plusieurs années sur sa grandeur déchue (2).

Ursus voyant la cité belge ruinée, et voulant prendre ses précautions pour l'avenir, résolut, dans la crainte qu'il avait des fils des habitans dont il avait causé la mort, et dont le nombre s'élevait à plus de deux cent mille, de quitter sa propre ville, et de transférer à Trèves le siège de son gouvernement. Il exécuta cette résolution la troisième année de la quatrième olimpiade, ou l'an 762. Après avoir

(1) *Id.*, p. 35.

(2) *Id.*, p. 35 et 37.

abandonné l'administration de Belgis et des cités sujettes à ses fils, en qualité de ducs de ces mêmes villes, il se rendit à Trèves, et y fut reçu avec de grands honneurs (1).

En l'an premier de la cinquième olimpiade, 760 avant notre ère, Ursus assiégea et prit la ville de Tongres, qui s'était révoltée contre lui, à cause des excès et des crimes dont il s'était rendu coupable (2).

On dit aussi que les Agrippiniens, unis à ceux de Strasbourg, excités par les mêmes motifs et par la tirannie sous laquelle ils gémissaient, se soulevèrent contre Ursus, envahirent le territoire voisin de Trèves, et causèrent du dommage au roi et à sa cité.

Les Tréviriens eux-mêmes, irrités contre leur tiran, levèrent plusieurs fois l'étendard de la révolte; mais celui-ci, par des promesses trompeuses, sut flatter le peuple, et calmer son irritation. En la deuxième année de la septième olimpiade, 751 ans avant notre ère, voyant qu'il n'avait pas la confiance des Tréviriens, quoiqu'il eût été accueilli par eux, il chercha à capter leur bienveillance, et, après les avoir assemblés, leur parla ainsi (3) :

« Citoyens, qui de toutes les cités de la Gaule vous montrez les plus illustres par le sang et par l'origine, et qui vous vantez justement d'être les plus nobles et les plus anciens, vous savez tous que les plus jeunes doivent obéir aux plus âgés, et que ce serait une chose contre nature de voir des vieillards d'un sang illustre céder l'autorité à des jeunes gens sans mérite. Et où a-t-on entendu dire que la fille dût commander à sa mère, sans respect pour elle, ou que les esclaves dussent impunément gou-

(1) *Id.*, p. 54 et 55.
(2) *Id.*, p. 63 et 65.
(3) *Id.*, p. 65.

« verner leurs maîtres? Comme donc notre très noble cité « de Trèves est indubitablement plus ancienne, plus recommandable, plus illustre et plus puissante qu'aucune autre « cité de la Gaule, si vous voulez suivre mon sentiment, « et vous montrer résolus de me rester inviolablement attachés, j'ordonnerai à la ville de Belgis et à tous les peuples « qui nous sont soumis, d'apporter dorénavant, et sans y « manquer jamais, à nous et à la cité de Trèves, *les tributs* « qu'ils doivent aux dieux et toutes les autres redevances, « de quelque nature qu'elles soient; et s'ils s'y refusent, « nous raserons les villes des rebelles, et tous hommes ou « femmes qui nous désobéiront seront sans pitié écorchés « vifs (1). »

Cette proposition fut approuvée par l'assemblée entière (2).

Suite des Rois Belges.

XXVI. L'entreprise d'Ursus était hardie. Elle lui coûta la vie. Il fut tué après trente-quatre ans de règne l'an 742 avant notre ère. Je renvoie aux Annales pour les détails de la fin de ce règne et pour les suivans. Je ne ferais ici que des répétitions inutiles; et si je n'ai pas craint d'en faire pour le commencement de cette histoire, c'est que j'ai simplement voulu donner une idée de l'histoire des premiers souverains, dégagée des faits qui lui sont étrangers. On jugera mieux ainsi le degré d'authenticité qu'elle peut avoir. Je donnerai seulement ici la suite des souverains.

Après la mort d'Ursus, l'an 742, Ursa fut déclarée reine. Elle gouverna seule un an et demi, après quoi, l'an 740, elle épousa Gurgunsius, fils aîné de Rivallon, roi des Bre-

(1) *Id.*, p. 65 et 67.
(2) *Id.* p. 67.

tons (1), qui succéda au trône de Bretagne l'an 718, et mourut après trente-huit ans (2) de règne. Son fils SISILLIUS lui succéda l'an 680, du vivant d'Ursa, qui était sa mère, et régna seulement dix ans sur les Belges (3). L'an 670, il envoya son frère FRISCEMBAULT gouverner les Belges (4), sur lesquels il régna trente et un ans (5). Il mourut donc l'an 639. Son fils, FRISCEMBAULT II, fut roi des Belges après lui, et régna trente-deux ans (6). Sisillius, roi des Bretons, mourut l'an 631 (7) sans postérité. Les Bretons se révoltèrent contre les Belges (8), et mirent sur le trône, cette même année 631, Jacques ou Iago, qui régna vingt-huit ans; et eut pour successeur Kinmarc (9).

L'an 607, mourut Friscembault II, après avoir fait plusieurs guerres à Iago et Kinmarc (10). VARINGÉRUS lui succéda. Ce fut sous ce règne que Sigovèse et Bellovèse, firent leurs conquêtes.

L'an 592, LÉONINUS succéda à Varingérus.

L'an 582, LÉOPARDUS succéda à Léoninus.

L'an 577, LÉOPARDUS II, succéda à Léopardus I.

L'an 547, LÉOPARDINUS succéda à son père Léopardus II (11). Il y a quelque embarras dans cette chronologie. Ce sont peut-être quelques chiffres à corriger.

(1) *Id.*, p. 81, et t. VI, p. 57.

(2) On dit seulement vingt-huit ans t. VI, p. 81, mais au tome XIX, p. 470, il est dit que Gurgunsius ou Gurgustius mourut l'an 580.

(3) T. VI, p. 57.

(4) T. II, p. 93.

(5) T. VI, p. 57.

(6) *Id.*, *ibidem.*

(7) T. XIX, p. 470. Le fils n'y est pas distingué du père.

(8) T. II, p. 95.

(9) T. XIX, p. 470.

(10) T. II, p. 95.

(11) T. VI, p. 57, et t. II, p. 117.

L'an 517 et 516 les Belges furent sans roi.

L'an 515, ils se soumirent à CAMBER, qui régna vingt ans.

L'an 495, MELBRAND lui succéda, et régna quinze ans (1).

L'an 480, BLANDUINUS monta sur le trône.

L'an 474, SUARDUS succéda à Blanduinus.

L'an 459, Léo succéda à Suardus.

L'an 452, VALACRINUS succéda à Léo. Ce fut le dix-septième prince des Belges. Il porta le titre de duc.

L'an 439, l'élection des ducs continua, et dura cent quatre ans, pendant lesquels l'histoire nomme *seulement* MISSÉNUS.

L'an 388, dans la quatre-vingt-dix-huitième olimpiade, Léo, fils du duc Missénus, est établi roi.

L'an 328, Léo II succède à Léo I.

L'an 272, Léo III succède à Léo II.

L'an 196, Léo IV succède à Léo III.

L'an 100, Léo V succède à Léo IV.

L'an 80, GOOMÉRUS succède à Léo V.

L'an 72, TAYNARDUS succède à Goomérus.

L'an 58, URSARIUS succède à Taynardus.

L'an 54, ANDROMADAS succède à Ursarius. Il ne règne *que* six mois, et la principauté passa à Jules César, et après lui aux empereurs romains (2).

Au tems de l'empereur Gratien, mort l'an 383 de notre ère, et à ceux de l'empereur Honorius mort l'an 410, *sur*vinrent les Francs, les Huns, les Ostrogoths, les Vandales et autres nations, qui enlevèrent la principauté aux Romains (3).

Le premier roi des Francs, selon Jacques de Guyse (4),

(1) T. VI, p. 57.
(2) *Id.*, p. 59.
(3) *Id.*, p. 61.
(4) *Id*, p. 63.

fut PRIAM, qui monta sur le trône l'an 381 sous l'empire de Gratien et de Valentinien, et qui régna cinq ans (1). Mais notre historien n'est pas d'accord avec Trithême, qui fait régner Priam vingt-six ans, de l'an 382 à l'an 356 avant notre ère (2), bien long-tems avant que les Romains fussent entrés dans les Gaules. C'était, suivant lui, Marcomer V, qui régna sur les Francs quinze ans, depuis l'an 378 jusqu'à l'an 383 (3). Peut-être ces peuples ont-ils eu plusieurs rois.

Je m'en tiendrai ici à notre auteur qui dit (4) que les Troyens, sous leur roi Priam, appelés par Valentinien, entrèrent dans les Palus Méotides, inaccessibles aux Romains, pour y exterminer les Alains qui s'étaient révoltés contre cet empereur; et le satisfirent ainsi. Ils étaient venus dans la Pannonie après la prise de Troie, sous la conduite d'Anténor, et avaient d'abord été appelés Troyens, puis Anténorides et Sicambres. L'empereur, charmé de leur courage, leur donna le nom de Francs, tiré de la langue attique, qui répond à *feroces* en latin, fiers, braves, courageux, en français.

Jacques de Guyse a cependant connu la tradition adoptée depuis par Trithême : car il ajoute (5) que d'autres prétendent que les Francs tirent leur nom d'un de leurs rois, nommé FRANCUS, qui était très brave à la guerre, et qui, après avoir livré plusieurs combats à un grand nombre de nations, avait dirigé sa route en Europe, et s'était fixé entre le Danube et le Rhin. Ce Francus ou Franck est placé par Trithême plusieurs siècles après Priam, de l'an 37 à

(1) *Id.*, *ibidem.*

(2) Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe. I, 215.

(3) *Id.*, p. 218.

(4) Tome VI, p. 37 de ces Annales.

(5) *Ibidem.*

l'an 9 avant notre ère (1), et c'est de lui que sa nation prit le nom de Francs.

En continuant d'adopter la tradition de Jacques de Guyse, dans son catalogue des princes de Hainaut (2), Priam, roi des Francs, mourut l'an 386 de notre ère, et eut pour successeur son fils Marcomire, qui régna trente-trois ans. Ainsi Pharamond, qui lui succéda, monta sur le trône l'an 419 de notre ère. C'est aussi ce que dit Trithême, en sorte qu'ici nos deux auteurs sont d'accord, mais l'un fait régner Pharamond sept ans, et l'autre onze. Ainsi, suivant Trithême, Clodion-le-Chevelu, fils de Pharamond, monta sur le trône, l'an 426 et régna vingt ans. Suivant Jacques de Guyse, il monta sur le trône l'an 430, et régna dix-huit ans. Ainsi, suivant le premier, Clodion mourut l'an 446, et suivant l'autre, l'an 448. Cette dernière version, pour l'année de la mort de Clodion, est celle qu'adopte l'Art de vérifier les dates.

Catalogue des princes de Hainaut.

XXVII. La mort de Clodion, arrivée l'an 448, plaça sur le trône des Francs Albéric, son petit-fils, fils de son fils aîné. Jacques de Guyse dit (3) qu'il fut chassé du trône des Francs par Mérobingus ou Mérovée, et qu'il régna sur les Austrasiens, conséquemment sur le Hainaut. Il fut surnommé l'Orphelin et l'Enchanteur (4). Il épousa une fille de Théodemir, roi des Goths, en Pannonie, sœur de Théo-

(1) Mémoires pour servir à l'Histoire ancienne du globe. I, 216.
(2) Tome VI de ces Annales, p. 63.
(3) *Ibidem*.
(4) *Id.*, p. 337.

doric le grand, roi des Ostrogoths, de laquelle il eut Aubert ou Vaubert Ier (1).

AUBERT ou VAUBERT Ier, sixième prince de Hainaut (2), épousa Oda de Suabe, dont il eut Vaubert II (3).

VAUBERT II, septième prince de Hainaut, fut sénateur, ainsi que son frère Ausbert (4). Il épousa Rothilde, fille d'Amalaric, roi d'Espagne, de laquelle il eut Vaubert III, qui mourut avant son père; il avait épousé Bertilie, de laquelle il avait eu Waltrude, qui hérita de sa principauté (5).

Saint VINCENT fut le huitième prince de Hainaut, comme mari de WALTRUDE (6). Il était comte de Hainaut, et s'appelait Madelgaire ou Mauger. Il fut honoré d'un culte public, sous le nom de saint Vincent de Soignies. Il avait un frère appelé Brunulphe, qui mourut avant lui, laissant une fille appelée sainte Aia (7).

HIDULPHE fut le neuvième prince de Hainaut, comme mari de sainte AIA, nièce de Waltrude (8). Il fut duc de la Basse Austrasie ou de Louvain, par son mariage avec Aïa (9).

BRUNULPHE II, fils d'une sœur d'Aïa, succéda à sa tante, et fut le dixième prince de Hainaut. Le roi Dagobert le fit mettre à mort, et s'empara d'une grande partie du duché (10).

(1) Tome VII, préf., p. v.
(2) Tome VI, p. 63.
(3) Tome VII, préf., p. IX.
(4) Tome VI, p. 63.
(5) Tome VII, préf., p. XVIII.
(6) Tome VI, p. 63.
(7) Tome VII, préf., p. XIX.
(8) Tome VI, p. 63.
(9) *Id.*, p. 371.
(10) *Id.*, p. 63.

Son père était le comte de *Templatum*. Il laissa trois fils et une fille unique (1).

Albéric, le troisième et le plus jeune des fils de Brunulphe, hérita du comté de Mons, et fut le onzième prince de Hainaut, l'an 646, aux tems de Sigebert, roi d'Austrasie, de Pepin et de Charles Martel (2).

Valtérus l'Orphelin, fils d'Albéric, fut le douzième prince de Hainaut. Il régnait du tems de Pepin, roi des Françs.

Valtéricus, fils de Valtérus, fut le treizième prince de Hainaut.

Albon, qui vivait du tems de Charlemagne, fut le quatorzième prince de Hainaut (3), comme mari de l'une des trois filles de Valtéricus ou Waltéric (4).

Manichérius, fils d'Albon, vivait du tems de Louis-le-Débonnaire, et fut le quinzième prince de Hainaut (5). On l'appelle aussi Manassès ou Maincier (6). Il fut père ou oncle du premier Rainier.

Rainier-au-long-cou, fils de ce premier Rainier, fut le seizième comte de Hainaut. Il vivait du tems de Louis, roi des Francs, fils de Charles-le-Chauve (7), et appelé Louis-d'Outremer. C'est le premier comte de Hainaut dont les auteurs de l'Art de vérifier les dates se soient crus certains (8). Il épousa Albérade.

Rainier II, fils du précédent, fut le dix-septième prince

(1) *Id.*, p. 373.
(2) *Id.*, p. 63.
(3) *Id.*, *ibidem*.
(4) Tome IX, p. 13 et 241.
(5) Tome VI, p. 63.
(6) Tome IX, p. 241.
(7) Tome VI, p. 63.
(8) Tome IX, p. 241.

de Hainaut, du tems de Hugues Capet (1). Il épousa Alix ou Adélaïde, fille de Richard II, duc de Bourgogne (2).

RAINIER III, fils du précédent, fut le dix-huitième comte de Hainaut dans le tems des rois de France Robert et Henri (3), l'an 932 au plus tôt, entreprit, l'an 957, la guerre contre le duc Brunon, son suzerain, archevêque de Cologne, et frère d'Otton, roi de Germanie. Il se trouva mal de cette levée de boucliers, et fut bientôt réduit à se soumettre au jugement du prélat. Mais, sur le refus qu'il fit de donner des ôtages, Brunon le déposa cette même année, ou dans les premiers mois de l'an 958. Envoyé aussitôt en exil, il y finit ses jours après l'an 971. Il avait épousé Alix, fille de Hugon, comte de Dagsbourg et d'Égisheim, de laquelle il eut deux fils, Lambert et Rainier, dont le second fut un de ses successeurs, et l'autre, dit le Barbu, fut comte de Louvain.

L'an 958, RICHER, dont on ignore l'origine, fut établi comte de Hainaut par Brunon, après l'exil de Rainier III. On ne sait pas combien de tems il posséda ce comté.

GARNIER et RENAUD, suivant la Chronique de Baldéric, furent substitués par Brunon à Richer, dans le comté de Hainaut. Ils gouvernèrent ce pays sans contradiction jusqu'en 973. Cette année, après la mort d'Otton Ier, Rainier et Lambert, fils de Rainier III, revinrent de la Cour de France, où ils s'étaient réfugiés, attaquèrent les deux comtes, et gagnèrent sur eux, dans la plaine de Binche, près du village de Péronne, en Flandre, une bataille où les deux comtes périrent. C'est ce que nous apprend Sigebert (4). Jacques de Guyse ne dit rien de Richer. Il affirme

(1) Tome VI, p. 63.
(2) L'Art de vérifier les dates. Chronologie des comtes de Hainaut.
(3) Tome VI, p. 65.
(4) L'Art de vérifier les dates. Chronologie des comtes de Hainaut.

seulement (1) que tous les biens de Rainier, comte de Mons, furent confisqués par l'archevêque Brunon, et que l'administration du comté de Hainaut fut donnée à deux nobles hommes, Renaud et Garnier, dont il ignore l'origine.

Godefroi, dit le Vieux, comte en Ardennes et de Verdun, fils de Gozelin et de Voda, et petit-fils par son père de Wigerio, comte du palais sous le roi Charles-le-Simple, fut établi comte de Mons, avec un seigneur, nommé Arnoul, que Leuward dit fils d'Isaac, comte de Cambrai, par l'empereur Otton II, après la mort de Garnier et de Renaud. Mais ils ne furent pas plus tranquilles dans ce poste que l'avaient été ceux qu'ils remplaçaient. Rainier et Lambert, s'étant fortifiés dans le château de Bossut, sur la rivière de Haine, fesaient de là des courses dans tout le pays. L'empereur vint au secours de ses protégés, emporta d'assaut la forteresse, et la fit raser. Mais à peine eut-il repris la route d'Allemagne, que Rainier et Lambert reparurent dans le Hainaut avec de nouvelles forces et s'en emparèrent. Lambert eut le comté de Louvain (2). Jacques de Guyse (3) dit aussi que Godefroi, comte de Louvain, s'empara du comté de Mons.

L'an 998, Rainier IV, fils aîné de Rainier III, demeura possesseur tranquille du Hainaut, après s'être rendu maître de la ville de Mons.

Rainier V, fils de Rainier IV, devint comte de Hainaut l'an 1013, après la mort de son père. Il épousa Mathilde, fille du comte de Verdun, de laquelle il eut une fille unique

(1) Tome IX, p. 369.

(2) L'Art de vérifier les dates. Chronologie des comtes de Hainaut. On y trouvera d'autres détails.

(3) Tome IX, p. 393.

appelée Richilde (1). Jacques de Guyse (2) confond ensemble Rainier II, Rainier III et Rainier IV.

RICHILDE, l'an 1030 ou environ, succéda à son père Rainier IV, dans le comté de Hainaut. Elle était mariée pour lors au comte HERMANN, avec qui elle acheta le comté de Valenciennes. Hermann mourut l'an 1050, laissant d'elle un fils et une fille, et le fils était boiteux. Comme tutrice de ses enfans, elle prit en main le gouvernement de Hainaut. Elle n'en jouit pas long-tems en paix. Baudouin surnommé de Lille, comte de Flandre, lui fit la guerre pour la contraindre d'épouser Baudouin, son fils, et il y réussit (3).

BAUDOUIN Ier, dit DE MONS, gouverna avec Richilde, et mourut le 17 juillet 1070, à Oudenarde, laissant deux fils, Arnoul et Baudouin II.

ARNOUL, son fils aîné, réunit les comtés de Flandre et de Hainaut selon Jacques de Guyse (4). Son oncle, Robert-le-Frison, le tua à la guerre, et usurpa tiranniquement le comté de Flandre.

BAUDOUIN II, dit DE JÉRUSALEM, frère d'Arnoul, réussit à garder le Hainaut en le mettant sous la mouvance de l'évêque de Liège. Il mourut dans la Terre-Sainte en 1098.

BAUDOUIN III, fils de Baudouin II, succéda à son père. Il épousa Yolande, fille de Gérard de Wassemberg, comte de Flandre, et mourut l'an 1120.

YOLANDE, veuve du comte Baudouin III, gouverna à la place de son fils Baudouin IV qui était en bas-âge. Jacques de Guyse la compte au nombre des princes de Hainaut.

BAUDOUIN IV, dit LE BATISSEUR, prit les rênes du gouvernement l'an 1127. Il épousa Alix ou Ermessinde, fille de

(1) L'Art de vérifier les dates. Chronologie des comtes de Hainaut.

(2) Tome VI, p. 65.

(3) L'Art de vérifier les dates.

(4) Tome VI, p. 65.

Godefroi, comte de Namur, de laquelle il eut plusieurs enfans.

BAUDOUIN V, dit LE COURAGEUX, succéda à son père l'an 1171. Il épousa Marguerite, sœur de Philippe d'Alsace, comte de Flandre, mort sans enfans. Il fut comte de Flandre et de Hainaut, et marquis de Namur.

L'an 1195, Baudouin VI, fils de Baudouin V, succéda aux comtés de Hainaut et de Flandre; étant parti l'an 1202 pour la croisade, il devint empereur de Constantinople, et mourut l'an 1206.

JEANNE, sa fille, épousa en premières noces FERNAND DE PORTUGAL, qui gouverna pour elle, et fut ainsi comte de Hainaut et de Flandre. Devenue veuve, elle épousa en secondes noces THOMAS DE SAVOIE; et ce second mari fut, pendant qu'elle vécut, comte de Hainaut et de Flandre.

L'an 1244, MARGUERITE succéda à sa sœur Jeanne. Elle avait épousé 1° Bouchard d'Avesnes, 2° Guillaume de Dampierre.

L'an 1280, JEAN, dont le père, nommé aussi Jean, était fils de Marguerite et de Bouchard d'Avesnes, succéda à son aïeule dans le Hainaut. Il fut comte de Hainaut, et premier comte de Hollande, de Zélande et de Frize.

L'an 1304, GUILLAUME, dit LE BON, le premier comte de ce nom, succéda à Jean, son père, dans ses états de Hollande et de Hainaut.

1337. GUILLAUME, second du nom, succéda à son père Guillaume Ier.

1345. MARGUERITE, sœur de Guillaume II, succéda à son frère dans les comtés de Hainaut et de Hollande. Elle avait épousé Louis de Bavière.

1355. GUILLAUME III, dit l'Insensé, fils de Marguerite, succéda à sa mère.

1384. ALBERT DE BAVIÈRE, frère de Guillaume, succéda aux comtés de Hainaut et de Hollande. C'est à lui que

Jacques de Guyse termine sa liste des princes de Hainaut (1). On en trouvera la continuation dans l'Art de vérifier les dates. Jacqueline, petite-fille d'Albert de Bavière, fit passer le Hainaut aux ducs de Bourgogne, et le comté de Hainaut n'exista plus que comme province.

Observations sur une déclamation contre Jacques de Guyse, insérée dans les Mémoires couronnés par l'Académie royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles, tome XII, imprimé à Bruxelles en 1837, p. 61.

XXVIII. L'auteur du Mémoire dont je me crois obligé de faire mention ici, puisqu'il a été couronné par l'Académie de laquelle je m'honore d'être membre, n'a eu apparemment aucun concurrent, puisqu'en parlant du seul ouvrage où nous ayons une histoire ancienne de la Belgique, il s'exprime ainsi :

« Les huit premiers livres des ANNALES DU HAINAUT sont, « à l'exception de beaucoup de digressions sur des faits « étrangers, entièrement consacrés à la prétendue histoire « du Hainaut et de la plus grande partie de la Belgique « avant et durant la domination romaine ; nous disons la « prétendue histoire du Hainaut et de la Belgique jusqu'à « l'expulsion des Romains, parce qu'il serait impossible de « trouver, dans ces huit livres entiers, un seul chapitre où « les faits les plus connus et les mieux constatés ne soient « défigurés et travestis de la manière la plus étrange et « la plus ridicule ; en un mot, cette partie de l'ou« vrage de Jacques de Guyse n'est qu'une vaste compi-

(1) *Id.*, p. 67.

« lation, faite sans aucune critique ni discernement, de « tout ce que les chroniqueurs du moyen-âge ont débité « de plus absurde et de plus incroyable sur notre histoire « ancienne. »

Voilà sans doute des assertions bien tranchantes et qui semblent faire croire que l'auteur connaît parfaitement l'histoire ancienne défigurée, selon lui, par Jacques de Guyse. Or cet auteur ne paraît pas même savoir le nom des écrivains grecs et latins qui ont raconté quelques *faits* sur l'époque de notre histoire antérieure à Jules César. *Il ne* sait pas que Timagènes, cité par Ammien Marcellin (1), a parlé d'une colonie conduite par les Troyens dans les Gaules. Cet ancien écrivain était contemporain de Silla, et natif d'Alexandrie, où il pouvait consulter la plus belle bibliothèque qui existât alors. Ce Timagènes, ainsi que Tite-Live et Diodore de Sicile, ont parlé du voyage d'Hercules dans les Gaules, où il existait donc une nation dans les tems antérieurs au siège de Troie. L'auteur couronné par l'Académie répète les passages où Polibe et Justin assurent que, dans le sixième siècle avant notre ère, les Gaulois ne savaient pas construire des murs; et *précisément* à cette époque, les Gaulois ont conquis la Gaule cisalpine, où ils ont bâti Milan ainsi que plusieurs autres villes, à laquelle ils ont donné leur nom. Tite-Live, qui nous l'assure, était né dans cette Gaule cisalpine, et devait en connaître

(1) Voyez la préface du dix-neuvième volume des Annales de Hainaut, p. XI. Ce passage est indiqué dans la préface du tome II, p. IX. L'auteur du mémoire cite Ammien Marcellin, p. 63; mais il paraît ne l'avoir pas lu. L'Histoire des Gaules, par Timagènes, est citée par Strabon (p. 217 de l'édition de Casaubon); et le traducteur français regrette avec raison qu'elle ait été perdue. Ce passage et un autre, où Strabon parle de Timagènes, n'ont point été employés par M. Bonami dans sa Vie de Timagènes, tome XIII des Mémoires de l'Académie des Inscriptions.

parfaitement l'histoire. Si les Gaulois ont fait des conquêtes aussi importantes à cette époque, s'ils ont même pris la ville de Rome trois cent quatre-vingt-sept ans avant l'ère chrétienne, ils avaient sans doute un gouvernement et des chefs militaires. Jacques de Guyse nous donne l'histoire de ce gouvernement et de ces chefs d'après des auteurs qu'il nomme et qu'il copie sans y rien ajouter du sien. Il est aisé de jeter du ridicule sur des auteurs qui ont pu mêler quelques fables à leurs récits, comme cela arrive même pour les événemens qui se sont passés de nos jours; mais surtout pour ceux qui remontent à une époque un peu éloignée. Faut-il pour cela rejeter l'histoire entière? Lorsque la république américaine sera parvenue à une antiquité de mille ans, traitera-t-on de ridicules chroniqueurs ceux qui diront que les États-Unis ont eu pour fondateur un Anglais appelé Guillaume Penn? Dira-t-on que le nom de Pensilvanie, qui est dérivé de celui de cet homme assez obscur et d'un mot puisé dans la langue latine, étrangère alors au commun langage des Américains et des Anglais, a été forgé avec l'histoire qui y a donné lieu? Ne le comparera-t-on pas au nom de Philadelphie puisé dans la langue grecque, à celui de New-York tiré de la langue anglaise, pour démontrer clairement que ce tissu d'invraisemblances ne peut être admis? Les Vico de l'époque n'y trouveront-ils pas le tipe de toutes ces fondations d'empires semblables à celle du royaume de la Belgique? A quelle tâche me trouvé-je réduit, moi qui suis entièrement étranger à cette belle contrée, et qui ai consacré beaucoup de tems et d'argent à sauver son histoire de l'oubli dans lequel elle était plongée, de défendre cette histoire contre les Belges qui, j'ose le dire, me doivent quelques remercîmens? Il est aisé d'appeler rapsodies les histoires de Nicolas Rucléri, de Lucius de Tongres, d'Hélinand, de Barthélemi Glanvil, de Hugues de Toul, d'Érodoc, et d'autres écrivains aujourd'hui inconnus. Mais si nous ne les

connaissons pas, pouvons-nous les juger? Savons-nous dans quelles sources ils ont puisé? Puisque des auteurs aussi peu anciens ont presqu'entièrement disparu, ceux qui leur sont antérieurs peuvent-ils être connus de nous? La chaîne qui liait les auteurs du moyen-âge aux auteurs anciens n'est-elle pas rompue?

Sans doute je ne prétends pas exiger une foi aveugle en ces passages transcrits fidèlement par Jacques de Guyse, qui n'invente rien et qui n'est que simple compilateur des écrits dont il a pu avoir connaissance, et dont il discute cependant quelquefois les récits différens pour chercher ce qu'il y trouvera de plus probable. Mais lorsque des monumens, tels que les chaussées de Brunéhaut, viennent constater l'existence d'un grand souverain qui seul peut avoir été intéressé à les construire, m'obstinerai-je à rejeter cette existence pour attribuer aux Romains de grands ouvrages que rien ne les obligeait à entreprendre? Si Agrippa en était l'auteur, pourquoi leur aurait-on donné le nom de Brunéhaut? Pourquoi, dans un tems où le nom de *Bavacum* n'était plus qu'à peine connu, aurait-on pris cette ville obscure pour le centre de ces chemins? N'aurait-il pas été plus naturel de les faire partir de Trèves, qui était le séjour des préfets? Strabon dit formellement (1) qu'Agrippa fit de *Lugdunum*, Lion, le centre des divers chemins qu'il fit mener, l'un par les Cévennes, du pays des *Santones* (la Saintonge), et vers l'Aquitaine; un autre vers le Rhin; un troisième vers l'Océan, par le pays des *Bellovaci* (le Beauvoisis) et des *Ambiani* (la Picardie); et un quatrième vers la Narbonnaise et du côté de Marseille. Quel rapport ces quatre routes d'Agrippa ont-elles avec les sept routes de Brunehaut? Quelle est cette manie d'attribuer tous nos monumens aux Romains, lorsqu'on y trouve quelque régu-

(1) Géographie de Strabon, p. 208 dans l'édition de Casaubon.

larité et quelque ensemble? César n'a-t-il pas employé dix ans à conquérir les Gaules? N'y a-t-il pas cherché des alliés pour l'aider à subjuguer les uns par les autres? Ne s'est-il pas honoré d'y trouver en quelque sorte des parens en se donnant la même origine qu'aux Éduens? Pourquoi donc les Gaulois n'auraient-ils pas une histoire ancienne? Trogue Pompée, né à Vaison chez les Voconces, n'est-il pas au contraire donné comme le premier qui ait écrit une histoire universelle en latin? Antonin, né dans les Gaules, d'une famille gauloise, n'est-il pas le plus grand empereur des Romains? N'ai-je pas dans mon cabinet une collection de monnaies gauloises antérieures à celles des Romains? Les Romains n'envoyaient-ils pas leurs enfans étudier à Marseille? Bien loin que Jacques de Guyse ait compulsé tous les historiens qui l'ont précédé, il n'a pas même connu Grégoire de Tours que nous avons conservé; il ne cite jamais Hunibaud, contemporain de Clovis, dont notre *France littéraire* n'a pas dédaigné de faire mention, et dans les ouvrages duquel Trithême a puisé ses extraits, niés aussi comme ceux de Jacques de Guyse, mais avec encore moins de fondement. Celui qui a parlé le premier de Trébéca n'est point Paul Orose, comme le dit l'auteur du Mémoire couronné (1); c'est Godefroi, prêtre de Viterbe, qui écrivait en 1185. J'ai rapporté le passage de son histoire (2) que Jacques de Guyse n'a ni connue ni citée, et qui avait puisé à d'autres sources que lui.

Je viens de donner l'extrait de l'histoire compilée par Jacques de Guyse en rapportant textuellement ce qu'il a dit. Si on le compare avec l'extrait donné par l'auteur de l'ouvrage couronné, on verra, par le soin avec lequel celui-ci l'a défiguré, qu'il semblerait que je suis intéressé à faire

(1) Page 72.
(2) Tome XVII de mes Annales, préf., p. XVIII.

valoir l'antiquité de mon pays, tandis que l'auteur dont je parle est un Français des provinces méridionales jalouses des antiquités du nord de notre patrie commune; et c'est précisément le contraire.

Un extrait de l'Histoire d'Hérodote, fait de cette manière, pourrait aisément rendre cette histoire aussi ridicule, et déprécier ainsi l'un des plus beaux monumens de l'esprit humain.

Je remercie cependant l'auteur de la critique exagérée que je combats. Il m'a donné l'occasion d'éclaircir ici quelques points importans, et si j'avais reçu plus tôt son ouvrage, j'en aurais profité pour en discuter d'autres. C'est du choc des opinions que jaillit la vérité. Je me félicite d'avoir, pour ainsi dire, popularisé un auteur qui n'était connu que par une traduction détestable, et qui m'a fourni les moyens de prouver l'identité de la première et de la seconde race de nos rois. Ce fait n'était pas sans importance dans un tems où l'on voudrait que les avantages de la naissance ne fussent comptés pour rien. Il est impossible qu'un pareil principe soit admis même en Amérique, où les descendans de Washington ne perdront jamais le droit de s'honorer d'un tel ancêtre. A la Chine il n'y a de nobles que les princes de la famille impériale et les descendans de Confucius. Les grands hommes répandent nécessairement sur leur postérité un éclat qui sans doute ne doit pas être le seul mérite de ceux qui en profitent, mais qui le relève quand ils en ont. C'est un des avantages des souvenirs que transmet l'histoire, et les généalogies en ont été l'un des matériaux.

Il serait à désirer que dans les Annales de Jacques de Guyse on distinguât ce qui appartient à chacun des auteurs qu'il a consultés pour acquérir une connaissance plus exacte du degré de confiance qu'ils méritent. On m'assure même qu'il n'est pas impossible de les retrouver tout entiers dans

les bibliothèques d'Allemagne, où plusieurs ont été transportés. Grégoire de Tours cite deux anciens historiens des Francs qui l'ont précédé, et les passages qu'il rapporte prouvent que ces historiens écrivaient très bien en latin, L'auteur couronné ne parle point de la chronique de Gilbert ou Gislebert, prévôt de Mons, qui est intéressante. Elle a été publiée en Belgique, et copiée dans la collection des historiens de France par dom Bouquet. A la fin de son ouvrage, Jacques de Guyse transcrit l'histoire curieuse des Ronds, qui est malheureusement perdue, et qui donne des particularités très piquantes sur l'histoire de Marguerite de Flandre, répétées par tous les modernes qui ont parlé de cette époque. C'est surtout lorsqu'il se rapproche du tems auquel il vivait, que Jacques de Guyse mérite d'être consulté avec plus de confiance, et j'ose espérer que la Belgique, de laquelle j'ai déjà reçu des témoignages de reconnaissance, continuera de me savoir quelque gré d'une publication dont je m'honorerai toujours.

Jacques de Guyse nous dit (1) que lorsque Jules César assiégea le château de Famars, dont il détruisit la ville, il ignorait qu'une route souterraine conduisait de Belgis à ce château, et ne pouvait comprendre comment une place aussi resserrée que ce château se trouvait contenir une garnison aussi considérable. Lorsque ce château eut été obligé de se rendre, on stipula que les Romains n'y entreraient pas, pour cacher le souterrain (2). Quand la ville de Belgis elle-même eut été prise, ceux qui étaient dans le palais s'échappèrent par le souterrain (3). Les Romains étonnés de cette disparition, découvrirent à la fin le souterrain, et,

(1) Livre IV, chap. 35, tome III, p. 269.
(2) *Id.*, p. 279.
(3) *Id.*, p. 295.

ne sachant où il conduisait, n'osèrent s'y enfoncer (1). Ces détails, qui sont traduits littéralement sur le texte de Jacques de Guyse, sont bien positifs, et comme ils ne se trouvent point dans les Commentaires de Jules César, ils ont évidemment été puisés dans les histoires anciennes du pays. Leur vérité vient d'être constatée par la découverte du souterrain. Je lis en effet dans le Moniteur d'aujourd'hui 3 avril 1838 (2) :

« La société des fouilles de Bavai et de Famars vient de « découvrir dans la banlieue de Valenciennes une voie « souterraine partant de Famars, et que l'on présume se « diriger vers Bavai ; elle est de la plus solide construc- « tion (3) ; l'on y descend par trente-cinq à quarante marches « encore solides ; l'entrée est large de cinq piés. Le comité « de cette société se dispose en ce moment à prendre des « arrangemens, tant avec le propriétaire où se trouve l'en- « trée, qu'avec ceux des terrains sur lesquels il sera peut- « être urgent de donner de l'air pour y pénétrer. »

Voilà donc un monument évidemment antérieur aux Romains, et se rattachant aux routes de Brunéhaut, ainsi qu'à l'ancienne puissance et à la magnificence de Belgis. Comment donc, dans le pays même qui devrait s'en glorifier, veut-on attribuer aux Romains une construction qu'ils n'ont jamais eu ni l'intérêt ni la volonté de faire ? Il est clair que ce monument appartient à l'ancien gouvernement théocratique des Druides. Les archidruides habitaient le château de Belgis, et se rendaient par le souterrain au temple de Mars, où ils prononçaient leurs oracles, et où ils donnaient leurs ordres au peuple assemblé, surpris de les voir sortir pour ainsi dire de dessous terre. C'est ainsi qu'en Angleterre, dans la ville de Leicester, Cordeilla,

(1) *Id.*, p. 297.

(2) P. 763.

(3) L'auteur de cette note ajoute ici *romaine*, ce qui est bien certainement faux, comme le prouve le texte de Jacques de Guyse.

fille du roi Lear, fit creuser sous la rivière de la Sture un souterrain dédié à Janus Bifrons, c'est-à-dire conduisant au temple et à la statue de ce dieu. On montre encore à Pompéia les marches de l'escalier secret par lequel un prêtre s'introduisait dans la statue d'Isis pour faire parler la déesse. Tels sont les premiers moyens par lesquels ont été gouvernés les hommes dans les tems où ils étaient plus crédules qu'ils ne le sont aujourd'hui, quoiqu'encore à notre époque on leur persuade bien des fables. C'est avec raison que La Fontaine a dit :

L'homme est de glace aux vérités ;
Il est de feu pour les mensonges.

Mais faut-il aller à l'autre extrémité, et croire que parce que certaines fables sont discréditées à présent, elles n'ont jamais eu cours? C'est ce que je ne pense nullement, et l'existence d'un culte absurde dans les Gaules, prouvée par des monumens conservés pendant tant de siècles, me paraît ne pouvoir être révoquée en doute.

Paris, le 24 mars 1838.

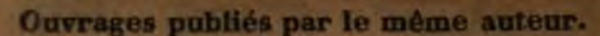
Le Marquis de FORTIA.

FIN DE LA TABLE CHRONOLOGIQUE.

TITRES DES CHAPITRES.

Contenus dans la Table chronologique des Annales de Hainaut.

FIN.



Ouvrages publiés par le même auteur.

L'ART DE VÉRIFIER LES DATES; les deux premières parties, publiées par les religieux bénédictins; la troisième partie, ou continuation, dédiée au roi, et rédigée par une société de savants et hommes de lettres, 42 vol. in-8°: le prix de chaque volume est de: 7 fr. in-8°, 45 fr. in-4°, 75 fr. in-folio, 90 fr. in-4°, papier vélin.

TRAITÉ D'ARISTARQUE DE SAMOS, sur les grandeurs et les distances du soleil et de la lune, et *Fragment de Héron de Bizance sur les mesures;* traduits du grec pour la première fois avec des commentaires et des observations; prix: 7 fr.

DISSERTATION sur le passage du Rhône et des Alpes par Annibal, l'an 218 avant notre ère; troisième édition, accompagnée d'une carte gravée par Ambroise Tardieu, suivie de nouvelles observations sur les deux dernières campagnes de Louis XIV, et d'une dissertation sur le mariage du célèbre Molière. Un volume in-8°; prix: 3 fr.

On y joindra, 1° un supplément à l'édition de Tite-Live insérée dans la collection des auteurs classiques latins de M. Lemaire, 11 p. in-8°; 2° dissertation sur la femme de Molière, 16 p. in-8°.

SUPPLÉMENT aux diverses éditions des œuvres de Molière, ou Lettres sur la femme de Molière, et poésies du comte de Modène son beau-père. Paris 1825, in-8°; prix: 3 fr.

NOUVEAU SISTÈME DE BIBLIOGRAPHIE ALFABÉTIQUE, seconde édition, précédée par des considérations sur l'ortographe française, divisée en trois parties, ornée d'un portrait de Toth ou Hermès. Paris, février 1822, in-12; prix: 3 fr.

VIE DE LOUIS DE BERTON DE CRILLON DES BALBES, surnommé le brave Crillon, suivie de notes historiques et critiques. Paris, impression de Firmin Didot, 1825 et 1826, quatre vol. in-8°, dont les trois premiers sont en vente; prix: 6 fr. le volume, et 12 fr. sur papier vélin.

On trouvera dans la seconde partie une histoire des duels depuis la plus haute antiquité jusqu'à Louis XII; elle a été conduite dans le second volume jusques et y compris le règne de Charles IX, et terminée dans le troisième. Ce travail, qui a nécessité de longues et nombreuses recherches, forme à lui seul plus d'un volume.

VIE DE LOUIS DES BALBES DE BERTON DE CRILLON, surnommé le brave Crillon, par M. l'abbé de Crillon, agent-général du clergé de France, troisième édition. Paris, 1826, impression de Firmin Didot, un volume in-12; prix: 2 fr. 50 cent. sur beau papier, et 5 fr. sur papier vélin.

Ce petit volume renferme la vie du brave Crillon, telle qu'elle est dans l'ouvrage précédent, mais avec un petit nombre de notes qui tiennent plus particulièrement au sujet.

HISTOIRE DE PORTUGAL, neuf vol. in-8° ornés de portraits et de cartes; le dixième paraîtra plus tard.

Imprimerie de H. Fournier et Comp., rue de Seine, 14.

